

### Réserve Naturelle Régionale

### de la Massonne

### DIAGNOSTIC D'ANCRAGE TERRITORIAL

2020



**Rédaction : Clarisse Kinder** 

**Collaboration : Thomas Dupeyron / Sandra Laborde** 









### **TABLE DES MATIERES**

CA	NDRE DE L'ETUDE	5
IN	TRODUCTION	6
	L'ancrage territorial, la notion	7
	L'ancrage territorial, les objectifs	9
	Caractéristiques territoriales et biologiques de la RNR la Massonne	. 11
I. L'E	LES ETAPES METHODOLOGIQUES: UN CADRE STRICTE ASSURANT L'EVALUATION GLOBALE I	
	A.La détermination d'acteurs clés : une étape s'appuyant sur la réalisation du socio-écosystèn de la réserve	
	B. La trame d'entretien : une trilogie d'indicateurs retranscrivant la donnée qualitative	. 19
	C.Les Profils cognitifs : panorama globale du soutien apporté à la réserve par un panel d'acteu variés	
	LES RESULTATS DES INDICATEURS : UNE MISE AU JOUR DES FACTEURS ET DES FREINS A ANCRAGE TERRITORIAL	. 21
	A.Les profils cognitifs : une réserve disposant d'une base de soutien solide	. 21
	B.L'indicateur de connaissance : la détention d'informations essentielles malgré un manque d visibilité	
	Missions d'une réserve naturelle	. 25
	Activités de la réserve	. 26
	Structure gestionnaire	. 27
	Périmètre de la réserve	. 28
	Réglementation	. 28
	Espèces emblématiques	. 29
	Documents de communication	. 30
	Contacts	. 32
	Accessibilité de l'information	. 32
	Résumé de l'indicateur connaissance	. 33
	C.L'indicateur d'intérêt : une réserve source de plus-value en dépit de choix de gestion parfois difficilement appréhendés	
	Fréquence des visites	. 35
	Animations/évènements proposés	. 35
	Choix de gestion de la réserve	. 37
	Efficacité des actions de gestion	. 39
	Importance de la réserve	. 41
	Acceptabilité de la réglementation	. 42

	Contrainte	. 43
	Evolution du ressenti	. 45
	Image de la structure gestionnaire NE17	. 45
	Niveau de compétence	. 46
	Apports locaux	. 47
	Apports personnels	. 48
	Résumé de l'indicateur d'intérêt	. 49
	D.L'indicateur d'implication : une qualité relationnelle incontestée ne faisant pas obstacle à un anque d'investissement manifeste	
	Nature des liens	. 51
	Importance des liens	. 52
	Participations aux évènements/animations	. 53
	Invitation à une journée annuelle de rencontre	. 55
	Qualité de l'écoute/prise en considération	. 55
	Qualité des rapports	. 56
	Evolution des liens	. 57
	Résumé de l'indicateur d'implication	. 58
E	Spécifique aux membres du CCG	. 59
	Implication à la vie de la réserve	. 59
	Avis sur l'instance de discussion	. 59
	Interventions lors des réunions	. 60
	Fréquence de participation aux réunions	. 60
	Résumé de l'indicateur relatif aux membres du CCG	. 61
F	Les indicateurs de synthèse : récapitulatif guidant la réflexion vers les leviers d'ancrage	. 62
	Rapports bénéfices/inconvénients	. 62
	Evaluation de l'état d'ancrage territorial	. 63
	Résumé du bilan	. 64
	Synthèse des points forts et des points faibles de la réserve	. 65
	LA RECHERCHE DE LEVIERS D'ACTION OPTIMAUX : UNE REFLEXION A POURSUIVRE POUR UNI PROPRIATION LOCALE REUSSIE	_
	A.L'établissement d'un tableau d'objectifs et d'actions : une réponse adaptée aux enjeux de onservation poursuivis par le plan de gestion	. 70
	Une étude venant conforter les facteurs d'influence des OLT du plan de gestion	. 70
	La définition d'actions concrètes visant à améliorer l'ancrage territorial de la réserve	. 72

	B. Divers biais méthodologiques : des points d'amélioration pour optimiser l'efficacité des levi	ers
	d'action	74
	Les biais tenant au facteur humain	74
	Des indicateurs parfois redondants et inadaptés	74
	Des groupes d'acteurs à multiple casquettes et des catégories sous-représentées	<b>75</b>
	C.Une autre dimension de l'ancrage : des pistes pour évaluer l'intérêt local	<b>7</b> 6
	Veilleurs de Vent : nouveau marqueur d'un rayonnement local	77
	Les projets scolaires : une appropriation locale à différentes échelles générationnelles	78
	L'atelier de prospective participatif : un outil favorisant un ancrage territorial durable	<b>7</b> 9
C	ONCLUSION	80
	Eléments de discussion	81
	BIBLIOGRAPHIE	97
	TABLE DES FIGURES	99
	CONCLUSIONS DU DAT	L <b>00</b>
	TABLE DES ANNEXES	L <b>0</b> 4

### CADRE DE L'ETUDE

Aujourd'hui, de nombreux acteurs se partagent la **gestion du territoire** et parmi eux les associations naturalistes assument un rôle de **gestionnaire des espaces naturels protégés**.

C'est le cas de **Nature Environnement 17**, une association départementale de protection de l'environnement affiliée à **France Nature Environnement** (FNE), association nationale, et fédérée au niveau régionale par Poitou-Charentes Nature. Créée en 1967, sa gestion est assurée par des administrateurs bénévoles élus (Comité Directeur), et une équipe de salariés permanents. A l'image des associations de même nature, ses missions sont « *d'étudier, de conserver la faune et la flore du département, d'informer et de sensibiliser à la protection et à la conservation de notre patrimoine naturel et de lutter contre les menaces qui pèsent sur l'environnement et la biodiversité ». Pour se faire, l'association est dotée d'une maitrise foncière lui ayant permis d'acquérir 20 ha (hectares) sur le Département Poitou-Charentes.. Parmi les espaces protégés dont l'association est gestionnaire figure la RNR de la Massonne située sur les communes de La Gripperie Saint Symphorien et de Saint Sornin, à l'extrême Sud-Est du Marais de Brouage, à la limite Ouest des terres les plus hautes de la région saintongeaise.* 

S'appuyant sur les représentations d'un panel d'acteurs clés du territoire, le diagnostic d'ancrage territorial réalisé aura vocation à proposer des pistes d'amélioration à intégrer au futur plan de gestion de la réserve. Ainsi, les actions envisagées pourront venir conforter « L'ancrage local de la réserve et la pédagogie de l'environnement », facteur clé de la réussite de l'objectif opérationnel « Mettre en place une stratégie d'accueil et de sensibilisation d'un public local dans l'objectif de mieux faire comprendre et s'approprier le rôle fondamental de la RNR (acteurs, habitants et usagers locaux) », tout cela afin d'assurer à la réserve un fonctionnement optimal.

Cette étude s'inscrit dans la **phase finale du protocole** mis en place depuis plus de 10 ans par RNF et vise à proposer la version la plus aboutie de l'outil « **Diagnostic d'ancrage territorial** ». Avant **déploiement** de la méthodologie à l'échelle nationale dès l'année prochaine (2021), l'outil est une dernière fois expérimenté sur la RNR la Massonne, et parallèlement sur 4 autres réserves françaises (RNR Massif du Pibeste Aoulhet, RNR Tercis-Les-Bains, RNN Forêt de Neuhof-Illkirch, RNN Les Nouragues) qui se sont toutes portées **volontaires**. L'étude d'ancrage territorial menée sur la RNR de la Massonne poursuit l'objectif de faire ressortir un certain nombre d'**observations** lors de l'application de cette méthodologie, qui seront recueillies par RNF pour **perfectionner l'outil**.

Par conséquent, le diagnostic d'ancrage territorial répond aux deux questions suivantes :

La RNR la Massonne est-elle bien acceptée par les acteurs du territoire et intégrée dans son maillage local ? Quel est actuellement son niveau d'ancrage territorial auprès de ces acteurs ?

La RNR la Massonne peut-elle mettre en place des actions venant améliorer cet état d'ancrage ? Si oui, lesquelles proposer eu égard aux résultats du diagnostic d'ancrage ?

Pour y répondre, il conviendra de s'intéresser au cadre méthodologique stricte imposé(I) avant d'aborder les résultats recueillis lors de l'enquête (II) qui ont permis d'envisager les pistes d'actions à mettre en œuvre pour améliorer l'état d'ancrage territorial de la réserve (III).

### INTRODUCTION

Faisant suite à la **loi de 1976** (Loi relative à la protection de la nature), l'article **L 332-1** du Code de l'Environnement est venu préciser les modalités d'attribution du statut de « **réserve naturelle** » à des portions de territoire.

Ainsi, peuvent être qualifiées de réserves naturelles :

« Des parties du territoire d'une ou de plusieurs communes (...) lorsque la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière ou qu'il convient de les soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader ».

Derrière cette réglementation générale cohabitent deux modes de classement distincts, les **Réserves Naturelles Nationales** (RNN) et les **Réserves Naturelles Régionales** (RNR), l'un (RNN) assurant la pérennité du site pour une durée illimitée.

Contrairement aux Parcs Nationaux instaurés par la loi de 1960, les réserves naturelles ne poursuivent donc pas une vocation touristique et économique et « restent le territoire des scientifiques ou des naturalistes<sup>1</sup> », seuls acteurs légitimes à agir sur ces milieux fragiles « qu'il convient de (...) soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader ».

Mais qu'en est-il des liens entretenus entre ces milieux spécifiques et son territoire périphérique ?

Parallèlement à une meilleure prise en compte de l'intervention humaine dans le façonnement de la biodiversité, la Création Permanente des Réserves Naturelles (CPRN), ancienne RNF, convaincue de « l'articulation des relations espaces protégés-zones périphériques », cherche à montrer dès les années 1982, l'intérêt local des réserve considérées « très riches » afin de lutter au processus de dégradation auxquelles celles-ci sont inévitablement soumises (archives RNF).

Cette étude de la « *justification et l'intérêt socio-économique des réserves* », dont une première proposition est avortée en 1984, ne sera de nouveau portée que dans le courant des années 1990 par RNF, succédant à l'ancienne CPRN en 1993<sup>2</sup>.

La volonté de construire un argumentaire centré sur le **développement territorial** est motivée par la nécessité d'obtenir les **financements** nécessaires aux enjeux de conservation face à des politiques encore réticents à consacrer une part de leur budget à ces problématiques environnementales.

Pendant longtemps, de nombreux gestionnaires, marqués par leur **culture naturaliste**, se questionnent sur la vocation de ce discours territorial qu'ils n'associent pas à celui de la protection du patrimoine. Pourtant, au fil du temps, force est de constater que les deux sont loin d'être **incompatibles** et que cette **complémentarité** finira par séduire les politiques dans leurs stratégies de développement territorial.

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Des réserves de nature aux territoires de biodiversité, Jacques Lepart, Pascal Marty

 $<sup>^2</sup>$  « Quel rôle pour les réserves naturelles dans le développement des territoires ? », Revue Espaces Naturels n°39, juillet 2012

La mise en place de nouveaux niveaux de gouvernance territoriale (pays, intercommunalités etc) incite RNF à faire de ce lien entre réserve naturelle et territoire son *leit motiv*, menant à la création en 2008 d'un groupe de travail dédié : « la Commission Développement Durable des Territoires ».

Cette période marque un nouveau palier dans le long travail venant se questionner sur la **place** accordée à l'Homme au sein des **projets de conservation** par le biais d'une notion en construction : l'ancrage territorial des réserves naturelles.

### L'ancrage territorial, la notion

Percevant l'étroite relation qui existe entre le succès social et le succès écologique d'une réserve naturelle, RNF vient alimenter les travaux préexistants de Depraz et Laslaz avec le financement en 2010 de la thèse de Clara Therville³ complétée en 2015 par la thèse de Sarah Jane Krieger⁴. Ces ouvrages apportent un éclairage sur le rôle et la place des espaces naturels protégés sur leur territoire et montrent qu'ils sont intimement liés aux perceptions et représentations des acteurs locaux à leur sujet. Dépeignant les interdépendances existantes entre la réserve et son environnement proche, S.J.Krieger et C.Therville mettent l'accent sur l'impossibilité de penser la réserve naturelle comme une entité à part du reste du territoire. C.Therville en particulier affirme par son « approche intégrative » la nécessité d'une gestion conservatoire intégrant les dynamiques territoriales. Le concept d'Akzeptanz initié en 2005 par Depraz⁵ vient de trouver son pendant dans les notions d'acceptation, d'adaptation et d'appropriation considérées comme facteurs d'une intégration territoriale plus ou moins réussie. Si pour S.J Krieger, l'appropriation est à rattacher à la « propriété » ou la « possession », pour C. Therville cette notion prend la forme d'une acceptation favorisée par une« adhésion affective, cognitive et conative, une adhésion totale à l'objet considéré ».

La notion d'ancrage territorial prend de la consistance, pouvant désormais être définie comme « *le niveau d'appropriation que se font les acteurs locaux d'une entité géographique en fonction des efforts d'intégration réalisés par cette entité* »(RNF).

A travers le prisme de ces définitions, il devient aisé de comprendre que l'enjeu du diagnostic d'ancrage territorial d'une réserve naturelle est de saisir la manière dont les différents acteurs du territoire accueillent ce dispositif de protection en fonction de leur statut, intérêt et représentation. Pour évaluer le niveau d'ancrage territorial de la réserve, il convient de s'interroger à un « instant "T" sur le degré d'appropriation de cette entité géographique par les acteurs du territoire tout en mettant en parallèle les efforts d'intégration réalisés par cette entité »<sup>6</sup>. Prendre la mesure de l'ancrage territorial requière de s'intéresser aux usages, aux valeurs et aux liens qui animent les

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Clara Therville « Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Sarah-Jane Krieger « Écologisation d'un " centaure " ? Analyse d'une appropriation différenciée des enjeux environnementaux par les usagers récréatifs de nature »

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Depraz Samuel, « Le concept d' « Akzeptanz » et son utilité en géographie sociale. Exemple de l'acceptation locale des parcs nationaux allemands »

<sup>&</sup>lt;sup>b</sup> Maréchal Anatole (2018), LPO France « Réaliser une étude d'ancrage : guide méthodologique »

rapports sociaux entre les acteurs locaux et le représentant de la réserve naturelle, voire la réserve naturelle même.

S'emparant des résultats de ces études, RNF souhaite développer un **outil** permettant de mesurer le **fonctionnement social** de ces espaces : le **diagnostic d'ancrage territorial**. Deux principaux projets vont servir de socle expérimental pour le perfectionnement de ce protocole. Le premier sera mené de **2013 à 2017** sur 15 réserves d'Île de France tandis que le deuxième signera un partenariat durable avec la LPO en réalisant une série d'études d'ancrage territorial sur une douzaine de réserves de **2017 à 2021**.

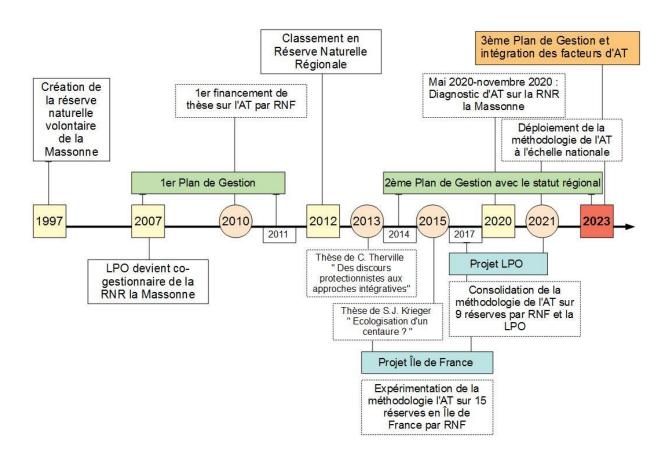


Figure 1 : Frise chronologique à double temporalité (projets RNF/ RNR la Massonne)

### L'ancrage territorial, les objectifs

En 2018, le rapport prospectif de RNF a identifié l'ancrage territorial comme un « *enjeu prégnant* », induisant que les membres du réseau attendaient un encadrement, des formations, des outils pour répondre à cet enjeu de l'ancrage territorial.

### Mais que recouvre cette notion d' « enjeu prégnant » ? Quels objectifs permet-elle d'atteindre ?

Si pendant longtemps les gestionnaires d'espaces naturels protégés avaient du mal à identifier les interactions existants entre ces deux systèmes territoriaux – que sont la réserve naturelle et son territoire périphérique-, beaucoup se rendent désormais à l'évidence qu'une prise en compte du socio-écosystème de la réserve permet d'anticiper certaines crises sociales néfastes à la fonctionnalité du site protégé<sup>7</sup>.

Articulée autour de la notion d'« écologie de la réconciliation » (Michael Rosenzweig), la stratégie des réserves naturelles est aujourd'hui d'accentuer la plus-value de leur présence en termes de bénéfices socioéconomiques sur le territoire, dont la mise en valeur avait été jugée insuffisante dans le bilan Pennec<sup>8</sup>. Comme vient le préciser RNF « car mieux expliciter les bénéfices économiques et sociaux des réserves naturelles devrait aider les gestionnaires, les porteurs de projets, les autorités de classement et RNF à prendre part aux arbitrages budgétaires, à convaincre les élus locaux et autres décideurs publics de l'intérêt d'une réserve [...]. Les convaincre de l'intérêt d'investir dans le financement des réserves naturelles actuelles et en création, et de faire le choix d'un développement local qui protège durablement le patrimoine naturel » (RNF, 2015).

A la lecture de cet argumentaire, il devient aisé d'envisager les **différentes dimensions** que recoupe une étude d'ancrage territorial. Ses apports sont en effet multiples : la recherche d'un **soutien de la gestion et des choix de gestion** viendra favoriser l'**obtention de financements** qui, en plus de servir les enjeux de conservation du site, contribueront à développer les actions de la réserve naturelle pour **participer à l'atteinte des objectifs poursuivis par les politiques publiques environnementales<sup>9</sup>.** 

Ces trois intérêts fondamentaux recouvrent une pluralité de bénéfices apportés à la réserve par la réalisation du diagnostic d'ancrage territorial parmi lesquels **consolider le capital social** de la réserve et **asseoir le leadership** du conservateur sont des piliers pour la fonctionnalité du site protégé :

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Cosson Arnaud, Therville Clara, Mathevet Raphaël et al., « Dynamiques d'intégration des espaces naturels protégés en France : une approche comparative entre parcs nationaux et réserves naturelles »

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Bilan Pennec « 2002-2012 : bilan de 10 ans de décentralisation de la compétence réserve naturelle aux Régions » (Labbé et al., 2013)

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> « Valeurs ajoutées des réserves naturelles pour leur territoire », Synthèse des études de cas, VERTIGOLAB

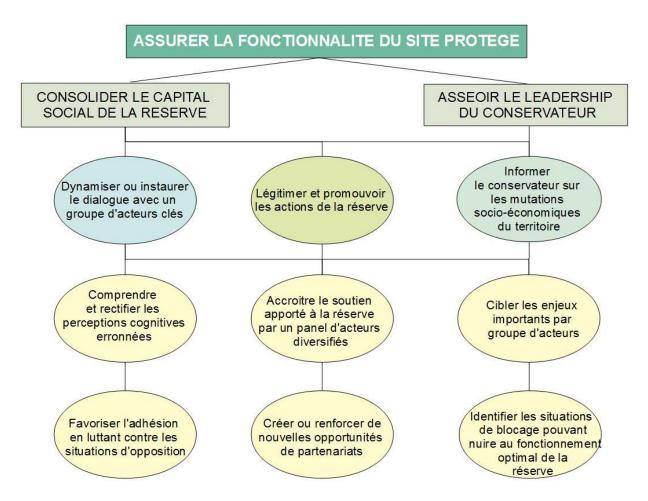


Figure 2 : Tableau des bénéfices d'une étude d'ancrage pour la RN

Mais qu'en est-il de la RNR la Massonne ? L'ancrage territorial constitue-t-il un enjeu pour cette entité géographique ? Dans quelles mesures ?

### Caractéristiques territoriales et biologiques de la RNR la Massonne

La première particularité de la RNR de la Massonne réside dans sa composition foncière puisque les 100 hectares de terrain que la réserve occupe s'étendent uniquement sur des **propriétés privées**. Son existence même tient à la démarche volontariste de Monsieur et Madame BENIER, Madame RIVIERE et Madame DANDELOT qui ont souhaité préserver les richesses naturelles sur leur propriété. Ainsi, en 2012, suite à la demande de l'ensemble de ces propriétaires, la Réserve Naturelle Volontaire (RNV) de la Massonne avec de nouvelles parcelles a acquis le statut de réserve naturelle régionale. Ce site est co-géré par l'association **Nature Environnement 17** - gestionnaire principal depuis 1997-et la **Ligue pour la Protection des Oiseaux** (LPO) depuis 2007.

Ce nouveau classement obtenu en 2012 nous emmène vers la seconde spécificité de la réserve liée à la richesse exceptionnelle de son patrimoine. En raison de sa localisation à l'extrême sud-est du Marais de Brouage, à la limite ouest des terres les plus hautes de la région Saintongeaise, la réserve naturelle se trouve à l'interface de deux sites Natura 2000 : les Landes de Cadeuil (FR5400465) et le Marais de Brouage (FR5410028 et FR5400431). Cette situation en fait un secteur à très forts enjeux biologiques puisque s'y côtoient une mosaïque d'habitats naturels et une flore très diversifiée, avec des marais sur alluvions fluviomarines, divers types de boisements, des landes, des prairies humides ou mésophiles et plusieurs habitats d'origine anthropique (ancienne sablière reconvertie en étang, anciens marais salants...).

Ce regroupement de milieux aussi variés sur une superficie plutôt modeste a conduit vers une concentration biologique qui lui a valu d'être considérée comme l'une des réserves les plus riches de l'ouest de la France dans sa catégorie de taille, et la plus diversifiée de la région Poitou-Charentes, réserves nationales et régionales confondues (J. Terrisse, 2008).

Du côté de la flore, près de **600 espèces végétales** y sont dénombrées, dont vingt-huit d'entre elles peuvent être qualifiées de rares et/ou menacées à divers titres et bénéficiant d'un statut légal de protection. La réserve accueille, par exemple, **l'une des plus grandes stations d'Europe pour l'Iris de Sibérie**. S'y ajoutent les plantes d'un intérêt particulier qui, de par leur rareté dans la région, renforce l'intérêt botanique du site. Du côté de la faune, de nombreuses espèces sont remarquables et sont issues de la liste rouge des espèces menacées et/ou protégées au niveau régional, national et/ou d'intérêt communautaire. La **Cistude d'Europe**, la **Loutre d'Europe** et de nombreux **chiroptères** en font partie.

#### Un site préservé mais concerné par les pressions anthropiques du territoire périphérique

De par sa situation géographique à cheval entre les deux communes de La Gripperie-Saint-Symphorien et de Saint-Sornin, la Réserve Naturelle de la Massonne constitue le coeur d'un socio-écosystème assez complexe : de nombreux acteurs du territoire, riverains, usagers locaux, usagers professionnels, exploitants, élus, scolaires, opérateurs de loisirs ou culturels gravitent autour du site. En raison de leurs activités variées à proximité de la réserve, ces catégories sont concernées de manière directe ou indirecte par le fonctionnement global de la réserve. Ces personnes ou structures entretiennent donc un lien plus ou moins fort avec la réserve. Or, comme en témoignent les infractions répertoriées à ce niveau, de nombreux usagers éprouvent des difficultés à comprendre

**l'interdiction d'accès** qui régit le périmètre de la réserve, et cela en dépit des panneaux et de sa signalétique réglementaire.

De plus, le territoire proche de la réserve n'a pas échappé aux profondes mutations agricoles qu'a connu l'Europe depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Ainsi, depuis près d'une quarantaine d'année, le secteur se caractérise sur ses terres hautes par la mise en culture intensive et le déclin de l'élevage bovin extensif. La conséquence majeure de l'abandon progressif des milieux de zones humides, landes et pelouses au profit d'une agriculture de ce type, hormis celle de la pollution des sols, réside dans la captation massive de l'eau pour l'approvisionnement de cette production agricole.

Or, le positionnement hydrologique de la réserve naturelle, en aval du bassin versant, fait de l'eau (eaux de surface et souterraine) un enjeu structurant pour la réserve. Les milieux et les espèces composant le site sont, de par leurs natures même, dépendants d'un approvisionnement en eau de qualité régulier et suffisant pour leur permettre de perdurer. Il en va ainsi de l'Iris de Sibérie, par exemple, dont le maintien dépend étroitement des niveaux des nappes, mais également de la mosaïque d'habitats, à laquelle est associée une importante diversité floristique, avec de nombreuses espèces rares et menacées et faunistique telle que la Cistude d'Europe. Appréhender le fonctionnement hydrologique du site s'est avéré une priorité pour les gestionnaires de la Réserve Naturelle Régionale de la Massonne.

### Des actions de gestion au service des enjeux de conservation du site

Les trois objectifs de la RNR de la Massonne sont ceux communément fixés par l'ensemble des réserves naturelles à savoir : *protéger, gérer, sensibiliser*<sup>10</sup>. Ces missions se retrouvent dans le plan de gestion de la réserve, rédigé par les gestionnaires de la réserve en l'occurrence Thomas Dupeyron (conservateur) et Sandra Laborde (chargée de mission patrimoine naturel), selon la **méthodologie** nationale des plans de gestion des RNF. Le plan de gestion définit ainsi les actions à mettre en oeuvre pour permettre d'assurer la continuité et la cohérence de la gestion dans l'espace et dans le temps. Il est validé par le CCG et la Région NA après avis du CSRPN (processus réglementaire).

Toutes les actions effectuées sur le site répondent à des **objectifs de préservation des milieux et des espèces naturelles**, cadrés dans ce plan de gestion et sous la responsabilité de NE17 (gestionnaire principal). Les **propriétaires** sont associés à la gestion de la réserve. Une concertation collective a permis de mettre en oeuvre des **travaux d'entretien et de restauration** des milieux naturels afin d'en assurer le bon état de conservation et ainsi de préserver une biodiversité très remarquable. Intégrée au Site Natura 2000 des Landes de Cadeuil, les landes de la réserve ont par exemple bénéficiées d'un programme expérimental de

restauration dont l'objectif est de rajeunir le milieu de la lande et de retrouver le cortège floristique des différents habitants présents sur la réserve.

Régulièrement, le conservateur de la réserve -Thomas Dupeyron- et son équipe entretiennent les **landes** pour éviter leur **disparition** susceptible d'advenir à terme par la colonisation des arbustes

-

 $<sup>^{10}</sup>$  Plan de Gestion de la Réserve Naturelle Régionale de la Massonne, 2014-2023

préfigurant le boisement. Cet entretien est mené en procédant à des **rajeunissements périodiques** (par tranche de 10 à 15 ans). Les chantiers de restauration sont poursuivis pour les secteurs à fortes potentialités. Tout ce travail est essentiel car le maintien des différents stades de végétation de la lande favorisent la présence d'espèces d'intérêt patrimonial différentes.

En raison de la présence d'une **richesse écologique incontestée**, l'intégralité de la réserve est donc soumise à une **réglementation forte** visant à préserver un patrimoine naturel souvent rare et menacé. Cette réglementation justifie que la **fréquentation du site** soit **interdite** hors des sorties nature et des évènements organisés par les gestionnaires, de même qu'est strictement interdit tout prélèvement et cueillette (fleurs, champignons, animaux).

De par ses caractéristiques territoriales et biologiques, la RNR de la Massonne apparaît donc comme un site dont la mesure de l'ancrage territorial se révèle un véritable enjeu pour assurer son état de conservation.

Mais que recouvre ce diagnostic ? A quelles exigences méthodologiques répond-il ?

# I. LES ETAPES METHODOLOGIQUES: UN CADRE STRICTE ASSURANT L'EVALUATION GLOBALE DE L'ETAT D'ANCRAGE

L'étude d'ancrage territorial de la RNR la Massonne s'appuie sur deux axes :

Le premier consiste à faire un état des lieux de l'ancrage de la réserve naturelle. Cet état des lieux se base sur les résultats de l'enquête, qui ont cherché à faire ressortir les perceptions et les ressentis des acteurs locaux vis-à-vis de la réserve. Ce diagnostic du socio-écosystème de la réserve est indispensable pour affiner la connaissance des gestionnaires sur les positionnements des acteurs en lien plus ou moins direct avec la réserve. Grâce à ces données, le(s) gestionnaire(s) est en mesure d'évaluer l'état d'appropriation de la réserve et de définir les leviers sur lesquels jouer pour assoir d'avantage le poids, le rôle et la reconnaissance de la réserve sur son territoire local.

Le deuxième consistera à déterminer des pistes d'amélioration dans la gestion de la réserve ressorties au travers de la phase d'enquête, en tenant compte des facteurs clés de l'ancrage. L'enquête sert à mettre en lumière les points et faiblesses de la réserve en termes d'ancrage pour que les gestionnaires puissent mesurer les efforts d'intégration à réaliser. L'ancrage est fortement corrélé à cette notion d'intégration territoriale dont il conviendra de continuer à suivre l'état pour connaître l'évolution du processus d'ancrage. Les nouveaux enjeux sociaux, révélés par la phase d'enquête, pourront trouver leur place dans le futur plan de gestion de la réserve sous la forme d'actions et d'objectifs concrets. A terme, ces propositions pourront être intégrées dans une section spécifique du tableau de bord du plan de gestion.

Concernant le site de la Massonne, le plan de gestion en vigueur depuis 2014 ne sera pas directement modifié mais une réflexion pourra être amorcée pour son **renouvellement à partir de 2023**.

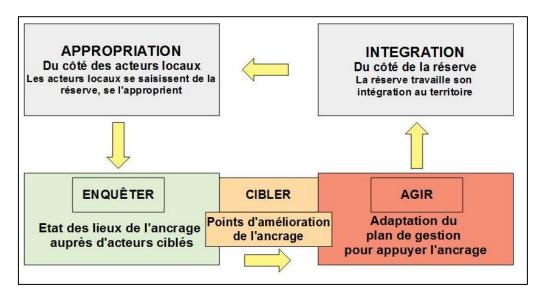


Figure 3 : Schéma du processus d'ancrage territorial

La méthodologie instaurée par RNF est rigoureusement organisée autour de **4 phases temporelles** : la **préparation**, l'**enquête**, l'**analyse de la donnée** et enfin leur **synthétisation** donnant lieu à restitution. Les nombreuses étapes constituant l'étude d'ancrage ne se cantonnent pas hermétiquement à une phase temporelle et peuvent parfois se réaliser au sein de plusieurs d'entre elles.

Chacune d'entre elles est spécifiquement détaillée dans un guide mis à la disposition de la personne en charge de cette étude<sup>11</sup>. Grâce à ce cadre méthodologique stricte, allant de la **détermination** d'acteurs clés puis de leurs profils cognitifs jusqu'au respect d'une grille d'évaluation basée sur un panel d'indicateurs évolués, les résultats du diagnostic permettent de dresser une évaluation globale de l'état d'ancrage territorial de la réserve.

### A. La détermination d'acteurs clés : une étape s'appuyant sur la réalisation du socio-écosystème de la réserve

Le listing des personnes à interroger est dressé avec le(s) gestionnaire(s) de la réserve à partir de la réalisation du **socio-écosystème de la réserve** préalablement établi avec les gestionnaires.

Ce(s) socio-écosystème(s), correspondant en réalité à plusieurs catégories d'acteurs, a été établi en fonction des liens préexistants ou à venir que la réserve entretient avec ces personnes/structures. Sur la totalité du listing des personnes gravitant autour de la réserve, une trentaine d'acteurs clés seront considérés comme prioritaires à rencontrer. Ce choix se fait en fonction des enjeux prioritaires de la réserve et des objectifs d'avenir qu'elle poursuit mais également pour valoriser les activités et les partenaires, existants ou futurs, qui accomplissent un travail étroit en faveur de la réserve. Plus précisément, les acteurs sont considérés comme déterminants pour l'enquête suivant deux critères/conditions. Le premier est d'obtenir l'échantillon le plus représentatif possible des types de positionnements, de discours et de perceptions qui coexistent sur le territoire propre et périphérique de la réserve naturelle pour chacun de ces groupes. Le second s'intéresse à l'impact direct ou indirect, réciproque ou unilatéral, marquant les rapports sociaux entre cet acteur et la réserve.

L'enquête n'a donc pas vocation à être représentative des groupes d'acteurs rencontrés. Cette méthode présente deux avantages. Le premier est qu'un même acteur possédant plusieurs casquettes<sup>12</sup>, expériences ou représentations, puisse être intégré dans différents groupes. Le deuxième tient à l'anonymat des personnes rencontrées lors de l'utilisation des données qualitatives (en dehors de l'équipe gestionnaire de la réserve). Cette phase de répartition des acteurs selon le (s) groupe(s) adéquats est déterminante pour la pertinence des résultats lors de leur lecture au travers de la grille d'indicateurs et leur illustration sous forme graphique.

-

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Anatole Maréchal, Réaliser une étude d'ancrage : guide méthodologique

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Une casquette est à entendre ici dans le sens de « fonction », selon l'expression « posséder plusieurs casquettes », c'est-à-dire appartenir à plusieurs catégories d'acteurs. En ce sens, une « casquette secondaire » est une fonction ou un rôle que tient un acteur de manière secondaire, influençant moins son discours que la casquette « première », c'est-à-dire son rôle ou sa fonction principale

15 riverains/élus

22 partenaires

6 chasseurs

15 gestionnaires/techniciens/acteurs de la protection de l'environnement

10 membres du CCG

8 acteurs pédagogiques/animateurs

5 acteurs du tourisme

Figure 4 : Nombre d'acteurs par catégorie rencontrés lors du DAT de la RNR la Massonne

### Ci-dessous, la liste des 31 acteurs rencontrés :

Riverains, élus	Teddy Brochard (habitant La Gripperie)			
	Benoit Biteau (député européen Les Verts)			
Riverains de la réserve naturelle	Denis Rouyer (maire de La Gripperie), Marie Galien (adjointe au			
et de son territoire périphérique.	maire)			
Sont associés à cette catégorie les	Mickael Daunas (habitant La Gripperie)			
élus des communes locales. Ceux-	Claude Larieux (habitant St Sornin)			
ci disposent avant du tout d'un	Christine GREMME (habitante La Gripperie)			
discours de représentants de la	Hanh Lévêque (habitante de La Gripperie)			
population locale et des	Jean Jacques Volelli (habitant Peuneau)			
différentes branche d'acteurs	David Gay (habitant La Gripperie)			
concernés par la réserve	François Lavoie (habitant Saint Nadeau)			
naturelle, et disposent également	Aude Bejar (habitante Trizay)			
d'un regard plus technique sur	Francine Baudin (habitante St Sornin, trésorière ass			
l'aménagement et les enjeux du	randonneurs de Saint Sornin)			
territoire local. Les chasseurs	Eric Vignaud (habitant St Sornin)			
contribuent également à cette	Vincent Lelong (habitant La Gripperie)			
catégorie.	Emmanuelle Bonneau (professeure des écoles à St Jean d'Angle)			
Partenaires	Benoit Biteau (éleveur sur RNR la Massonne)			
	Jean-Marie Gilardeau (Président de l'AFP et de l'Association			
Acteurs travaillant	Syndicale des Marais de Saint Agnant- Saint Jean d'Angle)			
occasionnellement avec la	Mickael Daunas			
réserve, dont les liens sont	Olivier Praud et Jérome Mery (FD Chasse 17)			
institués formellement ou non, et	Vérane Pagani (Cheffe de Projet Marais de Brouage)			
qui se définissent eux-mêmes	Marion Jansana (Chargée mission Natura 2000)			
comme partenaire ou sont définis	Christine GREMME (gérante gîte Terr'Océane)			
comme partenaires de la réserve	Hanh Lévêque (gérante de la Ferme de Brouage)			
par les gestionnaires.	Guillaume Malfait (Responsable Pôle Biodiversité, DDTM)			
	Nicolas Guitot (Syndicat Mixte Charente Aval)			

	Ségolène Travichon (Cheffe de Service Espaces Protégées, LPO)
	Guillaume Rulin (Chef de service OFB) Jean Jacques Volelli (projet extension) Jean Michel Laloue (Technicien Conservatoire du Littoral) Sandra Dobigny (animatrice Natura 2000) Benjamin Bobineau (Enseignant SVT au Lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc) Sébastien Mériau (Technicien Chambre Agriculture) Aude Bejar (directrice école élémentaire La Gripperie) Eric Oulhen (technicien ENS au CD17) Vincent Lelong (Garde technicien RNN Moëze Oléron) Emmanuelle Bonneau(professeure des écoles à St Jean d'Angle) Olivier Allenou (Responsable d'antenne CREN 17)
Gestionnaires, techniciens, acteurs de la protection de l'environnement  Acteurs associatifs ou professionnels qualifiés travaillant sur des sujets diversifiés liés à l'environnement soit dans le domaine de l'aménagement du territoire au niveau local (collectivités) tout comme quau niveau éloigné (administrations)	Olivier Praud et Jérome Mery (FD Chasse 17) Charlotte Rhone (Comité Régional de la Conchyliculture, Service Environnement) Marion Jansana (Chargée Mission Natura 2000) Guillaume Malfait (Responsable Pôle Biodiversité, DDTM) Nicolas Guitot (Technicien CTMA, Syndicat Mixte Charente Aval) Ségolène Travichon (Cheffe de Service Espaces Protégées, LPO) Guillaume Rulin (Chef de service OFB) Bruno Toison (administrateur NE17) Jean Michel Laloue (technicien Conservatoire du Littoral) Baptiste Sirot (EPTB Charente) Sandra Dobigny (animatrice Natura 2000) Sébastien Meriau (Technicien Chambre Agriculture) Eric Oulhen (technicien ENS au CD 17) Francine Baudin (Présidente de l'Association les Tilleurs, trésorière de l'association de préservation village St Sornin) Vincent Lelong (Garde technicien RNN Moëze Oléron) Olivier Allenou (Responsable d'antenne CREN 17)
Pédagogie, animateur  Acteurs professionnels ou associatifs de l'éducation à l'environnement, proposant aux travers leurs activités une vision pédagogique, une sensibilisation aux enjeux environnementaux en lien plus ou moins proches avec la réserve. Ces acteurs participent à n faire connaître les enjeux de conservation de la réserve tout en contribuant à une meilleure appropriation du site au travers de sorties organisées.	Vérane Pagani (Cheffe de Projet Marais Brouage) Marion Jansana (Chargée Mission Natura 2000) Nicolas Guitot (animateur GEMAPI) Sandra Dobigny (animatrice Natura 2000) Benjamin Bobineau (Enseignant SVT au Lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc) Aude Bejar (enseignante école élémentaire La Gripperie) Francine Baudin (Présidente de l'Association les Tilleurs, trésorière de l'association de préservation village St Sornin) Emmanuelle Bonneau (Professeure des écoles St Jean d'Angle)

Monde agricole/de l'élevage  Sont concernés tous les exploitants ou acteurs issus du monde agricole/de l'élevage mais également ceux en périphérie, ayant des enjeux communs (eau) avec la réserve de par leurs activités. A noter : la grande majorité de ces acteurs professionnels rencontrés contribuent également à la catégorie « Riverains ».	Teddy Brochard (éleveur La Grange aux Boeufs) Benoit Biteau (éleveur sur RNR la Massonne) Charlotte Rhone (Comité Régional de la Conchyliculture, Service Environnement) Hanh Lévêque (gérante de la Ferme de Brouage) David Gay (fils d'agriculteur, d'éleveur du domaine familial de La Chataigneraie) Eric Vignaud (agriculteur céréales blé/orges/mais)
Chasse  Associations locales, fédération, comité tous les acteurs du monde de la Chasse	Teddy Brochard Mickael Daunas (Président ACCA La Gripperie) Olivier Praud et Jérome MERY (FD Chasse 17) David Gay (vice président de l'ACCA St Sornin) François Lavoie (Président ACCA St Sornin) Eric Vignaud (trésorier ACCA St Sornin)
Membres du CCG  Tous les membres ayant droit à participer au Comité de Gestion de la réserve naturelle: y compris ceux n'y participants, de fait, jamais.	Benoit Biteau Denis Rouyer Mickael Daunas (Président ACCA La Gripperie) Jean Marie Gilardeau (Président de l'AFP et de l'Association Syndicale des Marais de Saint Agnant- Saint Jean d'Angle) Olivier Praud et Jérome Mery (FD Chasse 17) Vérane Pagani (Cheffe de Projet Marais de Brouage) Guillaume Malfait (Responsable Pôle Biodiversité DDTM) Bruno Toison (administrateur NE17) Sandra Dobigny (animatrice Natura 2000) Eric Oulhen (Technicien ENS au CD17) Olivier Allenou (Responsable d'antenne CREN 17)
Tourisme  Acteurs professionnels ou associatifs du tourisme local. Ces acteurs incluent ceux possédant un établissement touristique sur le territoire proche de la réserve, ainsi que ceux proposant des activités liées aux domaines de l'environnement, de la découverte de la nature.	Claude Larieux (gérant camping Les Etangs Mina) Christine Gremme (gérante gîte Terr'Océane) Hanh Lévêque (gérante de la Ferme de Brouage) Francine Baudin Eric Vignaud (gérant camping St Sornin)

### B. La trame d'entretien : une trilogie d'indicateurs retranscrivant la donnée qualitative

La méthodologie de l'étude d'ancrage s'appuie sur les matériaux que sont les **ressentis et les représentations** de la population locale, comme ont procédé C.Therville (2013) et S.J. Krieger (2015), recueillis par le biais d'un **questionnaire semi-directif**. Ce questionnaire semi-directif auquel devront répondre les acteurs est construit autour de **trois indicateurs** principaux :

- La « connaissance » détenue par les acteurs locaux à propos du site sur les éléments essentiels que la réserve a besoin de faire connaitre (missions, règlementation, périmètre...)
- L' « intérêt », positif ou négatif, des acteurs locaux pour ce que représente le site à leurs yeux
- L' « implication » des acteurs locaux, depuis le simple soutien ou positionnement moral jusqu'à l'appui financier, matériel, technique, ou bénévole

Pour chacune de ces catégories, une **graduation d'indicateurs sur 5 degrés allant du « moins bon » au « meilleur »** permet d'évaluer point par point l'état d'ancrage de la réserve. C'est grâce à cette grille qu'il est possible de passer de la **donnée texte à la donnée chiffrée**.

1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
Etat très négatif	Etat plutôt négatif	Etat mitigé/neutre	Etat plutôt positif	Très bon état

Figure 5 : Tableau de la graduation d'indicateurs sur 5 degrès

Les résultats qualitatifs recueillis sont retranscrits par le biais de ces indicateurs et de quelques valorisations graphiques offrant une vision d'ensemble de chacune des catégories d'ancrage. L'utilisation de **graphiques radars**, basés sur une échelle de notation à 5 gradients, se révélera particulièrement utile pour comparer les résultats selon les différents groupes d'acteurs et pour visualiser facilement les indicateurs d'ancrage à retravailler et ceux qui ont atteint leurs objectifs.

L'agrégation de tous les **sous-indicateurs** permet d'avoir une représentation globale de chacun des indicateurs principaux.

Suite à chaque entretien construit selon les indicateurs de Connaissance, d'Intérêt et d'Implication, une **analyse des profils cognitifs** de chacun des acteurs rencontrés sera établie.

Cette classification servira de **base générale** pour illustrer l'état d'ancrage de la réserve et, à ce titre, sera présentée en amont des résultats des indicateurs.

### C. Les Profils cognitifs : panorama globale du soutien apporté à la réserve par un panel d'acteurs variés

Ce concept, introduit par C.Therville dans son travail de thèse (2013) et réutilisé postérieurement par la LPO dans ses enquêtes, se base sur l'analyse du discours et des perceptions des acteurs pour illustrer une vision globale de l'état d'ancrage de la réserve. Cela permet à la réserve de se figurer le niveau de soutien dont elle peut bénéficier du côté des acteurs fédérés et environnementaux et, à l'inverse, d'identifier la marge de progression à envisager du côté des acteurs territoriaux ou contraints.

Les résultats des indicateurs d'ancrage viendront ensuite préciser les différents facteurs et freins à cette appropriation et intégration locale. Les profils se répartissent en 4 catégories principales :

**Territorial**: acteur en situation de **pseudo-neutralité**, ce qui peut se traduire par des **positions abstentionnistes et passives** (aucun inconvénient, aucune contrainte) ou de balances des avantages et des contraintes très **dépendantes du contexte territorial**. **Deux types** de territoriaux :

**Territorial désintéressé**: en l'occurrence, n'a pas d'intérêt vis-à-vis de la réserve ou de ses enjeux. Adopte une posture de retrait, de neutralité. N'apporte aucun appui, mais aucune menace non plus. Lorsque l'acteur a besoin d'échanger avec la réserve, limite au maximum les contraintes qui lui sont induites, évoque les contraintes liées, se positionne sur des choix de gestion différents.

**Territorial intéressé**: implication de l'acteur vis-à-vis de la réserve qui peut prendre la forme d'un soutien occasionnel, car l'acteur est sensible aux enjeux de la réserve. De plus, la réserve peut se révéler être la source d'un partenariat intéressant, à développer ou pérenniser. Cet acteur peut progressivement devenir un acteur « fédéré » à la réserve

**Environnemental**: acteur convaincu par les objectifs de conservation de la nature, et plus ou moins indifférent aux enjeux territoriaux. Le soutien à la RN est à la fois cognitif, affectif et conatif. Sa vision du territoire se focalise d'abord sur la RN et ses objectifs, avant de prendre en compte les enjeux territoriaux qui dépassent la réserve. Cet acteur est un allié de la réserve mais pas forcément de son gestionnaire. Il peut avoir tendance à isoler la réserve des autres acteurs locaux, ce qui est une menace pour les interdépendances qui lient la réserve et son socio écosystème. **Deux types** d'environnementaux :

**Spécialiste** : acteur professionnel ou associatif disposant de compétences fortes sur la thématique de l'écologie ou de l'aménagement du territoire. Dispose d'une vision du territoire qui s'appuie sur des arguments scientifiques et/ou une expérience solide

**Amateur**: acteur sensible aux enjeux environnementaux mais ne dispose pas des connaissances techniques ou bien de l'expérience permettant d'argumenter solidement sa vision du territoire

**Contraint**: acteur percevant la RN principalement en termes de **contraintes**, **de gênes**, **d'ingérences territoriales**. Perçoit un bilan négatif de la balance contraintes/avantages dans la mesure où ses apports bénéfiques ne compensent pas ses apports négatifs. Cet acteur est souvent un **opposant déclaré**, **ou au moins latent** à la RN. Il est généralement en situation de réactance vis-àvis de la RN, c'est-à-dire de rejet et de tension, voire de conflit ouvert avec ses gestionnaires. Au mieux, il se méfie de la RN. Dans les situations les plus conflictuelles, la RN ne présente à ses yeux aucun avantage, elle est « inutile » et « contraignante »

Fédéré : acteur porteur d'une vision fédératrice entre le positionnement des acteurs territoriaux et celui des acteurs environnementaux. Les fédérés adhèrent au projet de réserve, et reconnaissent à la fois les avantages qu'il représente en termes de conservation de la biodiversité, de développement « harmonieux » du territoire, mais également compte tenu des enjeux territoriaux identifiés auparavant (enjeux de développement touristique, de cadre de vie, identité et patrimoine). Ils reconnaissent également les inconvénients liés aux compromis, aux recouvrements et au potentiel conflictuel en termes de voisinage, d'usages, d'aménagement ou d'accès, mais acceptent ces contraintes et tentent de les atténuer.

Le classement en profils cognitifs associé aux indicateurs de connaissance, d'intérêt, d'implication et de synthèse permet de dresser l'évaluation globale de l'état d'ancrage en mettant au jour les facteurs et les freins lui étant associés.

Alors, la RNR de la Massonne est-elle bien ancrée sur son territoire ? Quels sont concrètement les résultats à ces indicateurs ?

## II. LES RESULTATS DES INDICATEURS : UNE MISE AU JOUR DES FACTEURS ET DES FREINS A L'ANCRAGE TERRITORIAL

### A. Les profils cognitifs : une réserve disposant d'une base de soutien solide

Aux vues de la répartition des profils, le soutien dont dispose la réserve semble solide : 39 % d'environnementaux (spécialistes et amateurs confondus), 26 % de fédérés, 26 % de territoriaux et 9 % de contraints laissent entrevoir une dynamique générale d'adhésion renforcée par des acteurs sensibles aux valeurs environnementales défendues par les gestionnaires. L'ancrage territorial de la RNR la Massonne apparaît donc comme plutôt bon.

Pour autant, il ne faut pas oublier que si les territoriaux ne représentent pas un potentiel conflictuel, leurs apports à la réserve restent relativement restreints en raison des **positionnements passifs** qu'ils arborent. Toutefois, à la quasi-unanimité, les territoriaux montrent de l'intérêt pour la réserve, et pourraient un jour s'avérer la source d'un **partenariat**. Seul un acteur, issu du monde de la chasse et du monde agricole y fait exception, et témoigne du désintérêt.

Un autre point doit faire l'objet d'une **vigilance** : si les acteurs contraints sont à priori peu nombreux, cela ne signifie pas qu'il n'en existe pas plus. Compte tenu des groupes d'acteurs dont ils sont issus, ces acteurs sont simplement **sous-représentés** par rapport à d'autres (partenaires/ gestionnaires). Leur vision ne doit néanmoins pas être sous-évaluée car elle est porteuse de réalités locales sur lesquelles s'appuyer pour améliorer l'intégration de la réserve.

Pour mieux comprendre l'origine de ces profils, un détail est nécessaire :

- Environnementaux spécialistes : il s'agit principalement de professionnels de l'environnement qui sont également partenaires de la réserve. Ces acteurs sont impliqués dans le fonctionnement de la réserve et sont fortement sensibilisés à ses enjeux. Leur soutien envers les choix de gestion des gestionnaires est fort.

La présence d'un élu, également issu du monde agricole sur la réserve, est à noter dans cette catégorie.

- Environnementaux amateurs : ce sont des partenaires de la réserve, également riverains, qui ne possèdent pas de connaissances pointues sur les thématiques environnementales mais sont convaincues par les raisons d'être de la réserve. Deux membres de l'enseignement en font partie et véhiculent un discours engagé sur la nécessité de la réserve pour l'accomplissement de leurs projets scolaires.

Un élu est également présent, revendiquant la réserve comme une **fierté locale** et prônant toutes les **plus-values** qu'elle représente de par ses vocations pédagogiques et environnementales.

- Fédérés : cette catégorie est plus hétérogène. Elle comprend une large majorité des partenaires de la réserve qui sont également des riverains et des gestionnaires/techniciens. Ces acteurs ne doutent pas du bien-fondé des actions de la réserve en termes de préservation du patrimoine naturel mais intègrent une fonction territoriale dans ses missions. Parce qu'elle est motrice pour le développement de son territoire, la réserve devrait faire quelques effort d'adaptation auprès de la

population locale, pour faciliter son appropriation. Ces acteurs encouragent la réserve a développé d'avantage sa **communication** et son **ouverture au public**. Son influence en termes d'**éducation à l'environnement** n'en serait que renforcée. Des acteurs mieux informés que d'autres, de par leur profession, suggèrent quelques ajustements dans les modes de gestion, toujours dans un souci de permettre à la réserve d'accomplir sa vocation de la manière la plus optimale possible.

A noter la présence d'un **acteur de la chasse** persuadé de la légitimité de la réserve dans le tissu local, en dépit de quelques suggestions tenant notamment aux techniques de l'agrainage.

- **Territoriaux** : cette fois encore, sont présents des groupes d'acteurs variés. Un mélange de riverains, chasseurs, acteurs issus du monde agricole, gestionnaires/techniciens, partenaires.

Tous ont comme point commun d'entretenir des **liens ponctuels, plutôt distants** avec la réserve, et dont le **degré d'implication reste limité**.

Ces acteurs ne remettent pas en cause l'utilité de la réserve mais sont encore loin d'admettre le rôle essentiel qu'elle peut jouer en matière de sauvegarde de la biodiversité. Le regard porté sur la réserve est empreint d'une logique territoriale fortement liée aux impératifs économiques. Certes, la réserve est reconnue comme générant un cadre de vie agréable mais sa réglementation est estimée un peu disproportionnée eu égard aux enjeux de conservation, qui ne constituent pas une priorité en soi. Pour eux, la réserve appartient au territoire du marais composé d'activités socio-économiques dont elle devrait tenir compte. Son fonctionnement ne leur est pas gênant tant qu'il n'interfère pas avec leurs pratiques individuelles. La réserve les impacte faiblement, mais ils estiment qu'un équilibre doit être trouvé pour permettre la cohabitation de tous ces intérêts divergents.

A noter que cette catégorie inclue un **acteur de la chasse** devenu depuis peu partenaire de la réserve et dont le rapprochement avec les gestionnaires a eu sur lui ce qu'on appelle un « **effet réserve** » : une collaboration est à poursuivre avec cet acteur qui n'est pas loin de devenir **fédéré.** 

- Contraints : ceux qui émettent une forte critique à l'égard de la réserve sont des riverains chasseurs et un acteur du tourisme. Ces acteurs sont peu sensibilisés aux enjeux environnementaux, sauf peut-être l'acteur du tourisme, qui semblent entrevoir un intérêt potentiel dans l'organisation de visites thématiques pour sa clientèle. Les relations qu'il entretient avec la réserve sont des conflits de voisinage. Pour l'ensemble de ces acteurs, la présence de la réserve ne les dérangerait pas si la contrainte exercée n'était pas aussi forte : les dérangements occasionnés sont principalement liés à la présence des sangliers qu'ils imputent aux mauvais choix de gestion des gestionnaires.

Le **tableau est souvent noirci**, et peu importe l'implication des gestionnaires dans les projets de territoire, ceux-ci sont peu significatifs à leurs yeux.

A noter : les acteurs rencontrés n'étant pas représentatifs, il ne saurait être extrait de leurs discours des analyses générales.

De la même manière, la réflexion faite sur chacun des groupes d'acteurs permet uniquement d'identifier les sources de soutiens ou à l'inverse de résistances potentielles à la réserve. Elle ne saurait être appréciée en dehors du contexte de cette étude et ne doit en aucun cas être regardée comme révélatrice des positionnements absolus de la population de référence.

Concernant la **composition** des groupes d'acteurs, il faut relever que :

- Les **chasseurs** rencontrés contribuent d'un tiers au groupe des **riverains** et de moitié à celle des **acteurs issus du monde agricole** : 5 chasseurs sur 6 sont riverains, 3 chasseurs sur 6 sont issus du monde agricole.

Les réponses de ces trois groupes sont corrélées et peuvent donc entrainer des similarités surtout entre chasseurs-acteurs issus du monde agricole.

- Des mêmes acteurs peuvent appartenir aux catégories « membres du CCG », « partenaires », « gestionnaires/techniciens/acteurs de la protection de l'environnement », « acteurs pédagogiques/de l'animation », ce qui induit une tendance à l'uniformisation des résultats obtenus entre ces quatre groupes.
- Le point de vue d'un des membres de l'association NE17 a servi pour l'analyse globale mais n'a pas été intégré à la grille d'évaluation dans un souci de partialité

Les limites liées à l'échantillonnage de ces acteurs tiennent à :

- La méthodologie propre de cette étude qui indique un **nombre d'acteurs** qu'il n'est pas recommandé de dépasser
- La **position géographique** de la réserve en fond de marais associée à sa réglementation qui restreignent le nombre d'acteurs impliqués dans son socio-écosystème
- La **disproportion quantitative** entre les différents groupes d'acteurs : certains sont plus représentés en nombre que d'autres
- l'**indisponibilité** de quelques acteurs pourtant jugés clés dans le socio-écosystème de la réserve dans le temps court de la phase d'enquête

# B. L'indicateur de connaissance : la détention d'informations essentielles malgré un manque de visibilité

La réserve est plutôt bien connue par l'ensemble des acteurs rencontrés, comme le montre la moyenne de **4,1/5** à l'indicateur de connaissance. Néanmoins, cette connaissance reste encore un peu **superficielle**. Les acteurs possèdent une connaissance moindre des activités de la réserve, de son périmètre et de l'intégralité des outils de communication dont elle dispose.

Ci-dessous le détail par sous indicateur.

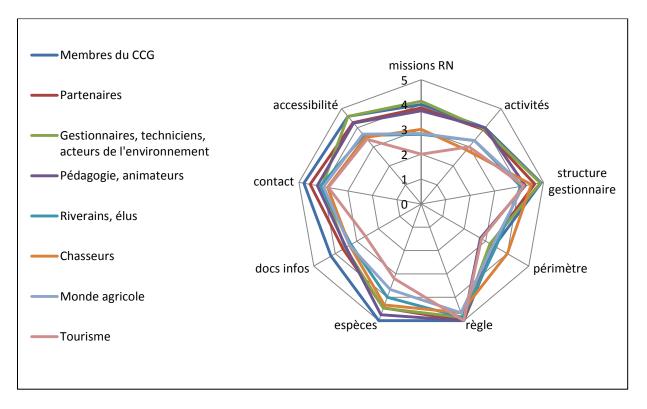


Figure 6 : Graphique radar de l'indicateur connaissance

#### Missions d'une réserve naturelle

Il s'agit des trois missions communément poursuivies par les RN, à savoir : **protéger**, **gérer**, **sensibiliser**.

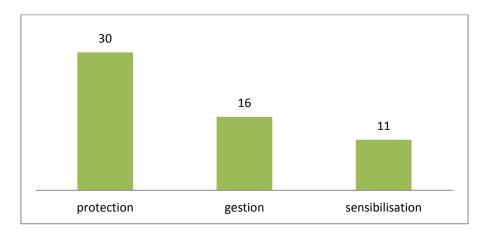


Figure 7 : Graphique de connaissance des missions RN

Avec une moyenne de **3,5/5** : ce sous indicateur est l'un des moins bien noté de la catégorie connaissance.

Tous les acteurs associent presque automatiquement la réserve à la **protection de l'environnement** (97%). Mais, en dehors des **gestionnaires/techniciens/acteurs de la protection de l'environnement**, très peu d'acteurs sont capables de donner des exemples d'actions mises en place pour satisfaire cet objectif.

A peine plus de la moitié pensent à la mission de **gestion** (52%). Le volet **sensibilisation** est mentionné par seulement **un tiers** des acteurs (35%).

Les **chasseurs**, **acteurs issus du monde agricole et riverains** sont ceux qui possèdent la connaissance la plus **faible** des missions d'une réserve naturelle.

A noter : le caractère restrictif de ce sous-indicateur se basant sur des réponses bien déterminées, très précises, peut parfois conduire à une notation en deçà des connaissances réelles de l'acteur.

### Activités de la réserve

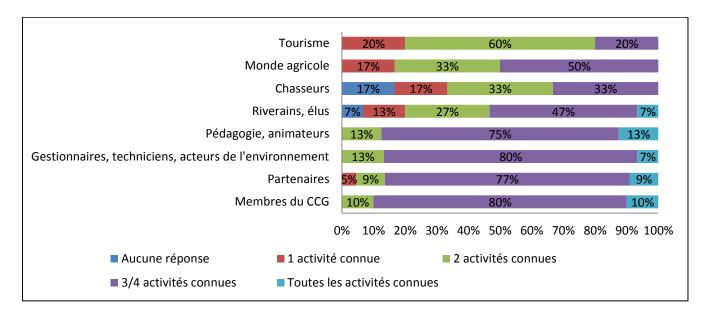


Figure 8 : Graphique de connaissance des activités de la réserve par groupe d'acteurs

Les activités de l'équipe de la réserve sont **globalement bien connues**, même si la moyenne obtenue est la deuxième plus basse des sous indicateurs de connaissance (3,7/5).

Presque l'intégralité des acteurs est informée (87%) des **missions de gestion** du patrimoine naturel et des **suivis**, **études et inventaires** (81%) réalisés par l'équipe de la réserve.

Les partenaires et gestionnaires / techniciens / acteurs de la protection de l'environnement abordent plus en détails ce que recouvrent ces deux notions, soit de par leur expérience professionnelle, soit de par les liens réguliers qu'ils entretiennent avec la réserve dans leur partenariat.

Sont ainsi fréquemment soulevées les actions de conservation, de restauration, d'entretien et d'ouverture des milieux par fauche, broyage manuel et pâturage bovin.

Les acteurs de la chasse témoignent plutôt d'une connaissance médiocre (2,8/5) sur les activités de l'équipe réserve. La totalité pense aux suivis des espèces faune/flore, mais beaucoup questionnent le travail réalisé sur les milieux, considérant que les gestionnaires ne les entretiennent pas. Partant de cette idée, leur constat est que cela favorise une « concentration de sangliers » dans la réserve, qui va ensuite être à l'origine de « dégâts sur les terrains agricoles adjacents ». Les chasseurs ne semblent pas comprendre le rôle joué par la réserve à l'égard des sangliers et considèrent que son objectif est la protection de cette espèce, associant de fait la réserve à un « nid de sangliers ». . En réalité les réserves naturelles demeurent des zones de quiétude pour toute la faune sauvage, y compris les sangliers, sur un territoire périphérique de plus de 20 km. Difficile de savoir si cette perception erronée est à l'origine d'un manque réel d'information ou d'un désintérêt à l'égard des activités de la réserve. Car, même si les relations avec les organismes de chasse se sont améliorées depuis plusieurs années (FD Chasse 17, ACCA La Gripperie Saint Symphorien), force est de constater qu'une majorité des chasseurs du territoire conservent parfois une position de réactance vis à vis de la réserve.

L'aspect **pédagogique/sensibilisation** est également bien pris en compte comme une activité intégrante de la réserve par un grand nombre d'acteurs (74%).

Le travail de **vulgarisation** réalisé par la réserve est perçu comme **essentiel** par les partenaires, gestionnaires / techniciens / acteurs de la protection de l'environnement, les acteurs pédagogiques/animateurs et un bon nombre de riverains/élus.

Est également mis en avant l'importance de l'**amélioration des connaissances** dans les réseaux scientifiques.

Assez paradoxalement, un sous indicateur montrera que la participation aux évènements organisés par la réserve est plutôt faible, tous groupes d'acteurs confondus.

Finalement, les activités les moins mentionnées sont celles liées à la surveillance / police (29%), l'administratif (19%) et le relationnel avec les acteurs locaux (16%). Cela n'a rien de surprenant dans la mesure où ces champs d'action sont moins visibles ou moins intuitifs que les autres, et sont d'avantage évident pour les acteurs y ayant déjà été confrontés.

Assez naturellement, ce sont donc les partenaires et gestionnaires / techniciens / acteurs de la protection de l'environnement qui connaissent le mieux ces champs d'action.

Seulement un acteur du groupe des chasseurs **n'a pas répondu à cette question**. Ce comportement tend à montrer sa **forte réactance** vis-à-vis de la présence de la réserve, à laquelle il s'oppose, loin de partager la même vision environnementale.

### Structure gestionnaire

Presque tous les acteurs associent la réserve aux gestionnaires **Nature Environnement 17 et LPO** (80%).

En revanche, les acteurs ne sont pas forcément capables de différencier les **différentes responsabilités** incombant aux deux structures, en dehors des professionnels de l'environnement qui ont conscience que la gestion permanente du site à l'année est assurée par les membres de NE17.

Lorsque la réponse n'est pas complète (16%), c'est que les acteurs n'ont **pas mentionné la LPO**. Etant donné que son statut de gestionnaire est minoritaire par rapport à Nature Environnement 17, la LPO n'est en effet **pas très présente**, et par conséquent **pas très représentée** sur le site de la RNR la Massonne.

La seule personne qui n'a pas répondu correctement est un nouvel arrivant ayant une connaissance très réduite sur la réserve.

La moyenne sur cet indicateur est très bonne (4,5/5).

### Périmètre de la réserve

Le périmètre de la réserve est **globalement connu**, toutes catégories d'acteurs confondus (3,2/5).

Ceux possédant la meilleure connaissance sont finalement les acteurs de la chasse (4/5) et les riverains/élus (3,5/5), alors que les acteurs pédagogiques/animateurs (2,7) et du tourisme (2,8/5) manquent de visibilité sur les limites de la réserve.

Ce résultat s'explique par le fait que les limites du site sont plutôt **complexes**, avec de nombreuses enclaves, et trois propriétaires fonciers qui se partagent un parcellaire très découpé.

Souvent, les acteurs incluent un peu trop généreusement une partie du Marais de Brouage ou du Bois de la Rouillasse.

Ceux qui connaissent le mieux le périmètre du site sont assez logiquement les **acteurs qui vivent sur le territoire depuis longtemps**, qui ont arpenté sa périphérie, et également ceux qui ont travaillé sur le terrain avec la réserve.

### Réglementation

La réserve étant interdite d'accès au public en dehors des évènements organisés par les gestionnaires, les acteurs ont régulièrement du mal à cerner l'intérêt de cette question. Assez spontanément ils citent les interdictions de chasse, de cueillette, de pêche, des feux, des véhicules motorisés, avant même de penser à l'interdiction principale liée à l'accès. Pourtant, tous la connaissent (4,9/5), à l'exception d'un acteur, et lorsqu'ils la mentionnent, trouvent assez paradoxal que toutes les autres réglementations existent dans la mesure où finalement la présence d'autrui est interdite sur le site, interdisant de fait toutes les autres activités.

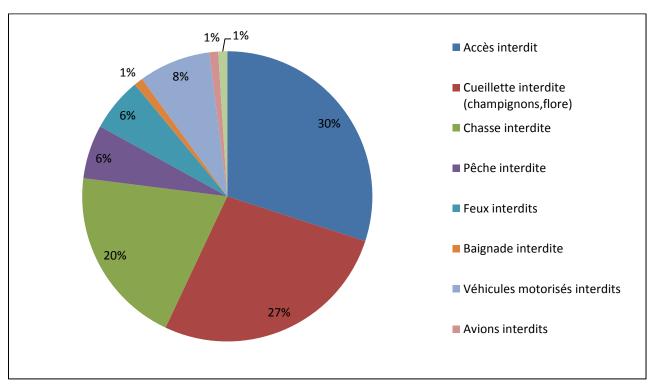


Figure 9 : Graphique de la connaissance des activités interdites sur la réserve

### Espèces emblématiques

De la même manière que pour la réglementation, les principales espèces emblématiques sont connues des acteurs (4,3/5). Les acteurs non spécialistes de l'environnement possèdent néanmoins une connaissance assez superficielle. En ce qui concerne la faune, la Cistude d'Europe est régulièrement citée (90%). En ce qui concerne la flore, l'Iris de Sibérie est également bien connu (68%). Les acteurs travaillant dans le domaine de la protection de l'environnement (gestionnaires/techniciens/acteurs de la protection de l'environnement et pédagogie/animateurs) sont sans surprise mieux informés sur les différentes espèces et les plus capables de donner les noms scientifiques. Pour ces groupes d'acteurs, ressortent ainsi le Lycopode inondé (10%), la Spiranthe d'été (6%), la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse (6%), le Cuivré des marais (6%), le Circaète Jean-Le-Blanc (6%) et la Fauvette pitchou (6%).

Les acteurs sans connaissance spécialisée dans l'environnement vont d'avantage citer les noms des familles d'espèces qui sont, selon eux, représentatives de la réserve. Ainsi reviennent les chauves-souris (6%), les reptiles (6%), les amphibiens (6%), les papillons (6%) et les libellules (3%).

Finalement, les personnes les **moins bien informée** vont citer des espèces qu'ils connaissent sur la réserve sans savoir si celles-ci sont **protégées ou non**. Sont par exemple perçus comme emblématiques les sangliers (10%), les chevreuils (3%), la fougère (3%). Les sangliers sont mentionnés principalement par les acteurs locaux tels les chasseurs, riverains ou acteurs issus du monde agricole.

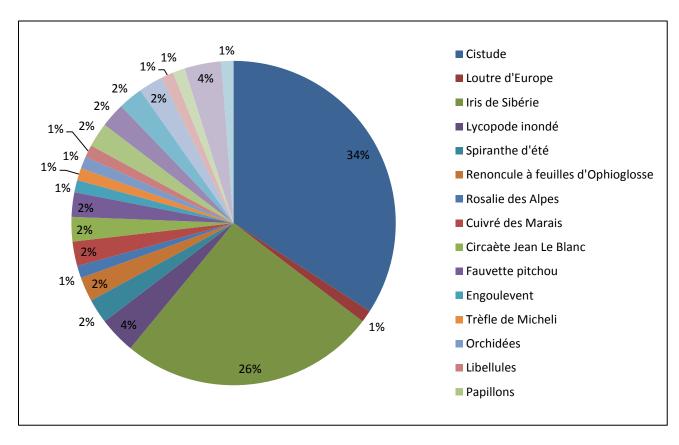


Figure 10 : Graphique de connaissance des espèces emblématiques de la réserve

#### Documents de communication

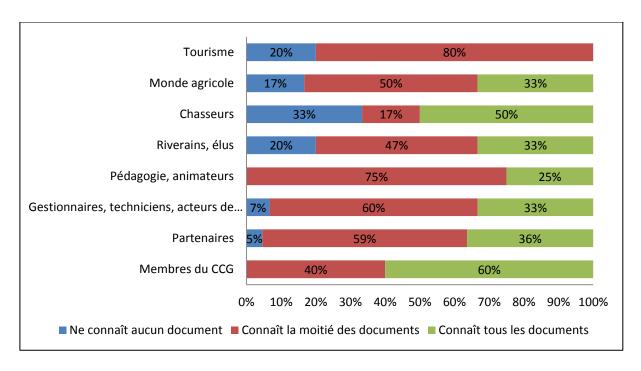


Figure 11 : Graphique de la connaissance des documents d'information

Les acteurs connaissent au moins la moitié des documents de communication (3,4/5), même si des disparités s'observent selon les groupes, voire les acteurs.

Les acteurs du CCG sont les **mieux informés** (4,2/5), ce qui s'explique par le fait que cette catégorie assiste aux **réunions d'information** sur la réserve et sont les destinataires privilégiés des documents de communication.

En prenant dans le détail chaque document d'information, l'ancien **dépliant informatif sur la RNR la Massonne** (87%) et le **dépliant sur la Cistude d'Europe** (84%) sont les mieux connus, ce qui s'explique par l'ancienneté de leur publication.

Le **site RNF** (65%) et le **site NE17** (52%) sont bien connus notamment des acteurs avertis et investis dans les actions environnementales.

Le **plan de gestion** (58%) et la **réglementation de la réserve** (52%) sont principalement connus des partenaires institutionnels travaillant dans le domaine de la protection de l'environnement, destinataires de ces documents et les plus compétents techniquement pour les lire et les décrypter.

Le **rapport d'activité** est également en partie connu par cette catégorie, mais d'avantage par celle des membres du CCG, qui participent aux réunions annuelles de bilan sur les activités de la réserve.

Le site internet de la Gripperie Saint Symphorien (39%) est connu uniquement des acteurs locaux.

La **newsletter « La Cistude »** est uniquement connue des adhérents ou ex-adhérents NE17(39%), qui sont également des acteurs institutionnels professionnels de l'environnement partenaires de la réserve.

Quelques personnes (19%) ont mentionné avoir visionné une **page facebook** relative à la réserve, à la grande surprise des gestionnaires qui n'en sont pas les initiateurs. Ce support, à l'initiative d'un visiteur de la réserve, ne permet pas de remplir sa fonction de transmission d'information à l'égard de la réserve. Pour autant, le pourcentage de personnes l'ayant visionné démontre une **volonté d'obtenir des informations** via le web à ce sujet, fonction qui sera assurée par le **futur site internet** en cours d'élaboration.

La page facebook Veilleurs de Vent (29%) est connue exclusivement des personnes ayant participé à l'évènement. Cette page n'est pas non plus à l'initiative des gestionnaires.

Le guide des plantes messicoles (23%) et le nouveau dépliant NE17 « Agir en Charente Maritime » (23%) sont encore presque méconnus par les acteurs car leur parution est récente.

Les deux documents de richesses biologiques à une échelle plus large sont principalement connus des catégories partenaires/gestionnaires/acteurs de la protection de l'environnement et pédagogie/animateurs, en contact régulièrement avec ces supports d'information dans leurs activités professionnelles.

Les **chasseurs**, **riverains et acteurs du tourisme** se sont montrés particulièrement **intéressés** par les dépliants sur la RNR la Massonne, la Cistude et le guide des plantes messicoles.

La **newsletter « La Cistude »** a d'avantage marqué l'intérêt des acteurs institutionnels, souhaitant volontiers la recevoir.

Concernant le plan de gestion, le constat est qu'en dépit d'un important nombre d'acteurs informés de son existence, beaucoup d'entre eux avouent l'avoir lu **uniquement en surface**, voire pas du tout pour certains. L'argument qu'ils avancent pour se justifier est la **lourdeur** du document, trop volumineux par rapport au **temps** dont ils disposent pour le lire. En ce sens, les acteurs renforcent la volonté préexistante des gestionnaires de mettre en place un **plan de gestion simplifié**, plus rapide à lire et qui présenterait également l'avantage de pouvoir être vulgarisé.

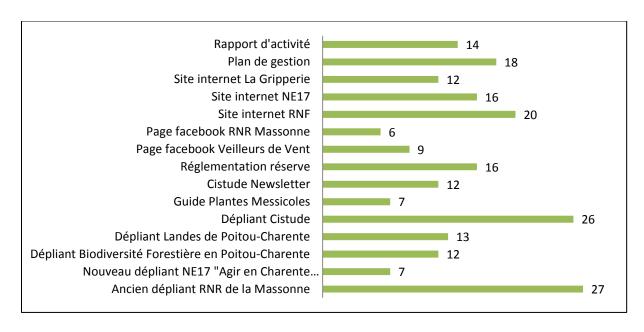


Figure 12 : Graphique des principaux documents d'information connus

#### **Contacts**

Tous les acteurs, à l'exception d'un seul, savent vers quel **référent** de l'équipe réserve se diriger pour obtenir des informations (**4,2/5**). Plus de la moitié d'entre eux (55%) possèdent **plus d'un contact**. Sinon, pour le reste ils n'en **utilisent qu'un seul** (13%) ou ont seulement **un contact exclusif** (29%).

Pour presque tous les acteurs, le référent réserve est le **conservateur** (90%), ce qui semble concordé avec son ancienneté et son engagement sur la réserve.

Pour moins de la moitié d'entre eux, il s'agit de la **chargée de mission patrimoine naturel**, également responsable des missions **pédagogiques/sensibilisation** et de l'administratif sur la réserve (39%). Ce sont principalement les partenaires et les acteurs pédagogiques de l'animation ayant organisé des évènements ou mettant en place des projets scolaires ou de sensibilisation sur la réserve qui l'ont mentionné.

Quelques riverains ou partenaires se tournent vers les **propriétaires** (13%) en raison d'un lien amical existant.

Enfin une faible part mentionne la mairie (6%), le site internet (6%) et les administrateurs NE17 (3%).

Finalement, le contact connu dépend souvent du **lien humain** entretenu avec le référent, le travail partenarial engagé.

Pour l'acteur ne possédant pas de contact, cela s'explique en raison de la nature très faible de ses liens avec la réserve.

### Accessibilité de l'information

Presque tous les acteurs considèrent que l'information est suffisamment accessible (4,1/5) pour ceux qui manifestent un désir de s'informer. Une limite est malgré tout soulevée par plusieurs acteurs appartenant à des catégories différentes.

L'une des remarques récurrentes est qu'en dépit de la quantité d'informations existantes, et jugée satisfaisante, les informations sur la réserve **manquent de visibilité**. Un grand nombre d'acteurs locaux (riverains/chasseurs/acteurs issus du monde agricole/tourisme) déclarent ne pas savoir où trouver ou ne pas avoir vu la documentation papier.

Beaucoup d'acteurs (partenaires et riverains) déplorent la dissémination des informations sur une multitude de supports, ayant comme conséquence de perdre le public qui recherche l'information. Ils souhaiteraient un support unique, recoupant toutes les informations relatives à la réserve, comme un site internet dédié avec différents volets, peut être associés à un journal trimestriel reprenant les différentes informations abordées. Certains préconisent un site relai d'information bien identifié pour faciliter le partage d'informations. D'autres se positionnent en faveur d'une stratégie de communication grand public. Enfin, quelques acteurs du tourisme souhaiteraient une distribution de flyers régulièrement pour être tenus informés de l'actualité sur la réserve.

#### Résumé de l'indicateur connaissance

#### **APPROCHE GENERALE**

Tous les groupes d'acteurs semblent posséder les **informations essentielles** sur la réserve (qui la gère, où elle se trouve, sa fonction principale).

Chacun est conscient que cet espace est **fermé au public dans un objectif de protection** d'espèces faunistiques et floristiques plus ou moins sensibles.

Bien sûr, les **acteurs sensibilisés** de par leur formation professionnelle ou leur lien proche avec la réserve sont les mieux informés (membres du CCG, partenaires, gestionnaires et acteurs de la pédagogie/animation) et **les plus capables de donner des détails**.

Paradoxalement, la **proximité géographique** avec la réserve n'est pas forcément synonyme d'une bonne connaissance : nombreux sont les acteurs vivants en périphérie de la réserve (riverains, chasseurs, acteurs issus du monde agricole et tourisme) qui ignorent encore beaucoup de son fonctionnement ou dont la vision reste figée sur des **perceptions erronées**.

- Le **groupe des chasseurs** est visiblement celui qui entretient des **préjugés** sur la réserve. Sa connaissance de la réserve n'est pourtant **pas mauvaise**. Depuis une dizaine d'années, les acteurs locaux de la chasse entretiennent en effet des liens réguliers avec le conservateur ce qui peut a notamment permis une **amélioration de leurs relations**, au début très conflictuelles, au cours de ces dernières années.
- Les acteurs non spécialisés dans les domaines de l'environnement ont du mal à définir clairement les **champs d'action de l'équipe gestionnaire** de la réserve. L'inexpérience de certains dans ce domaine est parfois un facteur bloquant pour s'exprimer. Ce n'est pas la seule explication. Persiste un vrai flou sur « **l'univers réserve** » qui décèle un réel manque d'information sur le sujet.

Un **sentiment de confidentialité** persiste concernant le fonctionnement de la réserve malgré les actions de communication mise en place sur le territoire.

- Les **outils de communication** sont mieux connus des interlocuteurs privilégiés de la réserve, c'est à dire des acteurs avec lesquels celle-ci travaille. Ce qui **exclue un bon nombre de** riverains dont la connaissance nécessite pourtant quelques approfondissements.
- Globalement, tous les acteurs pensent qu'un travail est à réaliser pour **améliorer la visibilité** de la communication sur la réserve. La quantité de supports d'information est suffisante, même peut être un peu trop, ce qui peut produire un **phénomène de dissémination** de l'information, n'aidant pas à atteindre les destinataires escomptés.
- Malgré cela, tous ont à l'esprit une figure informative qu'ils peuvent contacter si nécessaire.

### **PRECONISATIONS:**

- Mettre en place un **lieu identifié** servant de relai d'information pour faciliter la communication auprès des acteurs locaux
- Développer un site internet unique avec différents volets informatifs (en cours d'élaboration)
- Réaliser un **plan de gestion simplifié** facilitant la vulgarisation de l'information

# C. L'indicateur d'intérêt : une réserve source de plus-value en dépit de choix de gestion parfois difficilement appréhendés

Les sous indicateurs de l'indicateur d'intérêt sont **nombreux** et recoupent des volets aussi variés que ceux des **animations & évènements**, de la **gestion** et des **apports** de la réserve. Cette pluralité d'informations explique très certainement que la moyenne obtenue soit inférieure à l'indicateur précédent. Toutefois, dans l'ensemble, il semble incontestable que la réserve présente un **intérêt pour la quasi-intégralité** des acteurs rencontrés, comme en témoigne la moyenne de **3,9/5**.

Les disparités de ressentis sur cet indicateur seront abordés plus en détails dans les sous indicateurs suivants.

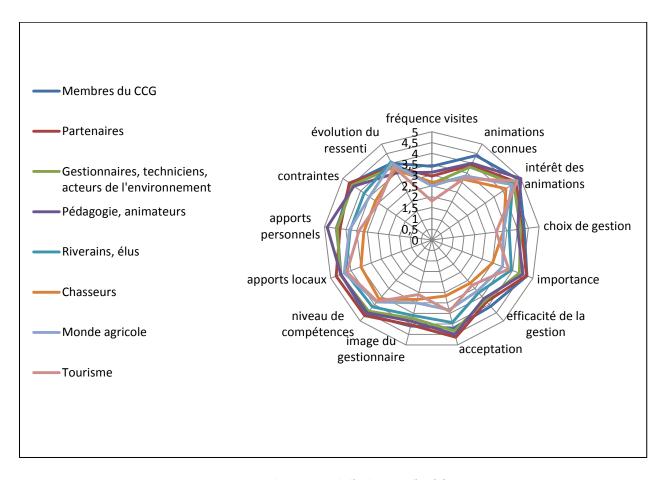


Figure 13 : Graphique radar de l'indicateur d'intérêt

### Fréquence des visites

Ce sous-indicateur est le plus faiblement noté de cette catégorie. Avec une moyenne de 2,7/5, soit à peine plus de la moitié, les acteurs mettent en avant une fréquence de déplacement fortement corrélée à une caractéristique intrinsèque de la réserve : sa réglementation. En effet, la réserve étant fermée au public en dehors des animations/évènements proposés, il n'est donc pas possible pour les acteurs de se rendre sur site librement.

De fait, les acteurs pédagogiques/de l'animation et les partenaires, également membres du CCG, sont ceux qui se déplacent le plus fréquemment sur la réserve, à raison de plus d'une fois par an.

Un gestionnaire/technicien également partenaire, travaillant nouvellement sur le secteur, n'est encore **jamais allé** sur la réserve.

Assez paradoxalement, les catégories les plus **proches de la réserve géographiquement** telles que les riverains/élus, chasseurs et acteurs du tourisme se rendent sur site **moins d'une fois par an**, parfois jamais pour certains.

Cette information semble coïncider avec le constat selon lequel il reste encore difficile pour la réserve de **mobiliser significativement les acteurs locaux** lors des animations/évènements proposés, la grande majorité des participants provenant de localisations plus éloignées du territoire.

### Animations/évènements proposés

L'intégralité des acteurs rencontrés, à l'exception d'un seul, trouvent **au moins un intérêt** aux animations et évènements proposés par la réserve (4,6/5).

Les acteurs **déjà sensibilisés** à ces thématiques environnementales sont ceux qui y voient un double intérêt : **personnel et territorial** (acteurs pédagogiques / de l'animation, partenaires, gestionnaires/techniciens/acteurs de la protection de l'environnement, membres du CCG).

De manière assez intéressante, les **acteurs du tourisme**, auxquels sont inclus un certain nombre de riverains, semblent très **intéressés** par ces animations/évènements (4,8/5) alors même que cette catégorie est celle y **participant le moins** (1,8/5) et dont la connaissance des activités est la **plus limitée** (3,2/5).

Cela peut s'expliquer par le fait que les acteurs de cette catégorie souhaiteraient la mise en place de **sorties/balades organisées** à l'intention de leur clientèle, avec une fréquence régulière. Ce potentiel à développer est un axe récurrent de l'aspect animations/évènements (39%), soutenu par d'autres acteurs partenaires.

Le groupe des **chasseurs** perçoit uniquement l'**apport territorial** de ces activités (**4,1/5**).

Dans l'ensemble, tous les acteurs sont capables de citer au moins deux voire **trois** animations/évènements proposés par la réserve (3,6/5).

Les plus mentionnées sont les **Portes Ouvertes** (55%), **Veilleurs de Vent** (45%), la **Fête de la Nature** (39%),, les **sorties pédagogiques/thématiques** (26%) et les **sorties scolaires** (26%). Bien que la **transhumance** soit citée par plusieurs acteurs (26%), une large majorité d'entre eux **n'associe pas directement cet évènement à la réserve**, cette activité étant pourtant partie intégrante des actions de gestion mises en place par les gestionnaires.

Ceux qui connaissent le mieux ces évènements/animations sont finalement soit les catégories travaillant sur ce **volet pédagogique/sensibilisation** avec la réserve, soit celles dont les acteurs ont déjà participé ou **participent régulièrement** à ces activités.

C'est pourquoi les partenaires, également membres du CCG et gestionnaires/techniciens/acteurs de la protection de l'environnement, sont les **plus informés** (3,9/5), accompagnés des acteurs pédagogiques/ de l'animation (4/5).

Pour les catégories dont les acteurs sont **localisés sur le territoire**, la connaissance est relativement **moindre**.

Ce constat est à rapprocher de la remarque faite par une grande majorité d'acteurs, toutes catégories confondues, selon laquelle l'information sur les évènements/animations programmés manque de visibilité.

Les partenaires institutionnels préconisent à ce sujet deux axes : une stratégie de communication grand public ou la mise en place d'un point relai d'information bien identifié.

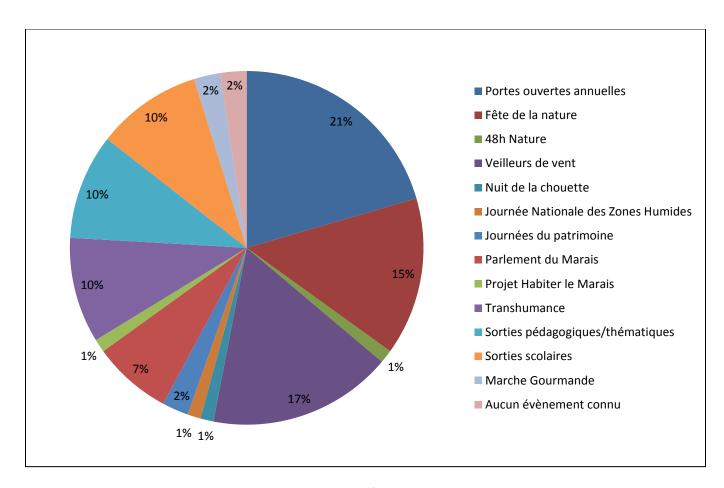


Figure 14 : Graphique des principaux évènements/animations associés à la réserve

# Choix de gestion de la réserve

Les avis sur cette question sont assez **partagés** selon les groupes et plus particulièrement en fonction des acteurs interrogés, ce qui justifie la moyenne obtenue de **3,9/5** à cet indicateur.

Finalement, les acteurs se divisent en quatre catégories :

- ceux qui ne possèdent **aucune connaissance** sur la gestion donc ne sont pas en mesure de se prononcer (19%)
- ceux qui ne possèdent aucune compétence/ou pas suffisamment dans ce domaine donc ne se sentent pas légitimes pour donner leur avis, mais font confiance aux gestionnaires (29%)
- ceux qui sont suffisamment spécialisés dans ce domaine pour exprimer leur accord (45%)
- ceux qui estiment connaître certains aspects de la gestion qu'ils remettent en cause (6%)

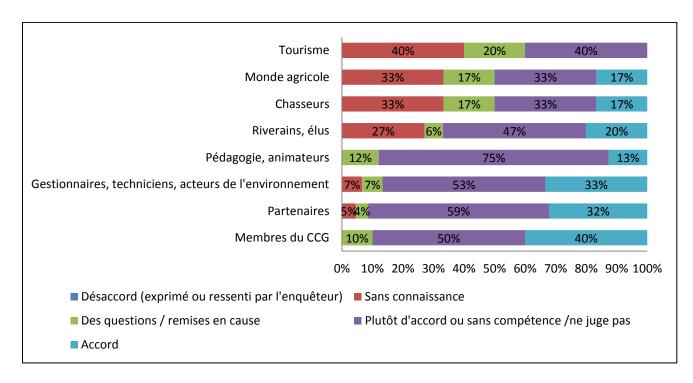


Figure 15 : Graphique de l'avis sur les choix de gestion de la réserve

Le groupe des chasseurs et des acteurs issus du monde agricole oscillent entre sans connaissance/remise en cause pour la partie riveraine et non partenaire d'entre eux, et sans compétences/plutôt d'accord pour l'autre partie partenaire.

Selon le point de vue de ce groupe d'acteurs, le « *mauvais entretien de la réserve* », facteur d'une concentration de sangliers importante, est l'argument prédominant pour remettre en cause la gestion.

Malgré un dialogue entretenu (comme avec l'ACCA La Gripperie Saint Symphorien et la FD Chasse 17), ces perceptions ne correspondent en fait pas à la réalité des objectifs de gestion poursuivis par

la réserve. Si ce groupe d'acteurs continue de véhiculer une telle vision de la gestion faite sur la réserve, cela peut peut-être s'expliquer par l'incompatibilité des choix faits par l'équipe gestionnaire avec les objectifs de gestion cynégétique visés par ces acteurs.

Un bon nombre de **riverains** (3,6/5), non chasseurs, se déclarent être **incompétents** pour juger les orientations des choix de gestion.

Pour le groupe lié au tourisme, il y a cette fois **autant d'avis qu'il y a d'acteurs**, parfois à double casquette, ce qui explique la moyenne relativement basse obtenu à ce sous-indicateur (3/5).

Les groupes qui s'expriment le plus **favorablement** sont d'abord les **membres du CCG** (4,3/5), malgré la présence de deux acteurs issus du monde de la chasse. Cette approbation peut s'expliquer par le fait que ces acteurs sont **mieux informés** que les autres groupes sur les **choix de gestion** lors des réunions organisées par les gestionnaires. Suivent assez logiquement les **partenaires** (4,2/5), puis les **gestionnaires** (4,1/5) possédant pour une grande majorité d'entre eux les compétences suffisantes pour se prononcer sur cette question.

L'un des aspects de la gestion qui semble faire défaut est la **conduite de la gestion pastorale**. Non pas que les acteurs soient en défaveur de ce mode de gestion, au contraire, le pastoralisme leur semble aller de soi sur des parcelles de marais traditionnellement entretenues de cette manière. Visiblement, ce serait plutôt la **manière dont le troupeau est encadré** qui poserait problème actuellement, notamment à bon nombre de riverains/acteurs issus du monde agricole qui s'inquiètent des « *errances* » du bétail et des « *dégâts* » causés sur les parcelles agricoles par celui-ci. Ce sentiment est partagé par les chasseurs locaux et quelques partenaires également gestionnaires/techniciens.

Or, les **débordements actuels** liés à la gestion pastorale **desservent l'image de la réserve**. Pour autant, le gestionnaire **se doit d'intervenir** en dépit de sa **non-responsabilité** du troupeau.

Sur le **volet pastoralisme** de la réserve, quelques partenaires également gestionnaires/techniciens pensent que l'équipe gestionnaire devrait développer d'avantage **cette pratique à une plus grande échelle** sur les parcelles de la réserve, dans un objectif de **gestion à long terme** et compte tenu des **moyens humains restreints**.

Un autre point de la gestion est soulevé par certains acteurs, appartenant à des groupes différents, lié à la **réglementation** de la réserve. Celle-ci est jugée un peu **trop stricte** et aurait comme conséquence de ne pas favoriser l'intégration territoriale de la réserve, au niveau local. Pour autant, cette réglementation n'empêche pas la mise en place de **partenariats scientifiques** avec différents acteurs (CBNSA, CNRS, CREN, etc) pour mener à bien les **missions de conservation** sur le site.

Les acteurs qui ne possèdent pas suffisamment de connaissance déplorent un manque d'information sur les actions de gestion réalisées sur la réserve. Ils souhaiteraient en connaître d'avantage pour mieux comprendre son fonctionnement et également le rôle que jouent les gestionnaires. Pour beaucoup d'entre eux, la perception qu'ils se font de leur travail reste floue. Plus d'information à ce sujet permettrait peut-être à ces personnes de mieux appréhender les fonctions assurées par les gestionnaires, encore un peu trop méconnues.

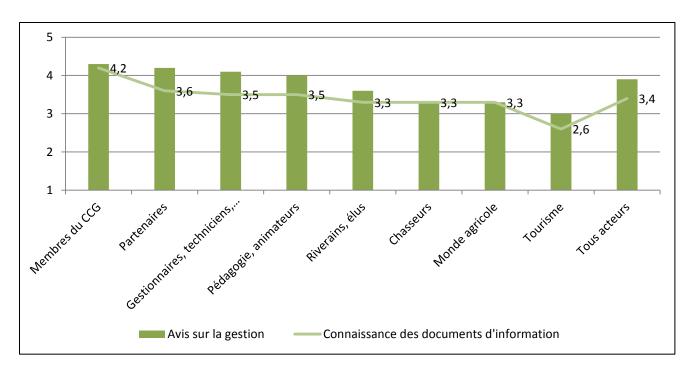


Figure 16 : Graphique du rapport entre connaissance des documents d'information et avis sur les choix de gestion de la réserve

# Efficacité des actions de gestion

Pour ce qui relève de l'efficacité des actions de gestion, les acteurs se sont prononcés de manière un peu différente (3,5/5). Cette question nécessite en effet une connaissance un peu plus fine puisqu'elle requière que les acteurs possèdent des références sur le sujet ou aient constaté au travers un œil averti l'efficacité des actions engagées. Si pour 16 % des acteurs, l'efficacité est estimée parfaite, 32 % d'entre eux la trouvent satisfaisante et le même nombre n'a pas été en mesure d'en juger. Trois acteurs (10%) la perçoivent limitée tandis qu'un seul inefficace.

Une partie du groupe des chasseurs ne voit pas l'efficacité, notamment par manque de connaissance des résultats obtenus suite aux actions de gestion menées sur la réserve. Une autre trouve les actions plutôt inefficaces en raison de ce qu'ils considèrent comme un « manque d'entretien » des parcelles de la réserve. Dans un cas comme dans l'autre, semble subsister un manque d'information sur les objectifs poursuivis par la réserve pour ce groupe d'acteurs (2,6/5) en dépit de réunions d'information et de travail organisées chaque année avec les gestionnaires.

Pour les riverains (3,3/5), acteurs issus du monde agricole (3,2/5) et acteurs du tourisme (2,8), à l'exclusion des chasseurs, il apparaît nettement que leur manque de connaissance sur le sujet les empêche de se prononcer bien qu'ils se disent faire confiance aux gestionnaires pour la mise en œuvre des actions de gestion.

Les acteurs pédagogiques et de l'animation (3,6/5) semblent moyennement renseignés sur les résultats de ces actions mais jugent leur **efficacité plutôt satisfaisante** pour les plus informés d'entre eux. Ils aimeraient en **connaître davantage**.

Les groupes se prononçant le plus favorablement sont encore une fois les membres du CCG (4,1/5) et partenaires (3,8/5) également gestionnaires/techniciens. Ils en connaissent effectivement

d'avantage sur les résultats obtenus grâce aux réunions de bilan annuel ou leur **expertise sur le terrain**.

Plusieurs acteurs considèrent qu'il existe des **facteurs extérieurs trop impactants** pour que les actions de gestion soient complètement optimales, malgré la réalisation de toutes les actions inscrites au plan de gestion.

Deux partenaires voient une certaine forme de **limite dans l'efficacité des actions** : l'un gestionnaire/technicien attribue cela à l'arrêté de réserve, alors que l'autre acteur pédagogique/animateur plutôt à la stratégie de communication.

Pour deux partenaires également gestionnaires/techniciens, la réserve devrait repenser les **outils** utilisés pour optimiser le **rapport temps/résultats**.

Un seul acteur ne reconnaît pas l'utilité de la réserve.

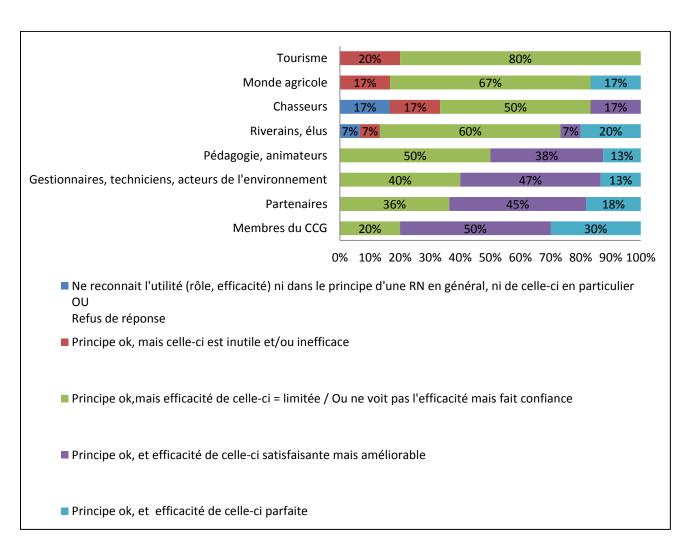


Figure 17 : Graphique de l'avis sur l'efficacité des actions de gestion

# Importance de la réserve

Globalement, l'**importance du rôle** joué par la réserve est bien comprise par les acteurs (4,2/5).

Ils **soutiennent fortement** sa présence sur le territoire pour **65** % d'entre eux, contre seulement 6 % qui estiment qu'elle n'est **pas utile**.

Une faible part d'entre eux (19%) remet en cause sa manière d'être gérée.

Les membres du CCG (4,7/5), partenaires (4,7/5), gestionnaires/techniciens/acteurs de la protection de l'environnement (4,3/5) et pédagogiques/de l'animation (4,5/5) perçoivent réellement l'intérêt qu'elle représente pour le territoire en termes de **préservation du patrimoine naturel**.

Leur **regard de spécialistes** leur permet de considérer que l'intervention des gestionnaires est cruciale pour **éviter la fermeture** naturellement inévitable **des milieux**.

Beaucoup de **riverains (3,9/5)** sont également **sensibles à sa présence** sur le territoire et sont conscients que sans cette réglementation spécifique, la richesse biologique du site serait menacée par un bon nombre d'activités humaines.

Seuls les acteurs de la chasse, issus du monde agricole, et également acteurs du tourisme se montrent plus **critiques** à l'égard de sa gestion (3/5). Pour eux, la réserve devrait d'avantage « *tenir compte des activités socio-économiques* » du territoire. Ces acteurs lui reprochent son fonctionnement en vase clos pour mettre « *sous cloche des espèces emblématiques* ».

Compte tenu de la **nature privée** des terrains placés en réserve, cette gestion particulière du territoire réserve n'a en fait rien d'étonnant. Pour autant, aucun de ces acteurs ne semble à *priori* y voir une voie de conséquence logique, bien qu'en réalité les **entretiens menés demeurent insuffisants** pour détailler ce point avec plus d'exactitude.

Toutefois, l'**impression globale** qui ressort des discussions est, qu'avec le temps, les parcelles de réserve ont fini par être **assimilées au domaine public**, facteur pouvant expliquer qu'un autre type de gestion du site soit attendu (plus d'accessibilité, restrictions moins fortes, etc).

Si les acteurs ressentent le besoin de **mettre en garde** la réserve sur ce fonctionnement qu'ils jugent trop **fermé** vis-à-vis des autres **activités socio-économiques** du territoire, cela peut également être attribué à la mise en perspective des **potentialités d'extension** du site. Or, dans cette configuration, tous s'accordent à penser que la réserve devra adopter une **autre réglementation** (gestion/réglementation).

Si pour **61% des acteurs** la réserve est **essentielle** pour le **maintien du patrimoine naturel** à cause d'activités humaines menaçantes (agriculture, carrières, urbanisation, etc), pour **39** % le patrimoine naturel n'a **pas besoin de ce périmètre de protection** pour se préserver, étant **préexistant** à la réserve.

Cette dénégation qui persiste sur l'intérêt écologique que représente la réserve peut être due à son ancienneté sur le territoire. Depuis 1997, de nombreuses autres réglementations environnementales (sites Natura 2000, etc) se sont superposées à ce périmètre de protection initial, souvent de manière moins contraignante. L'effet principal induit est que la perception des acteurs a progressivement atténué la raison d'être environnementale de la création de la réserve, qui s'est en fait révélée la force motrice prédisposant le reste du territoire à une protection environnementale adéquate.

Un acteur partenaire également gestionnaire/technicien considère que le statut de RNR sur des terrains privés reste **fragile** pour la pérennité de la **protection à long terme**.

Seul un acteur du monde de la chasse, s'opposant visiblement à de nombreuses actions menées par les gestionnaires de la réserve, ne reconnaît pas son importance.

Au regard de tous ces discours, la réserve est en charge **d'un devoir de mémoire** vis-à-vis de la population locale, venant rappeler les **circonstances et les conditions** de sa création.

Venant asseoir la **légitimité du site**, une **exposition photo** avec le contraste de clichés « **avant/après** » pourrait être un bon témoignage des **défis écologiques** (ouverture des milieux, conservation d'espèces rares/menacées, etc) gagnés grâce au travail des gestionnaires d'année en année et ayant justement permis cet **enrichissement du patrimoine naturel**.

# Acceptabilité de la réglementation

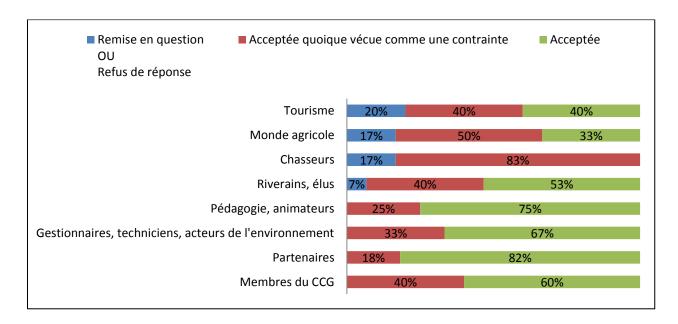


Figure 18 : Graphique du niveau d'acceptation de la réglementation par groupe d'acteurs

A première vue, ce qui se dégage est que la **réglementation est bien acceptée** par la quasi-totalité des acteurs (61%).

Les chasseurs (2,7/5), suivis des acteurs issus du monde agricole (3,3) puis des acteurs du tourisme ressentent le plus fortement les **contraintes** induites par la réglementation en place (3,4). Même s'ils ont fini par la **tolérer** avec le temps, l'**interdiction de pénétrer** reste encore incomprise pour beaucoup d'entre eux. Ils semblent agacés de ne pas pouvoir pratiquer **librement** des activités telles que la **cueillette de champignons et la chasse**. Beaucoup s'inquiètent de la **future réglementation** en lien avec le **projet d'extension**.

Les **riverains (3,9)**, non chasseurs, **acceptent** cette réglementation même s'ils souhaiteraient pouvoir **profiter d'avantage du site** et espèrent qu'à ce titre la réserve mettra en place des aménagements.

Les groupes composés d'acteurs liés professionnellement à la réserve et forts d'une expertise naturaliste semblent admettre que cette réglementation est justifiée compte tenu des enjeux de conservation sur le site.

Toutefois, en abordant un peu plus en profondeur la règle liée notamment à l'accessibilité du site, il apparaît qu'un nombre assez significatif de partenaires/gestionnaires/techniciens envisagent les choses de manière un peu différente.

Bien qu'aucun d'entre eux ne se positionne en faveur d'une **libre ouverture** du site au public, à l'exception d'un seul acteur, **41** % suggèrent que la réserve prévoit des **aménagements spéciaux** et des **temps de visites organisées** pour accueillir plus régulièrement du public, en dehors des évènements/animations déjà programmés. Instaurer une **boucle de randonnée** en périphérie de la réserve et créer des **voies de circulation dans les zones les moins sensibles** du site sont les idées les plus avancées. Pourtant, ils sont conscients que cela requière des **moyens humains et financiers** que ne possède très certainement pas la réserve actuellement.

Pour l'acteur se prononçant en faveur d'une **ouverture libre**, l'argument émis est que le site a atteint un suffisamment **bon état de conservation** pour permettre cet assouplissement dans sa réglementation. En réalité, le **bon état de conservation du patrimoine naturel poursuivi par les actions des gestionnaires n'est pas atteint**.

A l'inverse, pour 47 % des partenaires/gestionnaires/techniciens, le cortège floristique rend incompatible une plus large ouverture au public du périmètre actuel de la réserve. Les risques liés aux piétinements et les débordements comportementaux en tous genres pourraient être irréversibles pour la richesse botanique du site. A moins, pour certains de ces acteurs, de se doter de « plus de moyens humains » (gardes) et « matériels » (balisage, panneaux pédagogiques) très coûteux pour assurer la préservation du patrimoine en place.

Or, cette conception de la réserve n'est pas partagée par les co-gestionnaires pour lesquels les **enjeux biologiques sont trop forts** pour permettre une **ouverture du site au public**.

Ces arguments semblent difficilement admissibles pour des individus étrangers aux problématiques environnementales.

En revanche, tous considèrent que le **projet d'extension du périmètre** pourrait constituer une véritable **opportunité** pour réfléchir à la mise en place de nouvelles mesures. Cet avis est partagé par le reste des acteurs.

A priori, une communication reprenant l'état de conservation actuel du site à destination de ces groupes d'acteurs serait opportune pour rappeler les objectifs poursuivis par le plan de gestion.

## **Contrainte**

Le **niveau de contrainte** ressenti par les acteurs **(4,2/5)** rejoint de près le degré d'acceptation évoqué précédemment.

Pour **58** % des acteurs, sa présence n'est **pas synonyme de contraintes**. La réserve étant **autonome** et géographiquement **enclavée**, ses activités ne nuisent pas à la poursuite d'activités humaines à sa périphérie. Au contraire, ses relations avec les acteurs locaux étant plutôt bonnes, la réserve se montre d'avantage un **partenaire utile** qu'une source d'ennuis.

Presque à l'unanimité, les **acteurs institutionnels et partenaires** de la réserve (membres du CCG, partenaires, gestionnaires/techniciens/acteurs de la protection de l'environnement, acteurs pédagogiques/de l'animation) ne se sentent pas contraints par la réserve.

A l'inverse, des chasseurs éprouvent encore des **difficultés** à accepter son existence (3,2/5). Pour eux, la principale source de contrainte émanant de la réserve se résume à la présence des **sangliers** induite par la gestion conservatoire du site, qu'ils considèrent comme une « *mauvaise gestion* ». Certains reprochent à la réserve de ne pas suffisamment entretenir ses milieux tandis que d'autres souhaiteraient que celle-ci recourt à des techniques telles que l'agrainage pour les éloigner.

La large majorité des acteurs issus du monde agricole, chasseurs également, rejoint ce point de vue (3,5/5).

Quant aux riverains, à l'exception des chasseurs, ils ne font état d'aucune gêne particulière (3,8/5) ayant fini par accepter son fonctionnement avec le temps.

Une petite **frustration** réside néanmoins en ce qui concerne la liberté de déplacement. Cet aspect contraignant, parfois argué par les acteurs du tourisme, prend d'avantage la forme **d'un manque d'opportunité** dans la mesure où l'ouverture du site impacterait positivement leurs propositions de séjours touristiques (3/5).

En dépit des 13 % des acteurs qui ont du mal à accepter et des 10 % qui se sentent plutôt contraints, aucun acteur n'évoque une contrainte forte liée à la réserve.

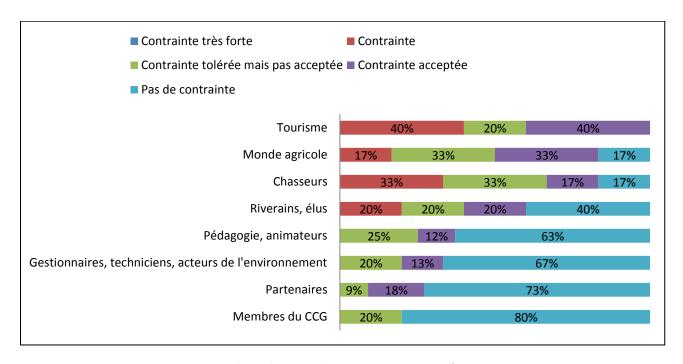


Figure 19 : Graphique du niveau de contrainte par groupe d'acteurs

## Evolution du ressenti

De par son **ancienneté** et son **statut de RNR sur des terrains privés**, la réserve possède un historique. Ses relations avec les acteurs n'ont pas toujours été les mêmes et ont évolué dans le temps, notamment du fait des **équipes gestionnaires** en place. Les tensions persistantes pendant des années, en particulier avec les chasseurs, se sont apaisées grâce au **travail de dialogue** permanent et d'intégration réalisé par l'équipe actuelle. Cette **impression de sanctuaire caractérisant la réserve s'est dissipée**.

Des riverains, vivant sur le territoire depuis plusieurs années, ont noté un **changement d'attitude** de la réserve vis à vis de la **population locale** : avec le temps, la réserve s'est **progressivement ouverte à eux**, pour leur plus grand plaisir.

De manière générale, si une partie des acteurs (42%) s'est montrée **positivement surprise** par la réserve, c'est principalement en apprenant à la **découvrir d'avantage** et/ou en constatant l'amélioration de sa gestion.

Si l'autre partie est restée relativement **stable** dans son ressenti (58%), c'est soit car la réserve est restée **fidèle à l'image positive** qu'ils avaient d'elle depuis le début, soit par **défaut de liens plus étroits** et de connaissance plus profonde sur cette entité qu'ils considèrent de loin.

Aucun acteur ne témoigne d'un ressenti ayant évolué négativement à l'égard de la réserve.

# Image de la structure gestionnaire NE17

L'image de la structure gestionnaire NE17 est relativement bonne (3,7/5).

L'association est régulièrement qualifiée de « *militante* », avec un « *impact local fort* » et des « *convictions environnementales* » permettant d'assurer la préservation de la nature.

Principalement, les acteurs manifestent soit un **soutien de principe** (32%) soit une **position de neutralité** (32%) vis-à-vis de la structure.

Souvent, les partenaires et gestionnaires/techniciens préfèrent adopter une position neutre pour ne pas engager leur structure.

Pour d'autres, il s'agit d'exprimer une **forme de mécontentement** à l'égard de certains interlocuteurs de la structure, avec lesquels le contact est plutôt mauvais.

Si quelques riverains se déclarent également neutres, c'est en revanche par **manque d'information** sur ce que représente la structure.

Les acteurs témoignant d'un **fort soutien** (26%) sont des acteurs appartenant principalement aux catégories des partenaires et du CCG, puisque la majorité d'entre eux partage la **même vocation environnementale** que la structure gestionnaire.

Les catégories des chasseurs (2,8/5), acteurs issus du monde agricole (3/5) et du tourisme (2,6/5) se révèlent les **plus critiques** à l'égard de la structure, ne comprenant pas bien ses **positionnements environnementaux**, les qualifiant de « **trop écolos extrémistes** ». Ses prises de position notamment à l'égard des « **bassines de rétention** » suscitent des réactions plutôt vives, bien que les acteurs ne se

considèrent pas comme directement impactés par cette problématique pour le moment. Seulement deux acteurs appartenant à ces catégories ont émis des **critiques franches** à l'égard de la structure.

# Niveau de compétence

Le niveau de compétence de la structure gestionnaire est jugé **bon**, comme le montre la moyenne de ce sous indicateur (4,3/5).

Pour une large majorité (58%), la structure gestionnaire est un **référent en matière environnementale**.

Les partenaires, gestionnaires/techniciens/acteurs de la protection de l'environnement et membres du CCG mettent régulièrement en avant la qualité de son **expertise naturaliste**.

Un certain nombre d'acteurs (26%), moins spécialisés sur la thématique environnementale, ne se sentent **pas compétents** pour donner leur avis sur cette question.

Il s'agit notamment des catégories des chasseurs, des acteurs issus du monde agricole et du tourisme.

Une minorité d'acteurs (13%), appartenant principalement à la catégorie des riverains, estime que la structure possède de bonnes compétences sans être capable d'en dire d'avantage, par **manque de référence et de connaissance** sur la structure.

Seulement un acteur du groupe des chasseurs/acteurs issus du monde agricole/tourisme qualifie leurs compétences de **passables**.

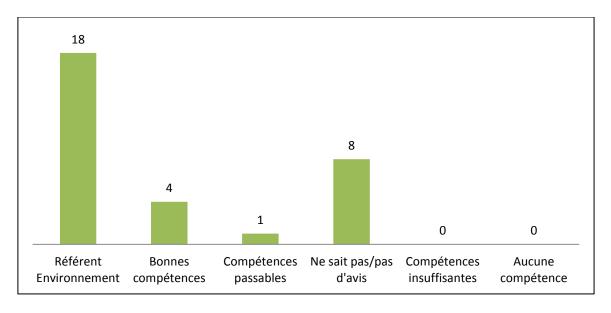


Figure 20 : Graphique d'évaluation du niveau de compétences de NE17

# **Apports locaux**

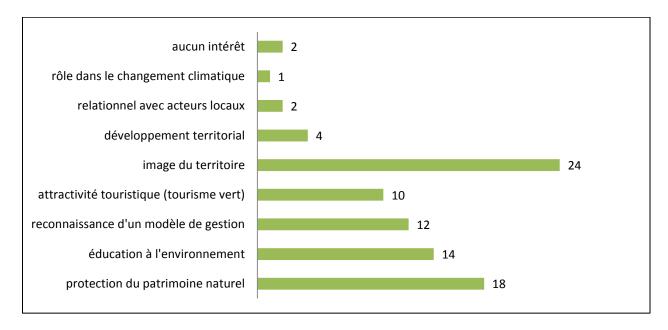


Figure 21 : Graphique des apports de la réserve pour le territoire

Une facette nouvelle est abordée par le prisme de ce sous indicateur : le **territoire est valorisé par la présence de la réserve (4,4/5)**. Plus d'une vingtaine d'acteurs affirment que son existence est un **gage de qualité pour l'image communale**. Beaucoup (**24/31**) considèrent que la réserve est porteuse d'un **dynamisme pour la commune** au travers différents axes. Pour certains, elle contribue à l'attractivité du territoire en développant le tourisme vert, malgré sa stricte réglementation (32%). Pour d'autres, cela passe plutôt par le rôle formateur assuré auprès de la jeunesse dans ses actions d'éducation à l'environnement (23%). Une minorité (13%) la voit d'avantage comme l'instigatrice d'un développement territorial par le biais des différentes activités et programmes mis en place.

Deux acteurs soulèvent une fonction un peu plus particulière : servir de **liens** pour dialoguer avec les différents **acteurs locaux**.

Il ne fait aucun doute pour une moitié des acteurs (48%) que la réserve est un facteur essentiel pour l'enrichissement du patrimoine naturel : sa fonction de réservoir de biodiversité est mis en avant comme ses qualités paysagères qui viennent bonifier l'image du marais tout en le préservant.

Les acteurs les **plus sensibilisés** à l'environnement décèlent encore un autre aspect intéressant. Grâce à la richesse de sa mosaïque d'habitats, la gestion particulière faite sur la réserve est reconnue comme un **modèle à différentes échelles territoriales**.

Un seul acteur technicien de l'environnement fait mention de son rôle par rapport au changement climatique : selon lui, la réserve servirait de « zone tampon » pour « soutenir le débit d'étiage » lorsqu'à l'avenir les périodes de sécheresse se prolongeront.

Le groupe des chasseurs se montre le moins expressif sur cette question (3,5/5).

Seulement deux acteurs ne lui trouvent aucun intérêt, l'un issu du monde de la chasse et l'autre par refus de se prononcer.

Malgré cela, les témoignages de ces groupes d'acteurs illustrent la **légitimité** qu'a acquise la réserve avec le temps.

# **Apports personnels**

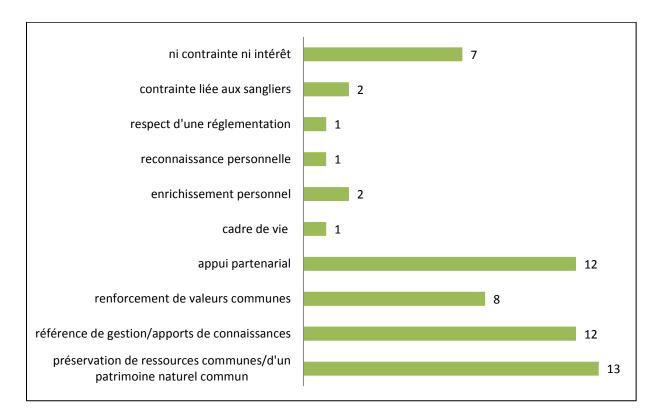


Figure 22 : Graphique des apports de la réserve à titre personnel

Les apports personnels sont un **peu moindres** que ceux du territoire (**4,1/5**). Cela semble logique compte tenu des **différentes natures de liens** qui caractérisent les relations de la réserve avec la pluralité des acteurs.

Forcément, les chasseurs (3,2/5) et les acteurs du tourisme (3,4/5) manifestent le **moins d'intérêt** dans la mesure où cet espace reste clos, ne leur permettant pas de pratiquer leurs activités professionnelles ou de loisirs.

Une minorité de riverains, à l'exclusion des deux catégories précédentes, se montrent un peu plus concernés par les avantages qu'elle génère en termes de **préservation des ressources naturelles** et de **cadre de vie**.

Ces deux points de vue sont également ceux des acteurs issus du monde agricole (3,8/5).

Deux acteurs mentionnent l'enrichissement personnel lié aux animations/évènements organisés par la réserve.

Globalement, ce sont les partenaires pédagogiques/de l'animation (4,9/5) et gestionnaires/techniciens (4,4/5) qui confirment la nécessité des liens entretenus pour leur structure : par le biais d'un appui partenarial (26%), de références de gestion (26%), d'un renforcement de valeurs communes (19%). Un certain nombre identifie également la préservation des ressources communes/d'un patrimoine naturel commun comme essentielle pour la poursuite de leur activité.

Un seul acteur lui attribue l'intérêt de favoriser une reconnaissance personnelle.

### Résumé de l'indicateur d'intérêt

## **APPROCHE GENERALE**

A la quasi-unanimité, les acteurs trouvent que la réserve présente un intérêt.

Les **plus sensibilisés et impliqués** dans son fonctionnement (membres du CCG, partenaires, acteurs pédagogiques/de l'animation et gestionnaires/techniciens/acteurs de la protection de l'environnement) voient le mieux tous les **avantages** qu'elle apporte sous **l'angle territorial**.

Son **utilité**, voire l'aspect **essentiel** qu'elle présente en termes de **protection du patrimoine naturel**, ne fait aucun doute pour ces mêmes acteurs et bon nombre de riverains. Seuls les chasseurs semblent plus sceptiques sur ce point.

Peu d'acteurs, en dehors des collaborateurs proches de la réserve, se rendent sur site régulièrement dans la mesure où celle-ci est fermée au public.

Si une majorité des acteurs interrogés ne semblent finalement **pas contraints** par cette réglementation, beaucoup de riverains souhaiteraient néanmoins **plus d'accessibilité** pour profiter de cet environnement.

Un manque d'information sur ce qui concerne la gestion de la réserve est particulièrement à noter auprès des riverains.

Les objectifs de gestion doivent également être éclaircis avec certains partenaires/gestionnaires/techniciens qui sous-estiment les enjeux de conservation du site eu égard à leur souhait d'ouvrir la réserve au public

Une bonne partie des acteurs, spécialistes ou non, ne s'expriment pas sur les choix de gestion soit par manque de connaissance, soit en l'absence de légitimité.

Un nombre significatif d'acteurs **soutiennent** les gestionnaires dans leurs actions et leur font **confiance**.

Pour certains acteurs, doivent être reconsidérées la **gestion pastorale actuelle** ou l'**ouverture du site au public** 

Les chasseurs restent critiques sur un point : la prolifération des sangliers sur le territoire est le fait des gestionnaires qui n'entretiennent pas correctement le site.

Le peu d'acteurs qui **remettent en cause les compétences** de la structure gestionnaire sont les mêmes qui **s'opposent aux positionnements de NE 17** en termes de préservation environnementale.

## **ATTENTES:**

- Plus de communication sur les actions de gestion/les résultats obtenus sur la réserve
- Plus d'ouverture du site au public (gestionnaires/partenaires/riverains)

## **PRECONISATIONS:**

- Maintenir le dialogue avec les chasseurs et le **renforcer avec les riverains** et partenaires gestionnaires/techniciens pour expliquer et rappeler les champs d'action de la réserve et ses enjeux de conservation
- Permettre plus d'appropriation du site à la population locale par le biais de visites organisées

# D. L'indicateur d'implication : une qualité relationnelle incontestée ne faisant pas obstacle à un manque d'investissement manifeste

Avec une moyenne de **3,4/5**, l'indicateur d'implication obtient l'évaluation **la plus faible** des trois catégories (Connaissance/Intérêt/Implication), témoignant d'un **état d'ancrage moyen**.

Assez logiquement, les membres du CCG semblent mieux impliqués que les autres groupes.

Les sous indicateurs suivants permettront de mieux déterminer l'origine de ces résultats.

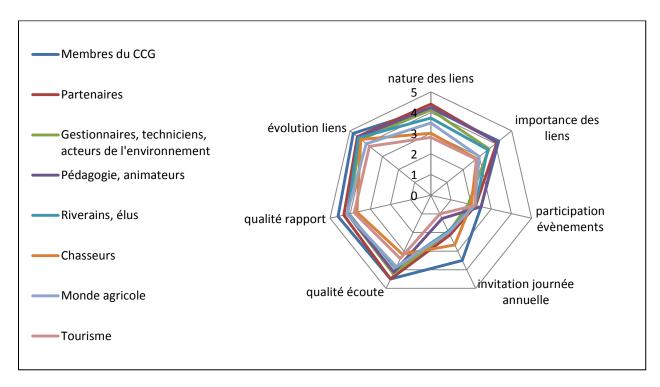


Figure 23 : Graphique radar de l'indicateur d'implication

## Nature des liens

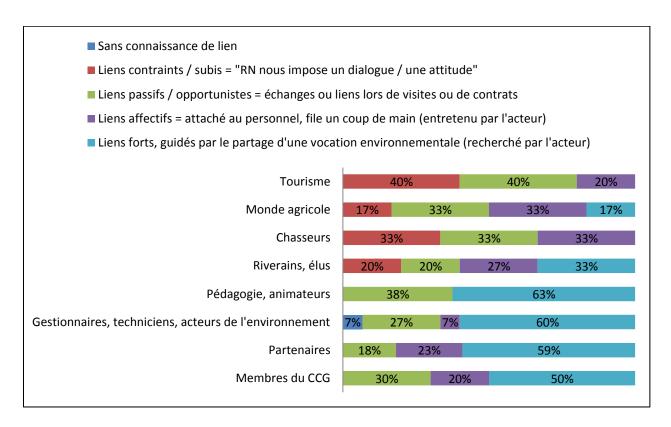


Figure 24 : Graphique de la nature des liens des groupes d'acteurs avec la réserve

La nature des liens est plutôt bien notée (3,9/5) et fortement corrélée aux relations professionnelles entretenues ainsi qu'aux profils des différents acteurs rencontrés.

Globalement, les partenaires pédagogiques/de l'animation (63%) et gestionnaires/techniciens/acteurs de la protection de l'environnement (60%) entretiennent des liens forts avec la réserve. La raison est simple : leur partenariat est basé sur des valeurs communes à vocation environnementale. Les interdépendances entre la réserve et ces groupes d'acteurs sont fortes dans la mesure où les projets entrepris sont très souvent d'importance prioritaire pour les deux structures.

La facilité de contact de l'équipe gestionnaire, régulièrement mise en avant par les acteurs, leur vaut d'entretenir des liens affectifs avec tous les groupes d'acteurs, dans des proportions plus ou moins variables. Pour les chasseurs (33%), cela aurait pu paraître surprenant il y a de cela plusieurs années. Mais l'amélioration de leurs relations grâce notamment à une intégration locale dans les battues administratives a fini par porter ses fruits auprès de deux organismes locaux (FD Chasse 17 et ACCA Saint Symphorien).

Ce type de lien n'est pas négligeable non plus chez les **riverains** (27%) desquels sont issus quelques partenaires (23%) également acteurs du tourisme (20%). Cette fois encore, la recherche de **dialogue** et la volonté de développer des **projets de territoire**, associés au partage des mêmes valeurs environnementales, ont permis la création de ces affinités.

Malgré tout, certains liens restent encore **passifs** avec tous les groupes d'acteurs. Pour les partenaires (18%), acteurs pédagogiques/de l'animation (38%), gestionnaires/techniciens/acteurs de

la protection de l'environnement (27%) qui s'expriment en ce sens, ce constat n'est en rien péjoratif mais témoigne simplement d'une prise de distance professionnelle et d'interactions relativement limitées avec le personnel de l'équipe en place.

Pour les chasseurs (33%), riverains (20%) et acteurs du tourisme (40%), ce ressenti est caractérisé par une **impression de confidentialité** sur les activités de la réserve associée à un manque d'opportunité de rencontre.

Quant aux acteurs qualifiant ces liens de **contraints**, il s'agit majoritairement d'acteurs du tourisme (40%) et de chasseurs (33%) également riverains (20%) qui dénoncent une **absence de considération** par la réserve. Ces acteurs ne partagent pas le mode de fonctionnement de la réserve qui, selon eux, leur apporte parfois des désagréments, sans que la réserve ne s'en préoccupe. Ils déplorent par exemple son interdiction d'accès, tout comme les dégâts sur les parcelles liés à la concentration des sangliers en son sein.

Le point de vue des acteurs issus du monde agricole recoupe celui des riverains ainsi que celui des chasseurs.

Un seul acteur technicien reste aujourd'hui sans lien particulier avec la réserve.

# Importance des liens

La lecture de cet indicateur est à associer à l'analyse de l'indicateur précédent.

L'importance des liens oscille entre moyenne et forte selon la nature des liens entretenus (3,6/5).

Si les acteurs caractérisent ces relations de forte (53%) ou de très forte importance (6%), cela se justifie par les **interdépendances professionnelle/partenariale et/ou par l'affection** qui s'est développée autour d'une sensibilité environnementale commune.

Pour les autres acteurs ne possédant pas de lien particulier avec l'équipe gestionnaire, la graduation des liens varie selon le **degré de contrainte** qu'exerce sur eux la réserve.

Pour cela, les chasseurs et les acteurs du tourisme (2,8/5) vont avoir tendance à estimer **faiblement** l'importance de ces liens (2,8/5)

Parallèlement, les riverains (3,5/5) et les gestionnaires/techniciens (3,6/5) vont pour la plupart la juger moyenne en raison d'une certaine **autonomie de fonctionnement** et en l'absence d'une relation spécifique.

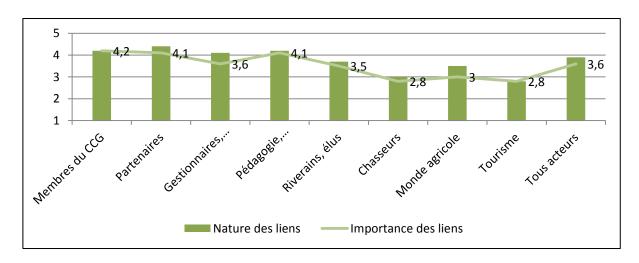


Figure 25 : Graphique du rapport entre nature des liens et importance des liens par groupe d'acteurs

# Participations aux évènements/animations

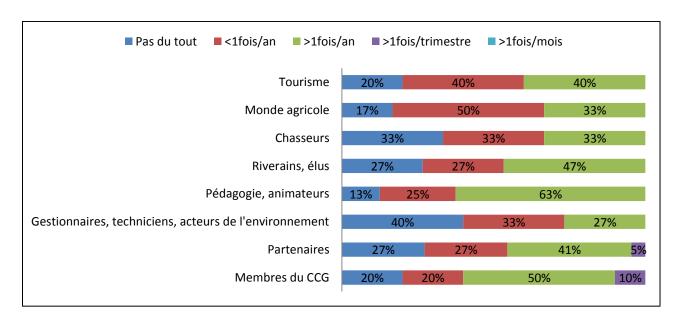


Figure 26 : Graphique de la participation aux évènements par groupe d'acteurs

La réserve étant **fermée au public** à l'année en dehors des journées organisées, ce sous indicateur est à croiser avec celui relatif aux **fréquences de visite** de la RNR.

Globalement, aucun groupe d'acteurs ne participe fréquemment aux évènements/animations puisqu'en moyenne (2,1/5) tous estiment s'y rendre moins d'une fois par an.

Cette participation est moindre par rapport aux fréquences de visites de la RNR car cette fois les acteurs font état uniquement de leur présence dans un cadre personnel, à l'exclusion de tout déplacement professionnel.

En guise d'explication, ils évoquent souvent leur **indisponibilité** sur les créneaux de sorties proposés par la réserve. Or, ces journées n'étant pas renouvelées à une **fréquence régulière**, il leur paraît difficile de réussir à s'organiser suffisamment à l'avance pour y prendre part.

Ils estiment que **plus de propositions** de ce type ou **d'ouvertures à l'année** leur permettraient de trouver le temps de se rendre sur site.

Pour certains, la raison de ce **faible investissement** tient principalement à un **manque d'information** sur les dates de ces sorties. Ils souhaiteraient que la communication soit d'avantage **visible** pour leur permettre d'y assister.

Seuls les membres du CCG (2,5/5) et les acteurs pédagogiques/de l'animation (2,5/5) semblent légèrement plus impliqués, à raison d'un peu **plus d'une fois par an**.

Un tiers des acteurs (9/31) n'a jamais participé à ces évènements.

# Invitation à une journée annuelle de rencontre

Cette fois encore, l'engagement vis à vis de la réserve semble très **limité** (2/5) pour tous les groupes d'acteurs, à l'exclusion des membres du CCG (3,5/5) puisque plus d'une vingtaine d'acteurs (21/30) ne s'est jamais joints à ces réunions.

Et pour cause, la réserve **n'invite pas d'autres groupes d'acteurs** à discuter de la réserve et de ses enjeux en dehors des réunions du **Comité Consultatif de Gestion**.

Un élu, quelques gestionnaires et partenaires, ont témoigné avoir participé au Parlement du Marais qui a mélangé différents acteurs institutionnels et a été l'occasion d'aborder les thématiques propres à la réserve. Néanmoins, cet évènement étant **ponctuel** et **non à l'initiative de la réserve**, il n'est pas pour l'instant prévu de renouvellement.

Il pourrait être intéressant d'inclure d'avantage les riverains, acteurs du tourisme et chasseurs compris, afin de tisser des **liens encore un peu inexistants** et de **mieux faire connaître** certains aspects de la réserve.

La vision des acteurs pédagogiques/de l'animation apporterait également une richesse dans les échanges lors de ces réunions.

Tous les acteurs, à l'exception de quelques chasseurs, ont manifesté leur **intérêt de recevoir une invitation** pour s'associer à ces réunions.

# Qualité de l'écoute/prise en considération

L'écoute est jugée **bonne** pour une très large majorité d'acteurs (**4,1/5**).

Toutes les personnes ayant été en rapport ou travaillant régulièrement avec la réserve se sentent plutôt **entendues, consultées et prises en considération** sur les sujets objets de discussion.

Ils mettent en avant la **facilité des échanges** avec l'équipe gestionnaire, chose finalement plutôt rare à leurs yeux. Selon eux, le personnel en place n'hésite pas à **prendre le temps** pour des explications claires et pour rechercher des **solutions adaptées**. Ceux qui ont des **projets en cours ou en attente** avec la réserve soulignent tout particulièrement cette **disponibilité**.

C'est notamment le cas des partenaires (4,5/5), des gestionnaires/techniciens/acteurs de la protection de l'environnement (4,2/5), et acteurs pédagogiques/de l'animation (4,1/5).

Les membres du CCG partagent également cet avis (4,5/5).

Beaucoup de **riverains/élus** (3,8/5) également **partenaires** de la réserve se positionnent en ce sens (4,1/5).

Néanmoins certains partenaires et gestionnaires/techniciens/acteurs de la protection de l'environnement souhaiterait un **dialogue plus régulier**, sans attendre que se présente l'opportunité de réunions ou de situations impératives. Ils suggèrent des **retours d'expériences** plus fréquemment. Peu d'entre eux précisent explicitement sous quelle forme, néanmoins certains semblent faire référence à des modes de communication rapide comme des mails ou des appels téléphoniques plus réguliers, et un acteur fait clairement mention d'un **besoin de réunions plus fréquentes** pour anticiper certaines situations parfois conflictuelles.

Le groupe des chasseurs semblent plus **mitigé** (3,2/5). Ceux ayant des relations professionnelles avec la réserve estiment être relativement **satisfaits des compromis** trouvés (battues administratives), compte tenu des divergences d'opinions en particulier sur la problématique des sangliers.

Pour les autres, quatre chasseurs n'ont **jamais consulté la réserve** et vice versa sur des sujets en particulier donc ne peuvent pas se prononcer sur cette question.

Cette situation est également applicable à un autre acteur gestionnaire/technicien.

Dans ce cas, le gradient retenu est donc celui correspondant à l'évaluation moyenne (3/5).

Un seul acteur issu des groupe des riverains et du tourisme réfute cette opinion générale : les différents conflits qu'il évoque, en termes de délimitation spatiale, de gestion et d'entretien du site en sont spécifiquement la cause.

Aucun acteur ne considère que cette écoute est extrêmement mauvaise.

# Qualité des rapports

La lecture de ce sous indicateur est à croiser avec les lectures du précédent ainsi que ceux relatifs à la **nature** et à l'**importance des liens**. Lorsque les liens sont marqués par des relations professionnelles ou partenariales d'importance forte ou prioritaire, les acteurs **échangent le plus régulièrement** avec l'équipe de gestion, voire l'estime **amicalement**.

Pour cela, les rapports évoqués sont principalement des **échanges professionnels réguliers** (39%), qui se sont parfois à terme également transformés en **amitiés** (23%).

Il y a autant de relations amicales mentionnées que de simples communications ponctuelles.

Les amitiés sont nouées avec les acteurs proches géographiquement de la réserve.

Si certaines communications restent ponctuelles, c'est uniquement car les opportunités ne sont pas présentées pour établir un contact.

Seulement deux acteurs font état de **rapports inexistants**.

L'un est un gestionnaire/technicien **jamais réellement amené à collaborer** avec la réserve dans ses fonctions réalisées à une échelle départementale très large. L'autre est acteur de la chasse manifestement en position de **réactance** vis à vis de la réserve.

A priori, aucun acteur ne se sent en **conflit** avec la réserve. Cette réalité est difficilement décelable dans la mesure où personne n'a souhaité se positionner en ce sens, malgré certains propos laissant **supposer le contraire**.

Un riverain, également acteur du tourisme, a notamment qualifié ses rapports de « simple communication ponctuelle » alors qu'actuellement sa situation correspondrait plutôt à celle d'un conflit latent avec la réserve.

## **Evolution des liens**

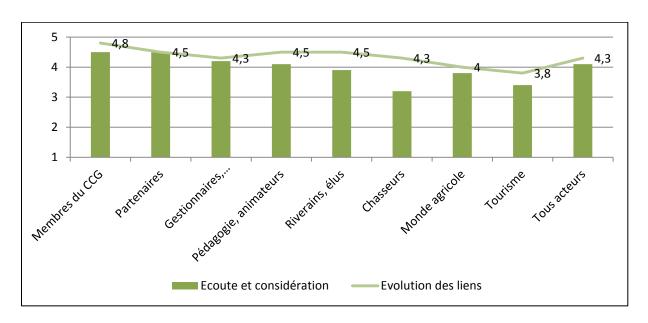


Figure 27 : Graphique du rapport entre l'écoute/considération et l'évolution des liens

Ce dernier indicateur de l'état d'implication des acteurs illustre tout ce qui a été relevé précédemment.

Si une large majorité d'acteurs (68%) a la sensation que les liens avec le personnel gestionnaire ont évolué **positivement**, cela est bien sûr à attribuer à la **nature** même des rapports entretenus associés à la **qualité de dialogue** soulevée à plusieurs reprises.

Les membres du CCG sont ceux qui marquent le plus cette **progression** (4,8/5), suivis des partenaires (4,5/5) et des acteurs pédagogiques/de l'animation (4,5/5).

Même le groupe des chasseurs rend compte de cette **évolution** (4,3/5), témoignages malgré tout contrebalancés avec ceux des chasseurs-riverains ne faisant mention d'aucune **évolution**.

A l'exception de ceux-ci et de quelques riverains/acteurs du tourisme, il semblerait que **tous les acteurs en contact régulièrement** avec l'équipe gestionnaire aient développé une **proximité** et des **affinités** particulières avec cette dernière.

Tous ceux qui ne notent pas d'évolution sont soit des acteurs dont les liens avec la réserve sont **nouveaux**, soit des personnes dont le ressenti n'a pas réellement changé en l'**absence d'opportunité** de contacts plus réguliers.

# Résumé de l'indicateur d'implication

## **APPROCHE GENERALE**

Les acteurs les plus impliqués sont les **membres du CCG**. Logique dans la mesure où ils sont conviés **annuellement** à une restitution sur la vie de la réserve.

Dans l'ensemble, les acteurs entretiennent des **bonnes relations** avec l'équipe gestionnaire de la réserve. Cela varie en fonction de la **fréquence des contacts**.

Un constat : plus les **contacts sont réguliers**, plus les **liens se renforcent**.

Mêmes certains chasseurs locaux en témoignent : en grande partie grâce au **travail de dialogue** permanent et à la recherche de **compromis**.

Plus les **interdépendances** (professionnelles/partenariales) sont importantes, plus les liens sont forts.

L'équipe est attentive aux besoins de ses interlocuteurs et sait se rendre disponible.

Ce **dévouement** et cette **passion**, régulièrement soulevés par les acteurs les plus proches, lui ont valu la création de nombreuses **amitiés** parmi ses collaborateurs.

Ceux qui entretiennent une **simple relation professionnelle** attestent d'échanges suffisamment réguliers, à l'exception de quelques partenaires qui en aimeraient d'avantage.

Seuls quelques chasseurs et acteurs du tourisme trouvent que le personnel ne se préoccupe pas suffisamment des désagréments (liés à la présence des sangliers) qu'ils attribuent au fonctionnement de la réserve.

Un **sentiment de confidentialité** subsiste avec une minorité d'acteurs riverains peu intégrés dans la vie de la réserve.

Une large partie des acteurs n'entretient pas de lien particulier avec l'équipe.

Bien qu'intéressés, **peu d'acteurs participent** aux activités proposées par la réserve : leur **faible nombre** à l'année et un **manque de visibilité** sur l'information en sont selon eux la cause.

**Aucune journée de rencontre annuelle** avec les acteurs du territoire n'est organisée en dehors du CCG.

## **ATTENTES:**

- Plus de sorties organisées avec une autre stratégie de communication
- Plus de contacts réguliers avec certains partenaires/gestionnaires/techniciens
- **Invitation** à une journée annuelle de rencontre
- Plus de considération sur les désagréments occasionnés à quelques riverains

# **PRECONISATIONS:**

- Mettre en place une **journée annuelle de rencontre**, en dehors du CCG, incluant différents acteurs du territoire et faisant participer les riverains
- Programmer des **retours d'expérience** ou une **fréquence de contact plus régulière** avec certains partenaires demandeurs

# E. Spécifique aux membres du CCG

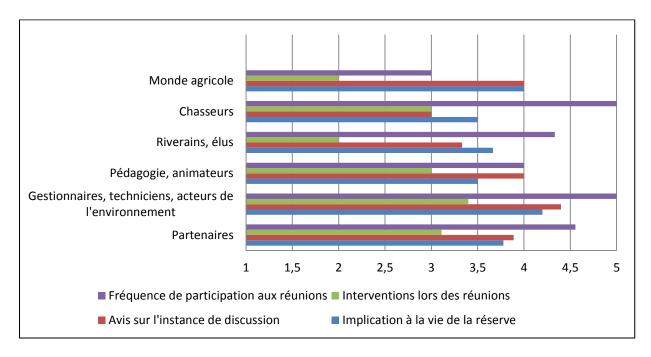


Figure 28 : Graphique du niveau d'implication des membres du CCG par indicateur

Les membres du CCG sont relativement peu nombreux parmi les acteurs interrogés puisqu'ils en représentent un tiers (10/31). Parmi eux, une majorité sont des partenaires de la réserve (9/10), moins de la moitié des gestionnaires/techniciens/acteurs de la protection de l'environnement (4/10). En faible nombre, les riverains/élus y prennent également part (3/10), tout comme les acteurs pédagogiques/de l'animation (2/10), les chasseurs (2/10) et un acteur issu du monde agricole.

Seuls les acteurs du tourisme ne sont pas représentés lors de ces réunions.

## Implication à la vie de la réserve

Dans l'ensemble les **membres du CCG se sentent plutôt impliqués** dans la vie de la réserve.

Trois acteurs affichent une **posture de neutralité** sur cette question : un chasseur et deux partenaires.

Un partenaire s'est abstenu de donner son avis sur cette question.

## Avis sur l'instance de discussion

La majorité des acteurs (6/10) trouvent que les réunions du CCG assurent correctement leur rôle d'instance de discussion.

Un acteur issu du monde de la chasse la trouve critiquable dans la mesure où le **volet chasse** lui paraît souvent mis de côté, où il a l'impression que son « *étiquette de chasseur* » est encore vue négativement par les autres acteurs en présence.

Un partenaire s'est abstenu de donner son avis sur cette question.

## Interventions lors des réunions

Les acteurs interviennent de manière différente lors des réunions.

Dans l'ensemble, leurs interventions restent **plutôt discrètes**, et motivées par la nécessité d'exprimer un sujet particulier. Leur présence est pour la plupart plutôt **passive**.

# Fréquence de participation aux réunions

Une large majorité d'acteurs **participe à chaque réunion**. Une minorité (2/10) n'a assisté qu'à seulement la moitié des CCG.

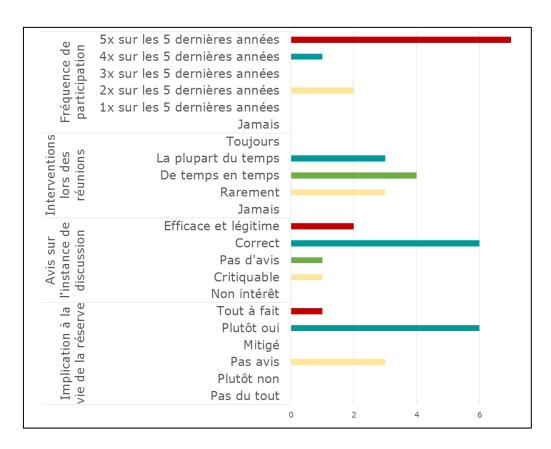


Figure 29 : Graphique des réponses des membres du CCG par indicateur

## Résumé de l'indicateur relatif aux membres du CCG

Les acteurs s'investissent pour participer au CCG : sa légitimité de fonctionnement est attestée par la fréquence de leur présence.

Ce moment de rencontre est l'occasion pour eux d'en connaître d'avantage et de suivre l'avancement de la vie de la réserve.

Une part importante d'acteurs s'exprime peu lors de ces réunions.

En présence de tous les membres, la **discussion devient compliquée** : certains suggèrent des ateliers de travail par sujet important à traiter.

Un **déséquilibre** existe en termes de participation : la maitrise technique de ce type d'instance donne plus de **visibilité** à certains qu'à d'autres.

Beaucoup ont cependant du mal à cerner le **réel apport** de leur présence pour la réserve et tiennent d'avantage un **rôle figuratif** que pro-actif.

Certains voient ce volet « restitution d'information » peut être un peu trop présent au détriment d'une **réflexion co-construite**.

## **PRECONISATIONS:**

- Réfléchir à des **outils participatifs** permettant d'intégrer d'avantage le panel d'acteurs présents et ses idées (ateliers de travail par sujet important)
- En dehors du CCG, proposer l'organisation d'une réunion par groupe d'acteurs dédiés

# F. Les indicateurs de synthèse : récapitulatif guidant la réflexion vers les leviers d'ancrage

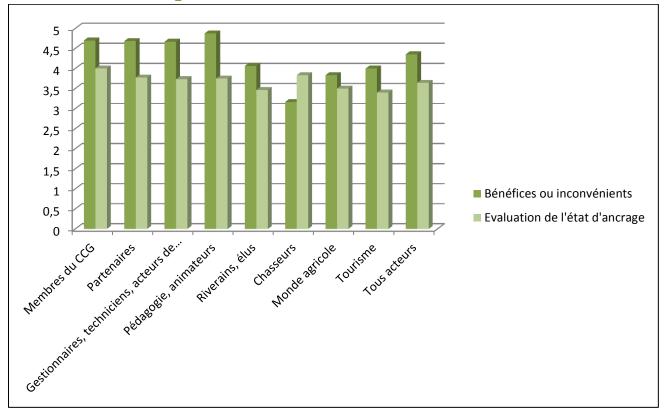


Figure 30 : Graphique de la moyenne du bilan par groupe d'acteurs

Par le biais de ces sous-indicateurs, il est question de faire le point sur la **perception globale** qu'à chaque acteur sur la réserve pour obtenir la synthèse simplifiée de ses représentations.

## Rapports bénéfices/inconvénients

Pour faire ressortir son niveau d'acceptation globale, chaque acteur doit quantifier le rapport **bénéfices/inconvénients** que symbolise pour lui la réserve.

Plus de la moitié des acteurs (55%) ne perçoivent la réserve que sous l'angle des **plus-values** qu'elle représente pour le territoire. Ce sont là tous les **collaborateurs** de la réserve et ceux **sensibilisés** aux enjeux environnementaux (membres du CCG, partenaires, gestionnaires/ techniciens/acteurs de la protection de l'environnement, acteurs pédagogiques/de l'animation et plusieurs riverains/élus). Même en connaissance de potentiels inconvénients prévalent ses apports positifs, pour un tiers d'entre eux.

Une minorité d'acteurs, parmi lesquels un riverain et des chasseurs, sont un peu plus hésitants compte tenu d'une vision contrebalancée par des éléments de **contrainte** et jugent ce rapport **équilibré.** Pour un acteur de la chasse, ce caractère contraignant est plus lourd que le reste.

Aucun acteur ne voit en la réserve une source unique d'inconvénients.

# Evaluation de l'état d'ancrage territorial

Pour mettre en évidence le **niveau d'intégration** de la réserve, l'acteur doit évaluer son état d'ancrage sur le territoire. Cela permettra de comprendre les éléments perfectibles et ceux bien assimilés par tous.

Plus de la moitié des acteurs (52%) ont estimé que son intégration sur le territoire était plutôt **bonne**. De nombreux acteurs mettent en avant son **travail en termes de d'éducation à l'environnement et de communication**.

Ils encouragent la poursuite de son **ouverture au public**, clé pour une meilleure **appropriation locale**. Pour certains, cette réussite est attribuée aux **échanges permanents** qui ont permis une cohésion entre la réserve, les associations et les communes.

Pour d'autres, cela prend plus globalement la forme d'une **connaissance et** une **reconnaissance locale**. A une échelle plus large, des partenaires estiment que la réserve est bien définie dans les stratégies territoriales.

Deux partenaires, dont un acteur de la chasse, ont jugé son ancrage territorial réellement bon. Ils se représentent la réserve comme **faisant partie intégrante du paysage**.

Un tiers semble plus mitigé sur ce point et trouve que son appropriation est **perfectible** à cause de son **manque de visibilité** (communication) ou encore **l'accès interdit** au site. Un nombre significatif de riverains affirme que cette **intégration n'est pas générale**. Cela dépendrait des communes : bien perçue par les habitants de La Gripperie Saint Symphorien, les avis ne seraient pas tous partagés sur la commune de Saint Sornin. Certains pensent que la raison résiderait dans les divergences d'opinions avec les chasseurs locaux.

Les personnes entretenant des **liens nouveaux** ou plutôt **distants** avec la réserve ne semblent pas être en possession de suffisamment de connaissance pour donner un avis éclairé et ont répondu « mitigé ».

### Résumé du bilan

Globalement, la réserve est **bien acceptée** par les acteurs : rares sont ceux qui doutent encore de ses apports positifs pour le territoire.

Conscience collective d'une réserve connue et reconnue.

Une vision à **deux échelles**: celle, plus large, des **acteurs institutionnels** (partenaires/gestionnaires/techniciens) qui ne voient que des **bénéfices**, parallèlement à celle, **locale**, des habitants périphériques qui constatent une **différence d'appréciation selon les communes**.

Des **éléments de contrainte** persistent au sein des chasseurs.

Une appropriation perfectible sur deux volets : la communication et l'ouverture au public.

Aucun acteur ne remet fondamentalement en cause la **place** qu'occupe la réserve sur le territoire aujourd'hui.

## **ATTENTES:**

- Amélioration de sa visibilité par une nouvelle stratégie de communication
- Poursuite du travail pédagogique entrepris
- Continuité dans le dialogue avec les acteurs locaux
- Ouverture du site plus fréquente

# **PRECONISATIONS:**

- Mettre en avant les **partenariats existants** avec les acteurs locaux (« Classe Dehors », projets scolaires avec Saint Jean d'Angle, etc)
- Organiser des **ouvertures encadrées** à destination uniquement des habitants de Saint Sornin puis de la Gripperie Saint Symphorien
- Organiser des **moments de rencontre** avec les groupes d'acteurs locaux pour comprendre l'évolution de leurs attentes et faire le point

# Synthèse des points forts et des points faibles de la réserve

Outil d'analyse classique dans le domaine de la gestion de projets, l'AFOM (Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces) se décline sous la forme d'un tableau récapitulatif des éléments marquants pour chaque acteur.

Il permet d'obtenir une synthèse des points principaux qui forgent leur représentation de la réserve.

### **Forces**

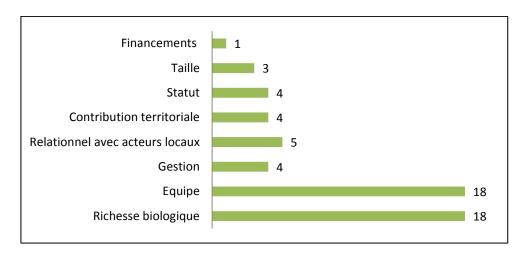


Figure 31 : Graphique des forces de la réserve

Plus de la moitié des acteurs s'accordent à penser que l'une des principales forces de la réserve est sa richesse biologique. Son originalité par la composition de sa diversité de milieux font du site un lieu d'exception.

Est mise en avant la **qualité de l'équipe** en place : son professionnalisme, son engagement, sa passion, son partage et sa facilité de dialogue sont autant d'éléments qui attestent de la **confiance** qu'ont placé en elle les acteurs. Le rôle essentiel qu'elle assure dans le relationnel avec les acteurs locaux ne fait aucun doute pour certains.

Le personnel gestionnaire est également reconnu comme **compétent** : **l'expertise écologique** dont elle fait preuve dans ses **choix de gestion** légitime ses actions sur le site. Un autre aspect est relevé : celui de sa contribution au **dynamisme territorial** par l'instigation de **projets pédagogiques** avec les écoles, jugés indispensables pour la vie locale.

A noter que pour certains, la protection est assurée grâce à la taille relativement modeste du site qui facilite la gestion. Le statut de RNR sur des terrains privés avec des **propriétaires impliqués** est lui aussi parfois considéré comme un atout de la réserve.

## **Faiblesses**

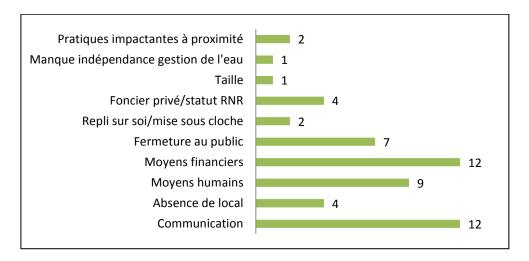


Figure 32 : Graphique des faiblesses de la réserve

Très régulièrement, les acteurs estiment que ce qui fait défaut à la réserve est sa communication : sur sa gestion ou ses animations tant auprès des acteurs locaux que de certains professionnels avec lesquels elle travaille. L'absence de local ne joue pas en sa faveur et rend difficile l'identification de la réserve dans les consciences individuelles.

Ajouter à cela, sa **forte réglementation** interdisant un accès au public suscitant encore aujourd'hui des frustrations auprès de la population locale, la réserve a semble-t-il une réflexion à mener pour améliorer l'appropriation locale du site.

La **pérennité** de la réserve est un autre point à l'origine d'interrogations : son statut de RNR sur des terrains privés la rendrait cette fois **fragile**, pas à l'abri des fluctuations des propriétaires qui pourraient décider de sa disparition.

Cette thématique renvoie à celle de la protection du patrimoine qui se verrait ébranlé par un manque de moyens financiers et donc humains ne permettant plus d'assurer les actions de gestion nécessaires au bon état de conservation du site.

Pour certains, existeraient sur le territoire des **activités nuisibles** au bon fonctionnement du site, surtout dans la mesure où celui-ci ne possède pas encore d'autonomie dans sa gestion de l'eau.

# **Opportunités**

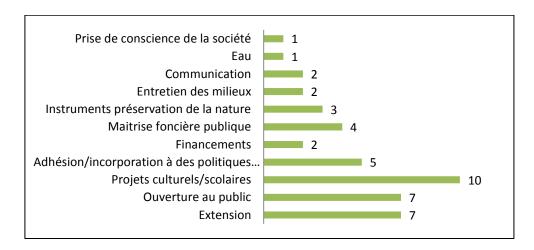


Figure 33 : Graphique des opportunités de la réserve

Les opportunités évoquées par les acteurs sont souvent l'expression de leurs fonctions professionnelles ou de leurs souhaits personnels.

Doivent se poursuivre les **projets d'éducation à l'environnement** : soit par le biais d'évènements culturels/artistiques comme **Veilleurs de Vent**, soit par les partenariats scolaires comme la future « **Classe Dehors** » (voir III.C. Une autre dimension de l'ancrage).

Forcément, pour répondre aux frustrations évoquées en amont, les acteurs suggèrent que la réserve s'ouvre d'avantage au public. Sur ce sujet, ils sont très imaginatifs : cela peut prendre la forme de visites guidées ou thématiques à destination de la population locale et des touristes avec l'aide de tours opérateurs si besoin, ou bien consacrer une partie de la réserve à une ouverture libre. Les plus sensibilisés proposeront d'avantage une découverte douce en exploitant les sentiers périphériques de la réserve, la Tour de Broue servant de mise en réseau.

Pour cela, nombreux sont ceux qui voient le **potentiel du projet d'extension** : hormis son intérêt en termes de protection de la biodiversité admis sans conteste par tous, ce nouveau périmètre serait peut-être l'occasion de repenser quelques **aménagements pour le public**. En bonne intelligence vis à vis des usages locaux, tiennent à rajouter les chasseurs quelques peu inquiets pour leurs terrains d'activités de loisir.

Un autre type d'aubaine est envisagée par certains acteurs possédant une vision plus élargie du territoire : si certains évoquent simplement les politiques communales, pour d'autres la réserve a beaucoup à gagner en adhérant à des **projets de territoire** comme le Contrat de Progrès Territorial ou l'Opération Grand Site, voire en étant incorporée dans une dynamique globale comme le permettrait la création du **Parc Naturel Régional**.

Une piqûre de rappel est faite en ce qui concerne l'entretien des milieux : si pour les chasseurs il serait opportun de « *nettoyer le site* », quelques gestionnaires soumettent la possibilité **d'étendre** l'échelle de la gestion pastorale.

Pour ce qui est de la **protection du patrimoine naturel**, trois perspectives sont abordées : la première relative à une **maitrise foncière** plus pérenne, la seconde portant sur la possibilité de définir une stratégie concernant **l'approvisionnement en eau** pour les années futures et la troisième

visant à obtenir de **nouveaux financements** pour aider la réserve à maintenir ses exigences de gestion actuelles.

### **Menaces**

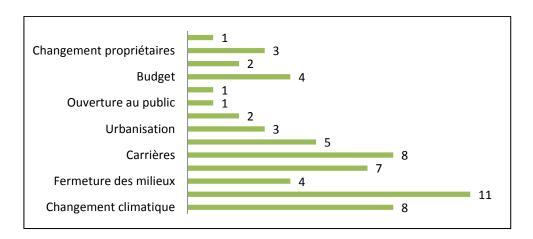


Figure 34 : Graphique des menaces pour la réserve

Les dires des acteurs peuvent être rangés selon deux dimensions : une très globale liée au changement climatique, l'autre plus sectorielle tenant aux caractéristiques du territoire.

La gestion de l'eau est visiblement l'une des plus importantes menaces bien ciblées par les acteurs. Bon nombre d'entre eux sont conscients que le maintien des habitats, en particulier des zones humides de la réserve, tient uniquement à un approvisionnement en eau suffisant. Or, cette ressource tend à se raréfier du fait des différents usages du marais, parmi lesquels l'accroissement de l'agriculture intensive, associés au phénomène global d'assèchement causé par le réchauffement planétaire.

Concernant ce dernier point, les acteurs conçoivent assez largement que l'un des **impacts négatifs** pour la réserve sera à double tranchant : prolifération d'espèces envahissantes d'une part et disparition d'espèces associées aux milieux actuels d'autre part.

Un autre élément, intrinsèque à la réserve, vient également menacer son équilibre biologique : la **fermeture naturellement inévitable de ses milieux**, que l'équipe gestionnaire s'évertue à maintenir ouverts par ses actions manuelles.

D'ailleurs, pour certains, la survie de la réserve est à rattacher au **facteur humain** : si un changement d'équipe ou de propriétaires survenait, cela pourrait irrémédiablement bouleverser son existence.

Peu l'associent plutôt au facteur financier, mais quelques-uns voient un risque lié au changement de politiques publiques.

En s'intéressant d'avantage à ce qui se passe sur le territoire, bon nombre d'acteurs estiment que la réserve subit des **pressions anthropiques néfastes** pour le maintien de son patrimoine naturel. Qu'il s'agisse d'activités économiques comme les **carrières** et **l'agriculture intensive**, ou tout simplement d'activités humaines non compatibles telles que le braconnage, la chasse, le VTT ou même les randonnées.

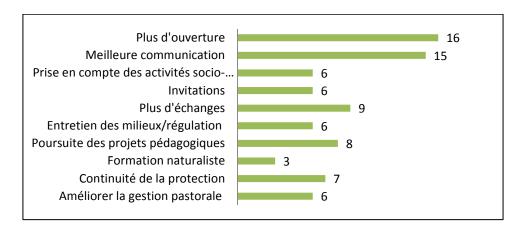


Figure 35 : Graphique des attentes des acteurs

Une moitié des acteurs souhaiterait que la réserve travaille sur son intégration locale au travers deux axes : en donnant plus à voir aux habitants périphériques et aux touristes par une **ouverture plus régulière** ainsi qu'en **dissipant le sentiment de confidentialité** grâce à une meilleure communication sur sa gestion, ses évènements, etc.

Quelques **efforts** sont souhaités de la part d'acteurs locaux qui ne soutiennent pas la gestion faite des milieux et de l'encadrement pastoral sur le site.

A l'inverse, est encouragée la poursuite des grandes missions menées par la réserve : **protéger le patrimoine naturel et contribuer à une éducation à l'environnement pour tous** sur le territoire.

Son potentiel est encore à développer du côté des formations naturalistes à proposer aux scolaires ainsi qu'aux professionnels.

Une **dynamique de partage** est recherchée par les partenaires qui demandent plus d'échanges (retours scientifiques) et la possibilité d'être conviés à un moment de rencontre annuel.

Concrètement, les acteurs souhaitent un **rapprochement** avec la réserve et un fonctionnement dans lequel **chacun peut trouver sa place**.

Comme démontré précédemment, les **résultats** obtenus lors du **diagnostic** ont permis de dresser l'**évaluation globale** de l'ancrage territorial de la réserve.

Quelles sont désormais les pistes d'amélioration envisagées par la réserve ?

Comment permettent-elles de répondre aux objectifs poursuivis par le plan de gestion de la réserve ?

Ces nouveaux leviers d'action sont-ils suffisants ou certains points méritent-ils d'être améliorés pour conforter l'ancrage de la RNR la Massonne sur son territoire ?

# III. LA RECHERCHE DE LEVIERS D'ACTION OPTIMAUX : UNE REFLEXION A POURSUIVRE POUR UNE APPROPRIATION LOCALE REUSSIE

La mise en place d'un **tableau d'objectifs et d'actions** venant intégrer les **constats tirés du diagnostic** pour **conforter les facteurs d'influence des OLT** du plan de gestion permet d'apporter une **réponse adaptée** aux **enjeux de conservation** poursuivis par le plan de gestion.

Néanmoins, certains **points méthodologiques** mériteraient d'être **améliorés** pour optimiser l'efficacité des **leviers d'action**.

# A. L'établissement d'un tableau d'objectifs et d'actions : une réponse adaptée aux enjeux de conservation poursuivis par le plan de gestion

# Une étude venant conforter les facteurs d'influence des OLT du plan de gestion

Dans le **Plan de Gestion 2014-2023** de la Réserve Naturelle Régionale de la Massonne, l'action est guidée en priorité par **l'approche scientifique**. Pour autant, le Plan de Gestion de la Réserve Naturelle Régionale de la Massonne inscrit **l'enjeu pédagogique** comme essentiel au « succès à long terme de la conservation du patrimoine naturel, en tant qu'outil de sensibilisation et de responsabilisation », et prévoit de mener les actions nécessaires pour continuer à « optimiser les moyens » de son développement.

De ces enjeux découlent des objectifs à long terme.

« Un objectif à long terme définit l'état ou le fonctionnement souhaité par rapport à la situation actuelle de l'enjeu, qu'il faut viser pour le préserver. Il ne s'agit pas de ce que l'on veut faire mais ce que l'on veut atteindre comme résultat » 13

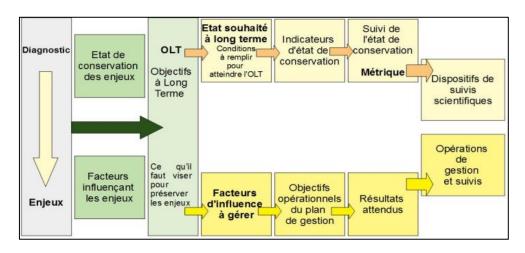


Figure 36 : Schéma logique de la nouvelle méthodologie d'élaboration des plans de gestion des réserves naturelles (d'après DOUARD & FIERS, 2015) issue du Plan de Gestion 2014-2023 de la RNR la Massonne

\_

 $<sup>^{13}</sup>$  Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels, OFB

Ainsi trois **Objectifs à Long Terme** (OLT) ont été identifiés pour la RNR la Massonne venant répondre à **trois enjeux de conservation** identifiés pour le site (voir tableau ci-dessous)

Deux facteurs appelés « facteurs clés », décomposés en une variété de facteurs d'influence, ont également été identifiés comme déterminant pour assurer une bonne gestion et l'atteinte des objectifs de conservation.

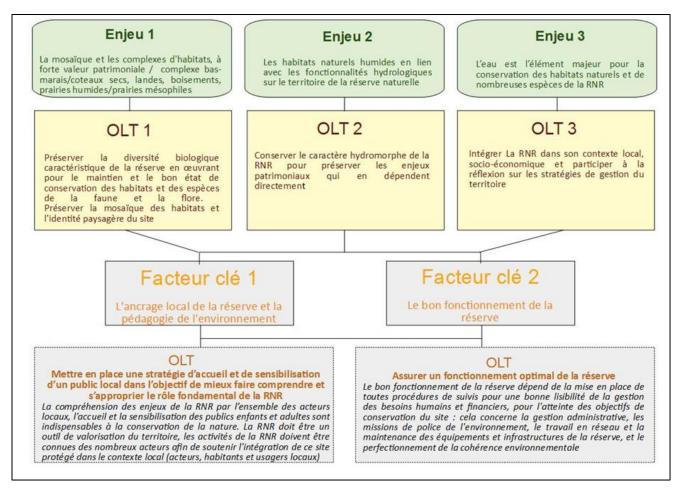


Figure 37 : Tableau des enjeux, OLT et facteurs clés issus du Plan de Gestion 2014-2023 de la RNR la Massonne

# La définition d'actions concrètes visant à améliorer l'ancrage territorial de la réserve

« Une action est la mise en œuvre concrète et planifiée d'un certain nombre de moyens qui contribuent à la réalisation des objectifs du plan de gestion. Les choix de gestion, et notamment les actions et les interventions sur le milieu, sont importants puisqu'ils vont conditionner l'évolution du site. Il faut donc évaluer l'impact qu'aura chaque opération de gestion si elle amène à créer de nouvelles conditions écologiques. Il est important que chaque action soit matériellement, humainement et financièrement réalisable à l'échelle du plan de gestion. »<sup>14</sup>

Les résultats recueillis lors du diagnostic ont permis de mettre au jour les facteurs permettant de conforter l'appropriation du site par les acteurs tout comme les freins de sa meilleure intégration sur le territoire. Partant de ces données, des pistes d'actions ont été recherchées en collaboration avec l'équipe gestionnaire de la réserve dans le but d'améliorer l'état d'ancrage de la réserve.

L'avantage d'un tel procédé est de fournir une **réponse adaptée** aux manques et besoins identifiés. Ces **actions ciblées**, s'inscrivant dans une **réalité sociale étudiée**, verront leur **portée amplifiée**. L'atteinte des OLT définies dans le plan de gestion, dont les facteurs clés sont désormais confortés par ces actions ciblées, devrait s'en trouver facilitée.

L'illustration ci-dessous permet de mettre en avant les liens directs et indirects qu'entretiennent les propositions d'amélioration de l'ancrage envisagée avec les facteurs d'influence des facteurs clés « Ancrage local de la réserve et pédagogie de l'environnement » et « Bon fonctionnement de la réserve » identifiés dans le Plan de Gestion 2014- 2023 pour l'atteinte des OLT.

Par exemple, l'étude d'ancrage a fait ressortir un manque de connaissance sur les choix de gestion et des activités de l'équipe, ainsi que sur le fonctionnement des zones humides et la fragilité du site.

Pour améliorer ces aspects, l'équipe propose de mettre en place une sortie/animation/réunion par mois à date régulière, mais aussi un site internet dédié et de mener une réflexion autour de la rédaction d'un plan de gestion simplifié et de l'instauration d'un partenariat avec le futur OPN pour organiser une journée annuelle de restitution des résultats scientifiques.

La mise en oeuvre de toutes ces actions viendra également contribuer à **améliorer la visibilité de la communication** identifiée comme l'un des points défaillants de l'ancrage au sein du diagnostic.

Toutes ces pistes d'amélioration, qui pourront ou non être intégrées dans le futur plan de gestion de la réserve, viennent directement répondre aux facteurs d'influence « Méconnaissance de la réserve, ses enjeux, sa réglementation, pour les acteurs locaux » et « Diffusion et communication de l'information » identifiés comme confortant les facteurs clés « Ancrage local de la réserve et la pédagogie de l'environnement » et « Bon fonctionnement de la réserve » des OLT du Plan de Gestion 2014-2023.

-

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Plan de Gestion 2018-2022 de la RNR des Gorges de La Loire

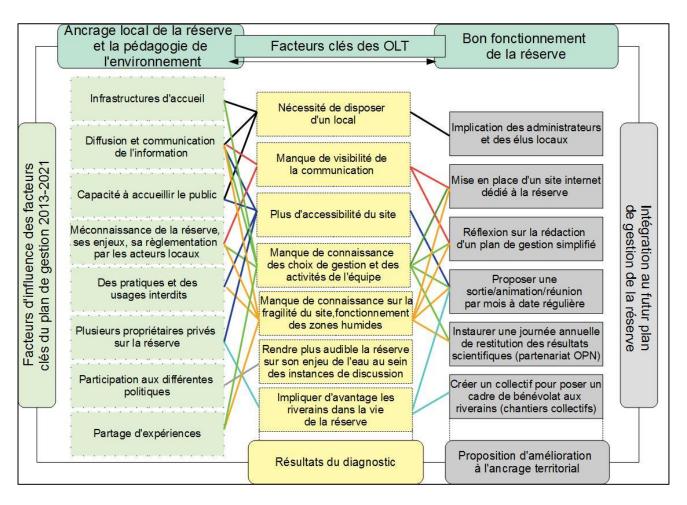


Figure 38 : Schéma des interdépendances entre facteurs clés des OLT et propositions d'actions adaptées

# B. Divers biais méthodologiques : des points d'amélioration pour optimiser l'efficacité des leviers d'action

#### Les biais tenant au facteur humain

L'analyse des données qualitatives issues du discours des enquêtés est réalisée par le biais d'une grille d'évaluation. Cet outil, composé d'indicateurs répondant eux-mêmes à une échelle de gradients, vise à réduire les biais qui peuvent survenir lors de l'interprétation des témoignages livrés par les participants. Toutefois, cette marge d'erreur continue d'exister, notamment en présence d'acteurs ayant un discours ambiguë et dont les réponses au questionnaire entrent parfois en contradiction avec les opinions exprimées oralement. En plus de la réponse chiffrée et du verbatim venant la justifier, il serait peut-être nécessaire d'ajouter un filtre supplémentaire dans le traitement de la donnée, ce qui permettrait d'assurer d'avantage de cohérence entre les réponses texte et les réponses chiffrées.

Le diagnostic mené ne s'appuie pas sur une enquête statistique. Le temps consacré à l'enquête étant restreint, les participants interrogés sont peu nombreux, ce qui ne permet pas à leur discours d'être représentatif des groupes d'acteurs en présence. Or, il faut garder à l'esprit qu'un individu ne peut être réduit à une classification, son témoignage reflétant sa « parole à un instant donné, dans un état donné, avec le cadre construit qui lui était proposé ». <sup>15</sup>

Cette absence de représentativité peut alors devenir problématique pour identifier des leviers d'action auprès d'acteurs sous-représentés et dont le discours est absorbé par celui d'acteurs en supériorité numérique ou s'imposant par une individualité forte.

Parallèlement, au sein d'un même groupe d'acteurs, un discours peut s'imposer comme dominant eu égard aux spécificités de certains membres alors qu'il n'est pas partagé par le reste du groupe. Pour pallier ces biais, il conviendrait de contrebalancer les données qualitatives avec des données quantitatives, obtenues par exemple dans le cadre d'un questionnaire directif, ce qui permettrait à certains moments de temporiser le discours.

#### Des indicateurs parfois redondants et inadaptés

Les indicateurs choisis pour l'évaluation de l'ancrage, bien que nombreux et diversifiés sont **très généraux** et ne sont **pas toujours pertinents** pour faire ressortir la réalité des ressentis liés au site, comme par exemple le sous-indicateur « **fréquence des visites** » (ind.9) dans l'indicateur d'**intérêt**. S'ils permettent de dresser un état global de l'ancrage, ces indicateurs mériteraient d'être **mieux adaptés au site** objet de l'enquête pour identifier avec plus de précision les axes à améliorer.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Réaliser une étude d'ancrage : Guide Méthodologique des études d'ancrage, Anatole Maréchal

De plus, ces indicateurs opèrent de manière **indépendante**, sans établir de lien avec certains indicateurs pourtant **complémentaires**. Cela peut créer une certaine **redondance**, fréquemment soulignée par les acteurs interrogés. Par exemple, dans l'indicateur d'**implication**, les sous indicateurs « **nature des liens** »(ind.21), « **importance des liens** »(ind.22) et « **qualité des rapports** » (ind.26) se répètent et pourraient être rassemblés en moins d'indicateurs pour être **plus complets**.

L'autre effet produit est que cela ne permet pas forcément de mettre en lumière toute l'ambiguïté de certains discours parfois contradictoires que les indicateurs ont au contraire tendance à cristalliser sans connexion logique. L'une des conséquences est que les représentations de certains types d'acteurs, pourtant en infériorité numérique par rapport aux autres groupes, ressortent plus fortement que les autres discours recueillis. Lors de l'enquête menée pour le diagnostic de la RNR la Massonne, cela s'est observé vis-à-vis du groupe des chasseurs.

Or, en plus de focaliser l'attention sur un type de discours en évinçant indirectement celui des autres groupes d'acteurs, cela peut provoquer un **phénomène de stigmatisation** à l'égard de certains groupes d'acteurs. Il faut être vigilant car cette manière de **marginaliser** une catégorie d'acteurs par la récurrence d'un discours qui se démarque de celui des autres peut non seulement amener à **conforter le poids** de ce groupe d'acteurs en donnant plus d'importance que nécessaire à son discours, mais également conduire à **cristalliser les tensions** déjà existantes. Comme en témoignent de nombreux parcs nationaux, le risque serait que « *les scènes publiques facilitent l'expression de positions caricaturales et les replis dogmatiques autour de visions antagonistes des relations entre les humains et la nature ». <sup>16</sup>* 

#### Des groupes d'acteurs à multiple casquettes et des catégories sous-représentées

Les acteurs rencontrés possèdent de multiples casquettes. Or, ces acteurs appartiennent à autant de groupe d'acteurs qu'ils possèdent de casquette. Finalement, il s'avère que le discours issu des « casquettes secondaires » est toujours influencé par la « casquette principale » que revêt l'acteur. On peut s'interroger sur la pertinence de la prise en compte d'autant de casquettes pour un seul acteur. Finalement réduire un acteur a une seule casquette permettrait de simplifier la lecture des résultats par catégorie d'acteurs et de lever les ambiguïtés liées aux réponses des acteurs à multiple casquette.

Prenons le cas des **riverains** par exemple, bien souvent les riverains interrogés au cours de l'enquête sont également des chasseurs. Force est de constater que le **discours de ces riverains** va être fortement impacté par la « **casquette de chasseurs** » que revêtent ces acteurs. La lecture des résultats du groupe des riverains va en être forcément **biaisée** et ne permettra pas d'obtenir une **perception « pure »** de ce groupe d'acteurs, c'est-à-dire une perception non empreinte d'une autre vision du territoire, en l'occurrence celle des chasseurs, déjà bien représentée dans les résultats d'enquête par le discours de ce groupe d'acteurs. Cela peut avoir comme conséquence de donner beaucoup **plus de poids** à certains groupes d'acteurs qui possèdent **plusieurs casquettes**.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Dynamiques d'intégration des espaces naturels protégés en France : une approche comparative entre parcs nationaux et réserves naturelles, Cosson Arnaud, Therville Clara, Mathevet Raphaël et al.

A l'inverse, cela ne permet parfois pas de mettre suffisamment en évidence les **attentes** de certains acteurs dont le discours est moins représenté dans les différentes catégories.

Une réflexion est à mener sur ce point pour l'amélioration du diagnostic d'ancrage territorial, par exemple par la recherche d'acteurs permettant uniquement de représenter la catégorie « riverains », c'est-à-dire des personnes n'entretenant pas de liens forts avec d'autres groupes d'acteurs représentés lors de l'étude.

Cette recherche d'un discours « purement » riverain nous emmène à un autre point pouvant faire défaut sur cette étude : l'insuffisante prise en considération des perceptions de cette catégorie. Ce qui est ressorti de cette étude d'ancrage sur la RNR la Massonne est qu'à priori, le diagnostic s'appuie fortement sur les discours des acteurs institutionnels ou tout du moins aux personnes ayant une fonction leur assurant un certain poids sur le territoire. Or, bon nombre de riverains de la réserve ne rentrent pas dans ce schéma. Comprenons par « riverains » les habitants périphériques de la réserve. Pour autant, ces personnes sont concernées par le fonctionnement de la réserve et ont un rôle à jouer dans son ancrage territorial sur le long terme. En effet, force est de constater avec l'expérience menée sur la RNR de la Massonne que parfois l'ancrage peut être très bon d'un point de vue institutionnel, ce qui ne l'empêche pas d'être perfectible à un niveau local.

Ce qu'a permis de montrer le diagnostic d'ancrage territorial est que finalement de **nombreux leviers** d'action d'une amélioration de cet ancrage sont à rechercher du côté de ces personnes. En ce sens, la représentation de cette catégorie ne devrait pas être sous-estimée et devrait être **prise en considération dans les futures enquêtes**, au même titre que les autres acteurs du territoire. Bien sûr, sur 6 mois d'étude d'ancrage territorial dont 2 dédiés aux enquêtes, ajouter la prise en compte des perceptions de ce groupe d'acteurs aux représentations des autres groupes peut s'avérer compliquée en termes de **temps**. Une réflexion reste à mener sur la **place qu'occupent les représentations des autres groupes d'acteurs en comparaison de cette catégorie**, ainsi que sur le **temps accordé aux enquêtes**, et de manière générale à cette étude, qui mériterait d'être allongée pour s'imprégner réellement des **relations réserve-acteurs du territoire** permettant de cibler plus en profondeur les **enjeux propres à son acceptation locale**. L'ancrage territorial de la réserve n'en serait à terme que **bonifié**.

### C. Une autre dimension de l'ancrage : des pistes pour évaluer l'intérêt local

Le diagnostic d'ancrage territorial de la RNR la Massonne a révélé que la réserve était bien ancrée dans son réseau d'acteurs, en particulier institutionnels, dans la mesure où la population locale semblait manquer d'informations à son sujet. Evaluation toute relative puisque, comme démontré précédemment, cette catégorie n'a pas réellement été représentée lors de l'étude.

Pour autant, les gestionnaires ont pu constater l'intérêt d'une meilleure prise en compte de la **population locale** pour définir des **leviers d'action** venant conforter plus efficacement l'ancrage de la réserve. A ce titre, quelques pistes apparaissent intéressantes pour évaluer l'intérêt local.

#### Veilleurs de Vent : nouveau marqueur d'un rayonnement local

Projet de la RNR la Massonne initié en 2017 par les propriétaires et les gestionnaires, Veilleurs de Vents ou « *l'art de se promener en conversant avec la beauté du monde* » (Jean Michel Benier) vise à concilier l'approche artistique avec la sensibilisation à la protection de la nature : l'art, en parlant de la nature, vient renforcer le lien entre Homme et Nature. Ce projet pédagogique et culturel s'organise autour d'une résidence d'artistes parmi lesquels l'année 2020 fut l'opportunité de rassembler Denis Ducroz, Viviane Moore, Alain Persuy et encore Catherine Poulain.

Venant alimenter de leurs oeuvres un cheminement balisé et ouvert au public au sein de la réserve, les artistes se retrouvent au plus proche des visiteurs qui viennent s'immerger, le temps d'une balade contée, dans la nature par le pouvoir de l'art, de la littéraire et de l'imaginaire. Inspirés des lieux, les artistes sont également invités à réaliser au sein de la réserve, avec des matériaux naturels et locaux mis à disposition par les gestionnaires, des oeuvres éphémères pour rappeler la fragilité des milieux naturels et la nécessité de les préserver.

Toute cette découverte se fait dans le **respect des règles de la réserve** grâce au travail de l'équipe gestionnaire qui supervise l'installation des oeuvres le long d'un sentier balisé défini en amont pour permettre un cadre de balade exceptionnel tout **en évitant toutes les zones et secteurs sensibles**.

« En 2020, Veilleurs de Vent a permis d'accueillir divers publics rassemblant les visiteurs à la découverte d'un évènement culturel et ceux « Amoureux » de la Nature... plus de 800 personnes ont été accueillies sur la réserve. Parmi elles, nous avons constaté de nombreux riverains, familles... des communes de La Gripperie-Saint-Symphorien, Saint-Sornin, Saint-Jean- d'Angle, Marennes, Saint-Agnant, Saujon... Et parmi eux, nombreux étaient ceux qui découvraient la réserve pour la première fois! » (Sandra Laborde, chargée de mission patrimoine naturel)

Aujourd'hui, il n'existe pas de registre permettant de répertorier avec plus de précisions le nombre des personnes présentes lors de cet évènement ainsi que leur localisation. En plus du livre d'or déjà établi à l'entrée du parcours, il pourrait être intéressant de développer cet outil pour établir avec plus de précision le rayonnement local de cet évènement. Ce nouveau marqueur de l'état d'ancrage pourrait s'avérer très utile pour mesurer l'évolution de l'intérêt local de la population au cours des années et des thématiques proposées.

#### Les projets scolaires : une appropriation locale à différentes échelles générationnelles

Depuis 2017, la réserve travaille avec l'Ecole de Saint Jean d'Angle sur la mise en place d'un projet pédagogique de plusieurs années permettant la découverte d'un milieu naturel différent chaque année. Le programme, articulé autour de 4 sorties d'une journée, offre aux enfants de toutes les classes de Saint Jean-d'Angle (CE1 /CE2/CM1/CM2) l'opportunité de s'immerger au fil des saisons sur la Réserve Naturelle Régionale de La Massonne, afin de découvrir et suivre l'évolution du milieu naturel, sa faune et sa flore.

En 2020, malgré un contexte sanitaire (Covid 19) ayant contraint de nombreuses annulations de sorties sur la réserve, l'équipe gestionnaire est parvenue à organiser le projet « A la découverte de la biodiversité forestière » au cours duquel les 75 enfants de l'école de Saint-Jean-d'Angle ont été sensibilisés à la biodiversité du site par une approche ludique et scientifique leur apprenant entre autres à s'orienter dans un espace naturel, découvrir un patrimoine culturel local ou encore développer une approche sensorielle par l'imaginaire.

Mais ce n'est pas tout puisque la réserve est également en **partenariat avec l'école et la commune de La Gripperie-Saint-Symphorien** pour l'initiation d'une « **Classe Dehors** » à destination de 40 enfants répartis de la maternelle au CE1.

De plus, la réserve s'inscrit dans le projet « **Habiter le Marais** » et proposera bientôt des actions pédagogiques de découverte du Marais de Brouage à 4 nouvelles classes.

La professeure des écoles de Saint Jean d'Angle, s'exprimant sur les projets pédagogiques en lien avec l'école, révèle le réel **enjeu** lié à ces **projets** :

« Les parents (...) sont sensibles à la protection de l'environnement (...) sont volontaires et intéressés par les ateliers découverte proposés sur la réserve (...) Les sorties se font à vélo et mobilisent 15 parents (...) Les parents ont le sentiment que c'est un privilège de pouvoir venir sur la réserve car ils savent qu'en temps normal c'est compliqué (...) Les parents savent que c'est un lieu protégé même si ils n'ont pas une connaissance précise des enjeux de conservation (...) Les enfants se font le relais des projets (...), il y a des traces écrites »

« Il y a pas mal de turn over sur les inscriptions (...) pour les nouveaux arrivants ils découvrent. Les parents viennent de Rochefort ou des villes autour ».

Tous ces propos témoignent du rayonnement local de la mise en place de ces projets pédagogiques scolaires qui contribuent à améliorer l'appropriation locale du site tout en assurant une mission d'éducation à l'environnement à différentes échelles générationnelles par le biais des enfants.

#### L'atelier de prospective participatif : un outil favorisant un ancrage territorial durable

Constatant une augmentation de la fréquentation touristique dans la **Réserve de biosphère des îles et de la mer d'Iroise (RBIMI)** et ses conséquences pour les milieux naturels fragiles qu'elle héberge et la qualité de vie des habitants, le **Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA)** a fait le choix de recourir à un **outil de prospective territoriale** pour réaliser une étude préalable à l'élaboration d'un plan d'action sur le tourisme durable et la valorisation du patrimoine.

Cet exercice de **planification participative** s'est appuyé sur la collaboration de **divers groupes d'acteurs** afin de créer des **scénarios** imaginant les alternatives souhaitables ou non pour le développement touristique durable de la réserve de biosphère.

Cette approche s'est révélée cohérente pour « discuter, cibler et préciser collectivement les enjeux du territoire »<sup>17</sup>

En effet, le rôle des ateliers prospectifs est celui d'« imaginer et construire les actions, les projets qui permettront de répondre à ces enjeux », « de forger une vision commune, partagée par les acteurs du territoire sur l'avenir qu'ils souhaitent, la trajectoire qu'ils jugent préférable », « de constituer les collectifs d'acteurs qui pourront les porter, souvent de lever les blocages liés aux différentes situations analysées » <sup>18</sup>

La démarche prospective associée à la concertation ont permis de comprendre les représentations et attentes des acteurs ainsi que de mettre en lumière les points de consensus et d'identifier les éléments de discorde. De cette manière, ces ateliers d'échanges se sont montrés des « catalyseurs d'expressions pour une vision consensuelle du futur » 19

La concertation dans le cadre d'une démarche prospective poursuit les objectifs suivants :

- Trouver un consensus, provoquer l'adhésion des acteurs au projet, réfléchir à des solutions
- Favoriser l'expression de tous les acteurs
- Créer du lien social entre les différents acteurs

En plus de favoriser les **prises de conscience**, cet outil permet de développer ou de renforcer un **sentiment d'appartenance** (Assises de la Prospective, Futurible International, Université Paris Dauphine, 8-9 décembre 1999)

La RNR de la Massonne pourrait s'en saisir pour **conforter les pistes d'amélioration de son ancrage territorial** telles qu'une sensibilisation accrue des acteurs sur les choix de gestion et les fonctionnalités écologiques du site ainsi qu'une meilleure intégration des riverains dans la vie de la réserve.

-

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Atelier Lier tourisme et protection de l'environnement sur les îles du Ponant (Ouessant, Molène et Sein) 2019-2020, Master AU Institut de Géoarchitecture

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Institut Français de l'Education, Qu'est-ce que la prospective

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Atelier Lier tourisme et protection de l'environnement sur les îles du Ponant (Ouessant, Molène et Sein) 2019-2020, Master AU Institut de Géoarchitecture

#### CONCLUSION

Le diagnostic réalisé sur la RNR de la Massonne présente un ancrage déjà bien engagé au sein du territoire. Sur les 33 sous-indicateurs mobilisés (ceux relatifs au changement climatique ayant été écartés) pour évaluer le niveau de connaissance, d'intérêt et d'implication des acteurs interrogés, seulement 7 d'entre eux sont inférieurs à la moyenne de 3,5/5 et la moyenne de l'ensemble des indicateurs réunis est de 3,75/5. La RNR de la Massonne se rapproche donc fortement d'un niveau d'ancrage territorial pouvant être qualifié de « bon ».

Si certains aspects de la connaissance restent à **améliorer** (activités de l'équipe réserve et choix de gestion, évènements proposés) notamment par la mise en oeuvre d'une **communication plus visible** (site internet, plan de gestion simplifié), les **acteurs se montrent intéressés** par la présence de la réserve à laquelle ils attribuent de nombreuses **plus-values** (protection du patrimoine naturel, éducation à l'environnement, valorisation de l'image communale, etc).

Par ailleurs, ils **acceptent plutôt bien la réglementation** mise en place, et même si nombre d'entre eux souhaiteraient de **nouveaux aménagements** leur permettant de pouvoir profiter du site plus régulièrement ou plus librement, la réserve ne semble pas être associée à une entité contraignante du point de vue de leurs activités sur le territoire.

A l'exception peut-être de quelques individus porteurs d'une vision empreinte des représentations issues du monde de la chasse. Cela malgré une amélioration notable des relations entre la réserve et ce groupe d'acteurs au cours des dernières années, notamment grâce aux efforts de dialogue de l'équipe gestionnaire du site et à la recherche de compromis ayant conduit à l'intégration locale des chasseurs dans les battues administratives de la réserve.

A l'image de nombreuses autres réserves rurales françaises, ces acteurs ne semblent pas tout à fait prêt à admettre le rôle que poursuit la RNR la Massonne sur le territoire et continuent de véhiculer des perceptions erronées. L'explication au comportement de ce groupe d'acteurs qui se révèle pourtant bien informé est peut-être tout simplement à attribuer à l'incompatibilité entre les modes de gestion cynégétique et les choix faits par les gestionnaires de la réserve naturelle.

Loin d'envisager une désolidarisation de ce groupe d'acteurs, l'équipe gestionnaire souhaite aujourd'hui d'avantage diriger ses compétences relationnelles vers une catégorie relativement mise sous silence tout au long de l'enquête : les riverains. Le diagnostic d'ancrage territorial a en effet permis de faire ressortir tout le potentiel que présente une meilleure prise en considération des habitants périphériques de la réserve pour la poursuite des enjeux de conservation du site. Or, ces acteurs manifestent un intérêt de plus en plus croissant pour la réserve et ses activités, comme l'a montré l'évènement Veilleurs de Vents 2020 et comme en témoignent les partenariats durables et florissants de la réserve avec les établissements scolaires (Saint Jean d'Angle, La Gripperie Saint Symphorien). Nul doute qu'avec la qualité humaine de l'équipe gestionnaire, dont la facilité de dialogue et la disponibilité sont très régulièrement mis en avant par les interrogés au cours du diagnostic, ces objectifs ambitieux d'une meilleure intégration locale pourront être accomplis, notamment s'ils sont confortés par des ateliers de participation prospectifs offrant la possibilité aux acteurs les plus en retraits de s'exprimer tout en prenant conscience de la valeur ajoutée de la réserve pour le territoire.

Ces nouvelles démarches permettront très certainement à terme d'infléchir la tendance observée lors du diagnostic : celle d'un ancrage territorial à double échelle faisant aujourd'hui prévaloir la vision large des acteurs institutionnels dans l'attribution des bénéfices sur celle plus locale témoignant d'une appropriation perfectible.

Pour un ancrage territorial plus durable, il n'y a qu'un pas, et les gestionnaires sont déjà en marche.

#### Eléments de discussion

#### Contexte géographique et démographique

Sur les **31 acteurs interrogés**, 12 acteurs vivent au sein des territoires communaux sur lesquels la réserve est établie, et parmi eux **8 acteurs** sont des habitants de **La Gripperie Saint Symphorien** et **4 acteurs** sont de **Saint-Sornin**. La commune de La Gripperie Saint Symphorien est intégrée dans la **Communauté d'Agglomérations Rochefort Océan** (CARO), créée en 2014 et regroupant 25 communes. Celle de Saint Sornin se situe dans la **Communauté de Communes de Marennes-Oléron** (Cdc Bassin Marennes) constituée de 7 communes depuis 2019. Ces structures se partagent une série de compétences en aménagement du territoire, développement économique et gestion de l'environnement.

Principalement située sur la commune de La Gripperie Saint Symphorien, le **périmètre de la RNR la Massonne** s'étend également, bien que de manière plus restreinte, sur le territoire de Saint Sornin.

Cette particularité spatiale est souvent invoquée par les habitants de chacune des communes pour justifier leurs **différences de niveau d'intérêt** à l'égard du site. Si les Griphorien(enne)s identifient clairement cette **appartenance territoriale**, parfois avec fierté, à l'inverse les Saint Sorninois(e)s affichent une **position de retrait** vis à vis de cette entité qu'ils n'associent pas à leur commune.

La Gripperie Saint Symphorien compte autour de 593 habitants dont 34,5% de moins de 30 ans et 65,5% de plus de 30 ans20. La Commune de Saint Sornin comprend 389 habitants dont 27,8% de moins de 30 ans et 72,2% de plus de 30 ans21. Une **dynamique démographique positive** marque les deux communes.

La population de riverains interrogés au cours de l'étude d'ancrage se compose de 17% de moins de 40 ans, de 50% dont l'âge est compris entre 41 et 60 ans, et de 33% de plus de 60 ans. L'échantillon comprend donc une majorité d'usagers dont l'âge est compris entre 41 et 60 ans dans une proportion variable avec celle que représente la population de référence. Bien que retraités, toutes les personnes de plus de 60 ans ont une activité : maire, présidents d'association et trésorière, éleveur canin.

Trois acteurs sont des usagers réguliers de la réserve, ou en devenir de l'être : l'un est agriculteur conventionné par la réserve pour la gestion pastorale, les deux autres vivent à Trizay et à Bourcefranc mais sont professeures des écoles sur le territoire et enseignent réciproquement à La Gripperie Saint Symphorien et à Saint Jean d'Angle.

La population, à dominante rurale (chasse, agriculture) tend à se diversifier avec l'arrivée de nouveaux ménages, les « néo-ruraux ». Cette population nouvelle amène avec elle une mentalité bien différente, imprégnée d'un ancien contexte urbain : sensibilisés à la cause environnementale, leur intérêt manifeste pour la réserve tranche avec l'indifférence marquée des foyers implantés sur le territoire depuis plusieurs générations. Lors de la mise en place de sorties pédagogiques à destination des élèves dans l'école élémentaire de Saint Jean d'Angle, de nombreux parents se portent volontaires pour participer aux ateliers découvertes organisés sur la réserve. Leur absence de connaissance précise sur les enjeux de conservation du site ne les empêche pas de se sentir

<sup>20</sup> Statistiques INSEE sur la commune de La Gripperie Saint Symphorien pour l'année 2017

<sup>21</sup> Statistiques INSEE sur la commune de Saint-Sornin pour l'année 2017

privilégiés d'avoir l'opportunité de venir sur un site qu'ils savent fragile et protégé. Cette dynamique semble avoir des chances de perdurer avec le projet de « **Classe Dehors** », réalisé en collaboration avec l'école élémentaire de la Gripperie Saint Symphorien, la Ferme de Brouage et la RNR la Massonne.

Leur nombre n'est pour l'instant pas suffisamment significatif pour **renverser la tendance générale** en termes d'**implication locale** et contrer les perceptions traditionnelles à l'origine d'un **désintérêt diffus**. Posture notamment constatable lors des animations ou évènements organisés sur le site, et lors desquels la population locale est très peu représentée, au grand désespoir du maire de La Gripperie Saint Symphorien.

Le maire de la Gripperie Saint Symphorien et son adjointe sont unanimes à ce sujet : la réserve contribue pleinement à l'image « verte » de leur territoire et s'inscrit de manière indispensable dans les stratégies communales visant à tisser un « fil d'ariane » entre l'école, la Ferme de Brouage et la mairie. Forts de deux labels montrant leur engagement dans la cause environnementale, ces élus évoquent avec « fierté » le rôle que joue la réserve pour leur commune, participant d'un renforcement des valeurs qu'ils affichent. Plusieurs acteurs interrogés sont d'ailleurs marqués par ce franc « soutien » dont bénéficie l'équipe gestionnaire. Ces liens sont le fruit d'échanges constants entre la mairie et la réserve, comme en témoigne un conseiller municipal qui affirme que les élus « font tout pour favoriser une meilleure connaissance de la réserve ». Leur plus grand échec reste aujourd'hui de ne pas avoir trouvé le moyen d'inciter d'avantage les habitants de la commune à se sentir concernée par la réserve, de ne pas avoir réussi à leur transmettre ce sentiment de fierté. Pourtant, la réserve fait preuve d'implication en s'ouvrant au territoire et sait rechercher les compromis nécessaires pour intégrer les acteurs locaux. Ne pourront pas prétendre le contraire les chasseurs locaux pour lesquels les relations avec la réserve se sont nettement améliorées depuis que l'équipe gestionnaire a fait les démarches requises auprès de la DDTM pour les inclure dans les battues administratives. C'est en tout cas ce qu'affirme le conseiller municipal dont la proximité avec le monde de la chasse lui a permis de noter un « changement de regard », voire à certains égards une forme de fierté, de la part des riverains et en particulier des chasseurs.

Il ne sera pas possible de savoir si cette vision des choses est partagée par les élus de Saint-Sornin ni même de prendre la mesure de leurs ressentis, à défaut d'être parvenue à les rencontrer malgré des relances régulières. Leur indisponibilité à chaque prise de contact ne saurait être interprétée comme un désintérêt, voire un refus de communiquer à ce sujet, mais ne contribue en revanche pas à éclaircir la qualité des rapports entretenus avec la réserve. Aussi l'analyse qui découle des quelques perceptions recueillies à ce propos auprès de la population locale est lacunaire et ne saurait faire état d'une vérité absolue sans vérification préalable. Les propos recueillis dans le cadre de l'enquête à ce sujet vont dans le sens d'un « désintérêt » de la population Saint-Sorninoise vis à vis de la réserve, qui serait à attribuer à une « volonté politique, actuellement inexistante, de faire connaître la réserve ». Toutefois, en l'absence d'une quantité suffisante de témoignages issus directement des habitants de cette commune, il n'apparaît pas opportun de développer d'avantage à ce sujet. Une enquête auprès de la population locale permettrait de mieux comprendre la nature des liens entre les Saint-Sorninois et la réserve et de contrebalancer ainsi certains propos. De cette manière, l'équipe gestionnaire de la réserve pourrait envisager des pistes pour renforcer ses liens avec cette partie du territoire en développant d'avantage de projets soutenus par la commune.

#### La gestion hydraulique : un enjeu pour les différents usagers du marais

Sur les **18 acteurs interrogés** sur cette thématique, 6 cotoient de très près ce domaine dans leurs fonctions professionnelles et possèdent donc un regard éclairé sur la question.

L'étude des approches historique, patrimoniale et économique permet de se figurer la dimension anthropo-systèmique que revêt le façonnement du Marais de Brouage22. Cette caractéristique topographique sous entend que le fonctionnement du marais s'organise autour d'usages diverses dont la cohabitation ne tient qu'à une chose : la gestion de l'eau. La répartition de cette ressource cruciale est complexe en présence des nombreux intérêts antagonistes qui se partagent le territoire.

Interrogés sur ce point, les acteurs n'adoptent pas des postures unanimes mais leurs avis permettent de les diviser en deux groupes : d'un côté ceux qui ne perçoivent pas de disfonctionnement notable dans la manière dont cette ressource est répartie, et d'un autre ceux qui au contraire estiment que la réalité des pratiques laisse à désirer. Pour les premiers, la réglementation qui s'applique sur le marais répond aux besoins des différents usages. Le partage de la ressource en eau est assuré par le biais d'accords cadre ayant instauré des gradients que la police veille à faire respecter. Selon la loi, il serait donc inconcevable que des activités nuisent à d'autres en s'accordant une proportion démesurée ni même que des loisirs puissent être satisfaits au détriment des enjeux de biodiversité ou d'activités primaires telles que l'élevage. Difficile d'ignorer pourtant que certaines tensions existent et que la surveillance planifiée se révèle parfois insuffisante pour contrer des pratiques illégales.

Pour les seconds, cette « guerre de l'eau » est avérée comme le fruit d'une mauvaise articulation persistante dans l'approvisionnement en eau. Pour comprendre l'origine de ces conflits d'usage, il suffit de regarder du côté d'une « activité agricole en inadéquation avec les milieux » portées par des irrigants qui ne s'octroient « pas moins de la moitié de la ressource rien que pour leurs exploitations » : « jusqu'à très peu, les céréaliers étaient dans l'illégalité (...) régulièrement dans l'année ». En frange littorale également le Syndicat Agricole peut être source de blocages et se prévaloir d'une certaine marge de manœuvre « pour ne pas suivre le calendrier d'ouverture des vannes ». D'un autre côté, les mares de tonnes ne sont pas de reste. Si leur consommation d'eau peut parfois paraitre ridicule aux yeux de certains en comparaison de celle des irrigants sur le territoire, nombreux sont les acteurs qui reconnaissent la pression exercée sur la ressource en eau. De lourdes suspicions existent sur la présence d'un « lobbying des chasseurs » qui favoriserait un détournement de la ressource en régularisant des « pompes non réglementaires » ou en obtenant que « des dérogations soient accordées aux chasseurs à la pire saison », à savoir l'été en « période de sécheresse ». L' « opacité » qui entoure cette gestion de l'eau est régulièrement soulevée par les acteurs qui déplorent un manque de transparence dans les volumes d'eau prélevés par les chasseurs.

Eric Normand, Alain Champagne, David Aoustin, Pierre Caillosse, Adrien Camus, et al.. Projet collectif de recherche "Les marais charentais au Moyen Age et à l'époque moderne : peuplement, environnement et économie ": Rapport d'activité, programme triennal, 2014-2014. [Rapport de recherche] SRA Poitou-Charentes. 2014, 481 p. ffhalshs-01800671f

Ces **témoignages** montrent que l'efficience du dispositif hydraulique mis en place peut parfois être remise en cause par des modalités d'exécution fluctuant au grès de nécessités économiques.

Or, les acteurs considèrent qu'eu égard à son positionnement en « fond de marais », la RNR la Massonne doit réussir à « s'imposer parmi les acteurs du marais » pour s'assurer d'un « approvisionnement en eau suffisant » : la sauvegarde de ces zones humides en dépend comme le souligne un acteur « vu ses caractéristiques elle va être impactée sur l'aspect biodiversité ». Cette position géographique est souvent l'objet de visions controversées sur l'importance que constitue pour la réserve l'enjeu de l'eau. Le discours récurrent sous-estime la réalité du besoin en eau : soit en mettant en parallèle les usages du marais considérés comme peu conséquents sur la quantité jugée suffisante pour la réserve, soit en se méprenant sur la physiologie des zones humides perçues comme des réservoirs d'eau inépuisables. Positionnements qui sont confortés par les observations d'acteurs environnementaux affirmant que le Marais de Brouage « ne souffre pas réellement d'un déficit hydrique » car « sa réalimentation est prévue tous les étés par le canal Charente Seudre », malgré quelques « périodes de crise qui donnent lieu à l'étiage ». De fait, ces acteurs ne voient pas de raison pour que la réserve ne bénéficie pas « des hauteurs d'eau comme toutes les autres parcelles » des usagers du réseau dans la mesure où « il y a suffisamment d'eau dans les fossés pour éviter les stress hydriques ».

A noter que sur l'ensemble des mentions relatives à l'aspect quantitatif de l'eau, **seul un acteur** a relevé la **conséquence écologique** que ce remplissage induit, à savoir que la « *réalimentation des fossés pose des problèmes en matière de biodiversité* ».

A l'inverse, les mares de tonnes sont revendiquées par quelques acteurs institutionnels comme représentant un intérêt biologique pour leurs « maillages » et leurs « typologies »: « l'opposition entre mare de tonnes et biodiversité ne devrait pas exister ».

Pour beaucoup d'acteurs interrogés, la **représentation de la réserve** lors des instances de discussion apparait capitale pour sa prise en compte dans les **stratégies d'aménagement territoriales** décidant des modalités d'attribution de cette ressource.

Les acteurs institutionnels qui travaillent avec la réserve ne remettent pas en cause son intégration dans les stratégies territoriales qu'ils ont pu constater par la participation du conservateur aux réunions préfigurant le Contrat de Progrès Territorial. Pour autant, ils considèrent que « sa taille modeste et son positionnement en fond de marais » ne lui attribuent pas « suffisamment de poids » pour être considérée par les autres usagers comme un « acteur clé » dans la gestion de l'eau, de fait la réserve « reste inaudible » par rapport à ses grands enjeux comme l'eau. Or, comme le rappelle certains acteurs, il ne faut pas oublier que « la constatation a été faite à plusieurs niveaux récemment que les milieux naturels humides commencent à être en danger ». Certains interrogés s'inquiètent du « manque de réactivité » sur ce sujet sensible qui risque de prendre une tournure « radicale » dans les années à venir avec les effets du changement climatique : « on sait que les robinets de la Charente vont se fermer à un moment donné et on discute la gestion de l'eau sur le marais comme si de rien n'était ».

Pour certains acteurs, cette menace touche la réserve qui reste dépendante des décisions prises en amont : « si le bassin Charente ne fait pas ce qu'il faut en amont au niveau des estuaires le marais ne s'en sortira pas tout seul », « il y a un constat général d'une baisse du débit sur le fleuve

Charente et ses affluents, or c'est le fleuve qui alimente les marais donc il y a forcément un impact sur les marais qui ne va pas aller en s'arrangeant ».

Au-delà de la problématique de l'approvisionnement subsiste celle liée à la qualité de l'eau. Cette autre facette est signalée par seulement deux des acteurs venant préciser que « le fond de marais est le réceptacle de tout ce qui arrive en eau en amont », or « l'eau (est) quand même fortement chargée en pesticides notamment le métolaclore utilisé par certaines grandes cultures (herbicides) », « le nitrate lui augmente doucement », « tout cela est lié à l'augmentation des températures donc on peut imaginer que les problématiques liées à l'eutrophisation vont aller croissant » pour la réserve qui « subit les intrants des exploitations agricoles ». Sur ce point, un professionnel du marais réfute toute utilisation de glyphosate ou de pesticide sur le marais et considère que « si l'eau est de mauvaise qualité, cela vient de la Charente ».

Aux vues de tous ces propos, force est d'admettre que pour un bon nombre d'acteurs, la participation de la réserve aux stratégies d'aménagement du territoire apparaît indispensable et doit se poursuivre avec une réflexion sur un moyen de peser plus lourdement dans les prises de décision. Certains mettent l'accent sur le fait de mener une « stratégie de valorisation », non de ses atouts écologiques, mais plutôt s'appuyant sur le fait que la réserve, en tant que « hot spot » constitue un outil dans la préservation de la ressource en eau à l'échelle du territoire. Pour un acteur, « les zones humides constituent une zone tampon par rapport au changement climatique pour soutenir le débit d'étiage » en assurant un « rôle d'éponge ». Le problème, selon le même acteur est que finalement « ce qui pénalise ces espaces (réserves) » pour être entendus « est qu'il est difficile de quantifier leur valeur économique ou quantitative en matière de gestion de l'eau, leur niveau d'étiage, leur rôle éponge, leur valeur biologique ». Certes, peu de chances que la réserve parvienne à se prévaloir de contribuer aux intérêts économiques du territoire ; mais sous l'angle de l'ère nouvelle qui s'annonce, imposant comme nécessité d'intégrer les enjeux du changement climatique dans les stratégies territoriales, la voix de la réserve arrivera peut-être à porter, renforcée par l'extension dont elle fera l'objet.

Des solutions sont déjà envisagées avec tous les **projets** en cours sur le territoire travaillant sur une **gestion de l'eau plus vertueuse**. A une échelle large, l'EPTB cherche actuellement à déterminer un **débit minimum** pour l'équilibre biologique, pour imaginer des « *volumes de prélèvements* », définir des « *volumes par usage* » dans le SAGE. Un prévisionnel est également réalisé avec des outils de modélisation pour **anticiper et simuler** les besoins en eau pour les différentes cultures agricoles. Sur le Marais de Brouage, le **Contrat de Progrès Territorial** prévoit de résoudre un certain nombres de problèmes en programmant la pose de « *19 casiers hydrauliques* » sur tout le marais et en prévoyant le curage de fossés, l'entretien, le débroussaillage des parcelles.

Hormis cette nouveauté, l'entremêlement de différentes structures telles que le Syndicat Charente Aval, le Parlement du marais, l'Association Foncière Pastorale, font apparaitre la complexité de ce système de gestion, compliquant la visibilité et le contrôle en matière de responsabilité : « le Syndicat de Marais ne fait pas tout, les responsables de casiers de secteurs décident assez aléatoirement », « et pour l'instant pas de règlement d'eau, pas d'échelle millimétrique ».

Avant de conclure sur cet enjeu de l'eau, il faut relever que le sujet des **carrières** a lui aussi fait l'objet d'une mention particulière pour **8 interrogés**. Si un seul parmi eux fait simplement référence à leur **influence** incontestable sur la réserve en tant qu'acteur fort du territoire, le reste n'émet aucun

doute sur l'impact que produisent leurs activités: « les carrières (...) peuvent représenter des éléments perturbateurs » sur le fonctionnement hydraulique du site. Présentées comme une « menace » pour la réserve également par deux riverains, ces propos doivent néanmoins faire l'objet d'une vigilance particulière, l'impact des carrières ne pouvant à ce jour pas être avéré par les résultats de la dernière étude hydrogéologique: « l'étude hydrogéologique s'est appuyée sur un constat que les niveaux d'eau seraient dépendants de l'exploitation des carrières » ; « les carrières constituent très probablement une menace pour la réserve au niveau du maintien des niveaux d'eau (nappes superficielles ) mais pour l'instant il manque des éléments, des données scientifiques pour l'affirmer » ; « il faudrait un suivi plus précis sur les niveaux de nappes ».

Pour 2 acteurs, dans la mesure où les carrières renvoient de l'eau sur le site, les interconnexions générées ne sont pas forcément négatives mais tiennent surtout de l'adaptation concernant le rejet des eaux et de l'anticipation sur le devenir de ces espaces : « l'effet immédiat est qu'on a de l'eau qui arrive des carrières mais il faut voir comment cela va évoluer et le devenir des plans d'eau (activités nautiques, pêche) », « la problématique est de savoir comment maitriser le rejet des eaux usées et pluviales »

Certains acteurs qualifient ces activités d' « *opaques* ». Pour autant, l'absence de faits probants concernant la réalité d'une relation de cause à effet entre ces activités et le fonctionnement hydraulique du site ne permet pas d'en dire d'avantage actuellement.

#### Le pastoralisme : un mode de gestion consensuel à l'origine de controverses

Cette thématique recoupe les points de vue de 13 acteurs institutionnels, d'un enseignant et de 6 riverains dont 2 élus, 3 acteurs issus du monde agricole/de la chasse.

Pratique éco-responsable au cœur des préoccupations environnementales, l'activité pastorale s'est aujourd'hui imposée comme la clé de voûte dans le maintien de la mosaïque d'habitats caractérisant la richesse patrimoniale et écologique du Marais de Brouage.

Fruit de la mutation pluriséculaire d'anciennes salines, cette pratique présente le double avantage d'assurer un rôle de préservation des écosystèmes tout en confortant les impératifs économiques par la poursuite d'activités primaires telles que l'élevage bovin.

S'inscrivant dans cette **tradition ancestrale**, la **RNR de la Massonne** a également fait le choix de recourir au pastoralisme pour répondre à l'exigence des **enjeux biologiques** du site. Décision qui se révèle **approuvée par l'ensemble des acteurs** interrogés qui voient dans cette modalité de gestion l'adhésion logique à des **valeurs territoriales communes**, comme le souligne tout particulièrement deux acteurs institutionnels « *cela s'inscrit dans le schéma du patrimoine ancestral* », « *on ne peut que soutenir ce choix qui renforce les valeurs du Projet Marais de Brouage* ».

Néanmoins, si l'image d'un **consensus général** se profile, un certain nombre de nuances doivent lui être apportées.

La pertinence de ce mode de gestion est évoquée par tous les acteurs professionnels de l'environnement qui reconnaissent comme nécessaire l'activité de pâturage pour le maintien des milieux ouverts et le développement d'un cortège floristique particulier : « les activités de pâturage permettent de maintenir les milieux ouverts sur les espaces sensibles (...) sinon il n'y aura plus que des forêts », « le milieu se fermera au détriment de la richesse des milieux », notamment « les milieux transitoires et humides, socles de l'Iris de Sibérie ».

Parallèlement à ces manifestations de soutien, une réserve est émise par 5 acteurs sur les modalités de cette gestion à laquelle pourtant ils ne s'opposent pas. Deux professionnels de l'environnement mettent spécifiquement en lumière la marge de progrès existante sur cette action de gestion, l'un considérant que certains « choix », semblant associés à l'éleveur, « ne sont pas les bons », l'autre encourageant la réserve à développer cette pratique à une « échelle plus large » pour répondre aux enjeux biologiques du site « les moyens ne sont pas adaptés à la taille du site », « les objectifs (de gestion) restent bons mais à deux trois (personnes) l'effectif humain est trop limitant », « il faut développer le pastoralisme sur d'autres espaces ».

Pour 3 acteurs issus du monde agricole/de la chasse, le principal dysfonctionnement est lié au mauvais encadrement du cheptel, occasionnant des « dégâts sur les champs agricoles » alentours et nécessitant de fait que des infrastructures soient mises en place pour contenir le bétail : « il y a des problèmes plusieurs fois dans l'année avec les vaches », « sur le maïs », « il faut faire des clôtures et des fossés ».

Un riverain vient signaler ce manque de surveillance en précisant : « ce n'est pas normal de mettre des vaches gestantes sur les parcelles », il y a déjà eu « des veaux morts », « ce n'est pas possible que ce soit les sangliers qui aient tué les veaux ».

A noter que les **élus et plusieurs riverains** ont également remarqué l'**errance** des vaches de la réserve, source d'un potentiel danger pour la circulation routière, lors d'une **transhumance désorganisée**.

Assez paradoxalement, si les acteurs issus du monde agricole/de la chasse semblent adhérer à la pratique du pâturage sans résistance manifeste, force est de constater qu'aucun d'eux ne saisit le but recherché par cette pratique, exprimant la vision selon laquelle « la réserve ne fait rien pour entretenir les milieux » qui se referment inévitablement : « la réserve n'est pas assez nettoyée », « je ne pense pas qu'ils entretiennent les milieux ». Un acteur perçoit même le contraire de l'objectif poursuivi et pense que la gestion pastorale avec les vaches maraîchines a « vocation à fermer le marais » et, de fait, s'oppose à ce choix.

Ces **opinions**, s'avérant finalement **peu représentatives de la réalité**, sont directement à rattacher à la vision véhiculée par les **chasseurs** et consistant à se figurer la réserve comme un « *nid à sangliers* ».

#### La vie sur la réserve : le partage d'un univers facilitant sa compréhension

Cette nécessité d'accroitre le partage de « **l'univers réserve** » est tirée du discours de **28 acteurs**, soit la quasi-totalité des enquêtés.

Lorsque le sujet du fonctionnement de la réserve est abordé, une certaine confusion semble s'emparer de l'esprit des riverains qui ne parviennent pas à se détacher d'une impression de « confidentialité » : « la population lambda a du mal à savoir et à comprendre ce que l'équipe de gestion fait sur le site ». De fait, la réserve s'apparente pour eux à un lieu confidentiel, légèrement en retrait du reste du territoire, pouvant susciter l'incompréhension et parfois l'indifférence : « je ne sais pas sur quoi ils travaillent sur la réserve », « je n'ai pas d'infos sur les résultats donc je ne peux pas savoir si ça fonctionne bien », « je ne me sens pas très concerné par la réserve ».

Pour de nombreux acteurs institutionnels, ces perceptions n'ont rien de surprenantes et trouvent leur explication dans les caractéristiques propres de la réserve, à savoir le **statut privé des terrains** auquel est corrélée la **stricte réglementation** mise en place.

Comme le rappelle justement une enseignante « dans l'imaginaire, le terme réserve fait écho à un espace différent du reste du territoire, spécial, et comme on n'y a pas accès, ça crée un désintérêt », « ce qui ne faudrait pas c'est qu'elle se referme sur elle-même ».

Pour déjouer cette menace du « repli sur soi », nombreux sont les acteurs qui encouragent la réserve à améliorer sa visibilité en travaillant sur sa « stratégie de communication » à destination des habitants du territoire périphérique : « la population locale n'est pas assez informée sur les actions et les résultats sur la réserve », « elle ignore si les actions sont efficaces ou non », « ce pourrait être bien (...) de faire un bilan de tout ce qui s'est fait sur la réserve, les résultats des actions effectuées, des améliorations ». Dans l'idée de contrebalancer une « ouverture très ponctuelle » et des « informations pas facilement intégrables dans un réseau », la communication s'impose aux yeux de beaucoup d'acteurs institutionnels comme la clé de l'intérêt local et ne doit pas être négligée : « un travail doit être fait sur la communication auprès du public pour rendre plus appétente la réserve (animation/support) ». A l'inverse, certains acteurs sont conscients que « le conservateur ne recherche pas forcément à faire connaître la réserve à grande échelle » eu égard aux « enjeux de conservation du site » qui sont « incompatibles » avec une plus large ouverture du site au public. Malgré tout, le travail effectué sur ce volet est parfois jugé insuffisant pour parvenir à son but, celui de sensibiliser un maximum les habitants du territoire de la réserve. Ayant remarqué un manque « de visibilité sur les évènementiels proposés », les acteurs suggèrent différentes pistes d'évolution. Présentée comme la solution simple et efficace, certains suggèrent l'utilisation d'outils informatiques par la « création d'un site dédié » (projet déjà en cours) ou par le biais d'une « information directe sur la CDC Marennes (Communauté de Communes du Bassin de Marennes) ou sur la CARO (Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan) » ou encore sur le « site Natura 2000 ». D'autres estiment indispensable de miser sur « une stratégie de communication grand public » n'attirant pas l'attention sur les caractéristiques spécifiques et donc fragiles du site, mais s'appliquant à valoriser la réserve au travers de ses aspects généraux qui tiendraient compte de la réserve en tant qu' « espace protégé d'importance régionale qui reflète la biodiversité des milieux des zones humides, avec des espèces protégées d'Europe » et jouant un « rôle dans la protection du territoire en termes de changement climatique ».

Quoi qu'il en soit, ces préconisations prennent la forme d'une véritable demande sociale parmi une majorité de riverains dans l'attente d'être mieux informés sur les actions de gestion et les différentes activités mises en place au sein de la réserve : « on ne sait pas quand il y a des activités sur la réserve », « le problème c'est qu'il faut aller chercher l'information », « si ils communiquent plus sur ce qui se fait sur la réserve, on se sentirait plus proche ».

Dans un souci d'**impliquer d'avantage la population locale**, certains acteurs invitent la réserve à développer d'avantage de communication en proposant des « *réunions par commune* » sur des « *thématiques propres au fonctionnement de la réserve* ».

Pour les gestionnaires de la RNR la Massonne, l'enjeu est de corriger les perceptions erronées que les locaux peuvent se faire sur la typologie des milieux, notamment les zones humides, et de rappeler la fragilité des milieux : « il est possible de faire plus d'informations pour expliquer pourquoi cette réglementation et l'impact que pourrait avoir cette ouverture sur un milieu fragile comme celui-là ».

Ces temps d'information seront peut-être l'occasion de rappeler l'importance du périmètre de protection qui a parfois été amoindrie par des discours attribuant aux activités anthropiques les mêmes bénéfices que les actions de gestion dans le maintien du patrimoine naturel.

Ce moyen d'améliorer la compréhension sur certains axes de la gestion pourrait servir à atténuer les éventuelles frustrations ressenties par la population locale liées à l'interdiction d'accès.

Parallèlement à ces acteurs convaincus de l'effet de rapprochement que cette nouvelle fenêtre d'échange pourrait induire, d'autres demeurent **dubitatifs** sur l'efficience de ces mesures, considérant que la cause d'un « *désintérêt* » doit plutôt être recherchée dans la non sensibilité d'une partie de la population à ces problématiques environnementales : « *je ne pense pas que plus de communication sur ce qui se fait sur la réserve puisse améliorer l'intérêt des gens* », « *beaucoup de locaux ne partagent pas les mêmes valeurs que la réserve* », « *n'ont pas une mentalité proenvironnementale* », « *une partie de la population est complètement fermée à l'existence de la réserve* ».

A ce titre, force est d'admettre que cette réalité dépasse les simples compétences des gestionnaires qui ne peuvent en avoir la **maitrise** et n'ont plus qu'à attendre que le temps facilite ce travail « *quand les gens ne veulent pas se sentir concernés ils ne se sentent pas concernés* » ; tout en maintenant les actions de communication et de sensibilisation déjà engagées.

#### La réserve comme nid à sangliers : mythe ou réalité ?

Tous les chasseurs interrogés en témoignent : les relations avec la réserve se sont nettement améliorées depuis quelques années, notamment grâce aux « efforts d'intégration des chasseurs locaux aux battues administratives » réalisés par la réserve. Sur ce point, les acteurs institutionnels reconnaissent la fréquence des échanges et la qualité des dialogues ayant permis de trouver ce compromis. D'ailleurs, deux d'entre eux affirment que désormais la réserve est « bien perçue par les chasseurs », que « personne ne s'en plaint dans le cercle chasse » et qu'elle « fait partie du paysage ».

Alors, comment se fait-il qu'en présence de tant de communication avec ce groupe d'acteurs persiste encore une perception erronée sur la réserve pour l'ensemble d'entre eux ?

Si dans les faits la **barrière réserve/chasseurs** semble s'être dissipée, dans l'imaginaire de ces acteurs la réserve continue d'être assimilée à un territoire dont les frontières impénétrables poursuivent l'unique vocation de protéger l'espèce nuisible et pourtant tant convoitée par cette activité de loisir : le **sanglier** « *la réserve favorise une prolifération des sangliers* ».

Pourtant, à l'exclusion de deux acteurs institutionnels, tous les riverains issus du monde de la chasse interrogés soutiennent que les choix de gestion décidés par les gestionnaires tendent à inciter le « cantonnement » de ces individus au sein de la réserve : à l'unanimité, ils tiennent pour responsable le mauvais entretien des milieux « je ne pense pas qu'ils entretiennent les milieux », « les parcelles de la réserve sont sales et ont besoin d'être nettoyées ».

Dans un souci d'efficacité optimale de régulation du nuisible, les acteurs institutionnels du monde de la chasse souhaiteraient **ne plus passer par la DDTM** pour organiser les battues sur la réserve. Tous partagent la vision commune que le temps perdu à obtenir les autorisations administratives contribue à augmenter les dégâts causés par les sangliers sur le territoire. En réalité, ce souhait ne saurait être réalisable dans la mesure où il s'agit d'une **formalité administrative obligatoire** et à laquelle **aucune dérogation** ne peut être opposée.

Pour quatre acteurs institutionnels professionnels de l'environnement, cette perception selon laquelle « tous les endroits de non chasse sont sales et favorisent donc la concentration de sangliers » n'est pas propre à la réserve. Au contraire, cette vision est plutôt monnaie courante sur les territoires ruraux encore empreints d'une vision de la nature très utilitariste s'appuyant sur le principe que l'Homme doit occuper les milieux, excluant de fait toute forme d'espace protégé.

Conscients des soucis de cantonnement des sangliers existants sur ce territoire, c'est donc sans réelle surprise que ces acteurs déclarent avoir eu des remontées d'agriculteurs en rapport avec des dégâts occasionnés sur leurs champs de culture, discours confirmé par deux acteurs issus du monde agricole/de la chasse : « il y a des dégâts à cause de la réserve et des sangliers sur le champ de blé qui est détruit », « on est obligé de poser les clôtures autour des champs de culture ».

Un de ces acteurs institutionnels infirme ces propos en remarquant que c'est « aujourd'hui la seule réserve » où il « n'entend plus parler de la problématique sanglier car tout se règle en local, en

interne » et considère par conséquent que « la réserve a acquis une crédibilité vis-à-vis des acteurs locaux ».

Pour contourner les préjugés, ces acteurs avouent qu'il n'existe pas de solution miracle dans la mesure où leur origine est « quelque chose d'assez subjectif », « dus aux personnes », et peut être le fruit d'une réactance « des chasseurs (qui) sont interdits d'aller sur les terres et ne savent pas ce qui s'y passe ». Sauf que cette explication semble mise à mal par un autre acteur institutionnel qui affirme que « le statut (de réserve) n'a pas changé la pratique des chasseurs sur la réserve car c'était déjà une chasse gardée à l'époque », « donc il n'y a pas de raison pour que des tensions soient liées au fait que la réserve se soit appropriée un terrain de chasse ».

Cette vérité sur la manière de fonctionner de la réserve doit d'autant plus être rétablie qu'en réalité le site est régulièrement victime de **pratiques illégales** ne trouvant pas leur source dans les agissements des gestionnaires : le **bitumage** et l'**agrainage**.

Deux acteurs institutionnels, dont un issu du monde de la chasse, se disent conscients « *qu'il existe encore quelques tensions notamment vis à vis de l'agrainage* », provenant d'un « *électron libre* » au sein de la FD de Chasse mais que l'institution n'a « *pas le contrôle pour l'en empêcher* ».

Même si cet acteur dit travailler « pour lutter contre cette pratique », son opinion rejoint celle des utilisateurs modérés de cette technique qu'il reconnait présenter des avantages s'il est fait intelligemment : « initialement, l'agrainage est un protocole qui induit une dissuasion non un nourrissage : quand il est bien fait il peut être bénéfique », « il permet de limiter la présence de sangliers sur les sites d'espèces menacés car il permet de maitriser en la localisant la présence de sangliers », « c'est une erreur de bannir l'agrainage de la réserve ».

Le reste des chasseurs **ne semblent pas informés** que les techniques de l'agrainage et du bitumage sur les arbres de la réserve sont pratiquées par des acteurs extérieurs.

#### La non accessibilité du site : une réglementation acceptée source de frustrations

Compte tenu de la **nature privée** des terrains placés en réserve et des **enjeux de conservation du site**, la **réglementation de la réserve est stricte** et **interdit toute pénétration** dans son périmètre en dehors des évènements/animations organisés.

A priori, tous les acteurs interrogés l'acceptent et n'y voient pas de réelle forme de contrainte, à l'exception de quelques chasseurs.

Pour les autres acteurs, le « à priori » suppose que la réalité est plus compliquée et que les points de vue ne sont pas aussi tranchés qu'ils n'y paraissent.

Deux acteurs en particulier, un riverain et un professionnel de l'environnement, perçoivent que « la réserve arrive à faire passer des messages » et qu'une « forme d'acceptation de la part de la population locale se met en place » dans la mesure où « les gens savent la réglementation maintenant ». Sur le terrain, la police de l'environnement n'a pas besoin d'intervenir régulièrement puisqu' « il se passe peu d'infractions sur la réserve en comparaison des autres réserves, grâce notamment aux pièges photographiques posés sur la réserve » et à la « surveillance faite très efficacement » par le conservateur.

Pourtant, le témoignage de plusieurs riverains force à admettre que certaines interdictions, comme celle de la cueillette des champignons, ne reçoivent pas l'approbation de toute la population, bien au contraire : « ce n'est pas trop acceptable pour les champignons de pas pouvoir cueillir », « les gens du coin ne comprennent pas ». Effectivement, d'autres riverains reconnaissent que des activités illicites continuent à se pratiquer sur la réserve comme la cueillette de champignons et le braconnage, un acteur précisant même qu'il entend « tirer approximativement 2 fois par semaine ».

Bien qu'acceptée globalement, la règle liée à l'interdiction d'accès est souvent vécue comme une résignation chez de nombreux riverains dont les discours révèlent une certaine frustration.

A la quasi unanimité, les riverains semblent conscients qu'un **libre accès** pourrait **nuire au patrimoine naturel**, mais si aucun ne s'exprime en faveur d'une ouverture libre, tous formulent le **souhait de pouvoir profiter d'avantage du site**. Les acteurs du tourisme en particulier aimeraient que des **temps de visite** soient programmés pour leur **clientèle**, sur demande si nécessaire.

Cette volonté est soutenue par bon nombre d'acteurs professionnels de l'environnement et riverains qui voient dans des sorties organisées un potentiel à développer à fréquence d' « une fois par semaine ou toutes les deux semaines », avec dans l'idéal un « animateur spécialement dédiée » à cela pour libérer du temps aux gestionnaires sur cette mission. Néanmoins, ce discours est chaque fois tempéré par l'aspect financier, les acteurs ayant conscience que « le nombre d'animations proposées dépend des moyens financiers », que « c'est déjà bien en termes de moyens alloués à la réserve » et que « les gestionnaires font ce qu'ils peuvent avec les moyens qu'ils ont ».

Assez paradoxalement, le groupe d'acteurs qui suggère le plus une **remise en question** de cette réglementation et semble la percevoir comme nécessaire pour l'**appropriation locale du site** sont les acteurs **institutionnels professionnels de l'environnement**.

Un acteur en particulier développe l'idée sous entendue derrière cette notion de nécessité. Selon lui, la « phase de développement » dans laquelle s'est désormais engagée la réserve implique qu'à l'avenir les gestionnaires soient capables de répondre aux « exigences de valorisation » de cet espace requises par les élus locaux qui seront en droit de s'interroger sur la « légitimité » d'une telle réglementation face aux demandes de la population locale : « actuellement, les gestionnaires sont en phase de maitrise de l'environnement politique », « lorsque la réserve sera développée géographiquement, il faudra peut-être envisager la recherche d'un autre développement liée à une ouverture au public ». Suivant cette logique, la réserve serait utilisée au plus fort de sa compétence comme un outil « au service de l'intérêt général » d'éduquer la population à l'environnement : « on se demandera comment utiliser la réserve pour éduquer la population », « l'éducation à l'environnement est le rôle essentiel de la réserve ».

Prochainement, les gestionnaires risquent d'être confrontés à une pression sociale en présence d'intérêts divergents sur le territoire : « les axes de développement que les gestionnaires auront à choisir seront complexes, entre les volontés des propriétaires et la demande sociale de la population locale qui va naturellement vouloir s'approprier le site », « il s'agira de justifier que les enjeux de conservation justifient encore une fermeture au public ».

Bien sûr, les professionnels de l'environnement sont conscients que les **enjeux biologiques du site** sont forts, mais pour eux cette dimension est reléguée au second plan en présence d'un **ancrage territorial à perfectionner** et dont l'amélioration est conditionnée au fait que la « *population locale puisse s'approprier l'endroit, pas forcément physiquement mais connaître l'endroit, y trouver des choses intéressantes, puisse y passer des temps agréables ».* 

Pour encourager la réserve à tenir compte de ce changement sociétal, ces acteurs se sont montrés des sources d'inspiration, abordant plusieurs axes qui ont tous vocation à donner **plus d'ouverture au public**, quelle que soit la manière.

Pour les plus sensibles à la typologie et aux milieux fragiles du site, l'idée d'une maison de la nature ou d'un pôle nature semble être une bonne solution, et « pas forcément un gouffre financier » si la réserve travaille pour trouver les bons partenariats : « pourquoi pas une équipe volontaire avec un pole nature », « le projet pourrait être portée par la région avec mise à disposition du site pour les écoles ou d'autres associations ». Deux autres acteurs voient dans le site touristique de la Tour de Broue un potentiel à explorer : « il pourrait y avoir une communication avec une exposition à la tour de Broue », « la Tour dispose déjà d'un lieu d'accueil en dur, des toilettes, un parking avec des animateurs, une hôtesse d'accueil, un belvédère ». Sinon est avancée la possibilité de créer un cheminement en bordure de réserve et qui emprunterait d'autres chemins publics pour que les passages n'impactent pas le site « une piste de randonnée qui fait le tour de la réserve avec des panneaux serait une bonne chose pour donner un peu à voir aux gens », « le chemin St Estèphe pourrait être mis en avant car il est périphérique ». Sur la richesse paysagère des alentours, un riverain professionnel de l'environnement considère qu'il y a dans les sentiers voisins une véritable opportunité à saisir, chose que la population locale aurait déjà remarquée : « il y a beaucoup de sentiers autour de la réserve qui servent de lieux de balades pour les gens du coin », « les gens recherchent des lieux préservés pour la balade en dehors des milieux agricoles », « pas besoin d'être passionnés ». Toutes ces alternatives sont proposées dans la mesure où ces acteurs estiment qu'une ouverture du site risquerait d'entrainer une **surfréquentation** et des **débordements** qui conduiraient à un **dérangement de la faune et à une destruction des habitats**.

A l'inverse, certains professionnels de l'environnement sont persuadés que l'appropriation doit passer par l'ouverture d'une partie du site au public qui prendrait la forme d'un « sentier pédagogique en passage libre », de préférence installé sur la zone la moins sensible du site : « la réserve devrait pouvoir rendre accessible une partie de son périmètre », « avec un sentier pédagogique », « le bon compromis (...) serait que certaines zones moins sensibles de la réserve soit ouvertes au public à certaines périodes de l'année, avec une ouverture progressive sur l'année », « il serait possible de garder certains secteurs fermés avec une intensification de la surveillance sur les secteurs sensibles comme là où il y a iris », mais « placer la zone de lande en boucle ouverte au public par exemple ».

Les risques de dégradation de l'espace liés à un piétinement massif et désorganisé semblent être relativement écartés, un acteur les jugeant quasi inexistants : « sur les autres espaces protégés, les risques de débordements/piétinements/prélèvement sont faibles sur les sentiers découverte balisés », « un niveau de surveillance haut avec des agents n'est pas systématiquement obligatoire ». Un autre acteur voit dans la présence de gardes le moyen d'éviter ces risques : « il faut (...) un passage régulier de garde (prendre des VSC, des volontaires pour l'été), cela permettrait d'ouvrir sur une période donnée à moindre frais ».

Cette piste de laisser l'encadrement à la **responsabilité des volontaires** est toutefois à considérer avec prudence, eu égard aux différents **retours d'expérience** de sites gérés par la **LPO**, semblant **contredire l'argument du gain de temps**.

En revanche, si pour certains il n'est pas question que des **professionnels autres que les gestionnaires** animent voire supervisent physiquement ces temps d'ouverture, d'autres ne voient aucun inconvénient à ce que l'organisation de ces journées soit complètement **prise en charge via une délégation** auprès de prestataires hors personnel de la RNR tels que les **offices du tourisme**.

Compte tenu de l'expression de ces différents regards portés sur la stricte réglementation de la réserve, il apparait opportun de prévoir des moments d'échanges alternés entre les riverains et les professionnels de l'environnement pour expliquer ou rappeler l'état actuel de conservation du site et les objectifs de gestion conséquemment poursuivis.

#### L'extension du périmètre réserve naturelle : un projet bénéfique porteur d'attentes variées

Tantôt simplement **tolérée**, tantôt pleinement **encouragée**, l'extension du périmètre de la réserve suscite au sein de **24 acteurs** interrogés des **attentes variées** dont le traitement peut se répartir en deux visions : celle du groupe des chasseurs et celle du reste des acteurs.

Acteurs pédagogiques, professionnels de l'environnement et riverain (sauf chasseurs) n'émettent aucun doute sur l'apport positif de ce projet pour la réserve : tous voient dans l'augmentation de cette surface une véritable opportunité de renforcer la protection du patrimoine naturel sur le territoire, en particulier par le biais d'un poids plus conséquent dans les décisions territoriales grâce au soutien du « Conservatoire (qui) va rentrer au sein de la RNR comme un acteur déterminant sur le territoire ». Les professionnels de l'environnement se montrent d'avantage enthousiastes, conscients que cette « valorisation des milieux » « assurerait la préservation des habitats assez spécifiques » comme les « habitats rares de landes avec des zones humides à l'intérieur » et ferait perdurer « un site exceptionnel » et rare.

Néanmoins, si deux acteurs estiment qu'en « termes socio-économiques, il n'y aura pas de réel impact du projet extension » compte tenu de la « superficie modérée du site », cinq autres pensent qu'une « argumentation » auprès d'une partie de la population sera nécessaire, notamment les chasseurs, dans la mesure où cela pourrait induire « des conflits d'usages pour les usagers locaux ».

Cette vision des faits rejoint en effet le positionnement des chasseurs qui se montrent plutôt méfiants vis à vis de ce projet dont « l'impact sur l'ACCA, et indirectement la FD » semble avéré. Selon eux, la principale conséquence négative sera liée à la présence « beaucoup plus importante de sangliers sur la réserve » si les gestionnaires ne travaillent pas suffisamment pour ouvrir les milieux : « il faudra enlever les ronces car cela attire les nuisibles », « si c'est nettoyé il n'y aura pas de conflit », « si ça ne l'est pas au niveau chasse ce sera compliqué d'éviter les dégâts pour les agriculteurs sur le territoire ». Par ailleurs, ces avertissements semblent coïncider avec la perspective du propriétaire d'une future parcelle placée en réserve dont l'objectif est d'éviter à tout prix les intrusions d'individus sur son territoire pour venir y chasser les sangliers. A noter que, sur ce point, une petite mise au clair s'imposera en ce qui concerne les battues administratives auxquelles, pour l'instant, il s'oppose.

Deux acteurs institutionnels tempèrent ces inquiétudes en voyant dans ce changement un moyen pour la réserve de se doter « *de plus d'outils humains et financiers* », lui permettant de « *faire plus de choses* », et notamment de revoir en partie ses « *choix de gestion* » pour les « *adapter à une meilleure gestion dans le temps* », « *peut-être moins manuelle* », « *avec peut être du pastoralisme à grande échelle* ». A ce titre, le maintien du pastoralisme comme mode de gestion traditionnelle sur le territoire d'extension est **fortement encouragé** par un autre acteur institutionnel.

Dans l'optique de faciliter l'acceptation locale de ce projet et de contribuer à améliorer l'ancrage territorial de la réserve, plusieurs acteurs suggèrent de saisir l'occasion de réfléchir à une réglementation adaptative mise en place sur les nouveaux terrains adjoints. Ce territoire plus large permettrait de répondre aux attentes de la population locale en « développant un accueil du public » avec « la création de zones ouvertes » et des aménagements tels qu'un « local ».

#### **BIBLIOGRAPHIE**

- « Ancrage Territorial », Géoconfluences : http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/ancrage-territorial
- « Marais de Brouage et marais Nord Oléron », INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) : <a href="https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR5400431">https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR5400431</a>
- « Marais de Seudre, de Brouage et d'Oléron », Natura 2000 : <a href="http://marais-seudre-brouage-oleron.n2000.fr/natura-2000-sur-nos-marais/marais-de-brouage-et-du-nord-oleron/activites">http://marais-seudre-brouage-oleron.n2000.fr/natura-2000-sur-nos-marais/marais-de-brouage-et-du-nord-oleron/activites</a>
- « Quel rôle pour les réserves naturelles dans le développement des territoires ? », Revue Espaces Naturels n°39, juillet 2012 : <a href="http://www.espaces-naturels.info/quel-role-pour-reserves-naturelles-dans-developpement-territoires">http://www.espaces-naturels.info/quel-role-pour-reserves-naturelles-dans-developpement-territoires</a>
- « Signature du Contrat de progrès territorial du marais de Brouage », 18 décembre 2019, Dossier de Presse :

https://www.bassin-de-marennes.com/wp-content/uploads/2020/06/Contrat-de-progres-territorial-dumarais-de-Brouage-DP-Web.pdf

« Valeurs ajoutées des réserves naturelles pour leur territoire », Synthèse des études de cas, VERTIGOLAB : <a href="http://vertigolab.eu/wp-content/uploads/2017/03/3-201607-VertigoRNF-SyntheseEtudesCas-ProjetValeursAjouteesRN.pdf">http://vertigolab.eu/wp-content/uploads/2017/03/3-201607-VertigoRNF-SyntheseEtudesCas-ProjetValeursAjouteesRN.pdf</a>

Assises de la Prospective, Futurible International, Université Paris Dauphine, 8-9 décembre 1999 :

http://www.laprospective.fr/dyn/francais/articles/presse/indiscipline intellectuelle.pdf

Atelier Lier tourisme et protection de l'environnement sur les îles du Ponant (Ouessant, Molène et Sein) 2019-2020, Master AU Institut de Géoachitecture

Bilan Pennec, « 2002-2012 : bilan de 10 ans de décentralisation de la compétence réserve naturelle aux Régions », LABBÉ Philippe, MORLET François, RIOU Tanguy, TOURNILLON Vincent : <a href="http://www.reserves-naturelles.org/sites/default/files/librairie/rapport">http://www.reserves-naturelles.org/sites/default/files/librairie/rapport</a> bilan 10ans rnr 201304.pdf

Clara Therville « Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France ». Architecture, aménagement de l'espace. Université de Bretagne occidentale - Brest, 2013. Français. ffNNT : 2013BRES0002ff. fftel-00869195f

Cosson Arnaud, Therville Clara, Mathevet Raphaël et al., « Dynamiques d'intégration des espaces naturels protégés en France : une approche comparative entre parcs nationaux et réserves naturelles », Natures Sciences Sociétés, 2017/3 (Vol. 25), p. 230-240. DOI : 10.1051/nss/2017051. URL : <a href="https://www.cairn-int.info/revue-natures-sciences-societes-2017-3-page-230.htm">https://www.cairn-int.info/revue-natures-sciences-societes-2017-3-page-230.htm</a>

Depraz Samuel, « Le concept d' « Akzeptanz » et son utilité en géographie sociale. Exemple de l'acceptation locale des parcs nationaux allemands », L'Espace géographique, 2005/1 (tome 34), p. 1-16. DOI : 10.3917/eg.341.01. URL : <a href="https://www.cairn-int.info/revue-espace-geographique-2005-1-page-1.htm">https://www.cairn-int.info/revue-espace-geographique-2005-1-page-1.htm</a>

Diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Yves, Anatole Maréchal, septembre 2019

Diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas, septembre 2018 :

https://www.adena-bagnas.fr/wp-content/uploads/2019/04/Analyse DAT VF.pdf

Document d'objectifs Natura 2000, Zone de Protection Spéciale FR 5410028 –MARAIS DE BROUAGE – OLERON, Zone Spéciale de Conservation FR 5400431 MARAIS DE BROUAGE (ET MARAIS NORD D'OLERON), septembre 2012 :http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/270 Document%20de%20synthese Brouage.pdf

Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels, OFB (Office Français de la Biodiversité) :

#### http://ct88.espaces-

 $\frac{naturels.fr/node/1919\#:^\sim:text=Un\%20objectif\%20\%C3\%A0\%20long\%20terme\%20d\%C3\%A9finit\%20l'\%C3\%A9tat\%20ou\%20le,donc\%20d'un\%20choix\%20strat\%C3\%A9gique}{\text{$\sim$}}$ 

Institut Français de l'Education, *Qu'est-ce que la prospective* : <a href="http://ife.ens-lyon.fr/geo-et-prospective/la-prospective/definition">http://ife.ens-lyon.fr/geo-et-prospective/la-prospective/definition</a>

Lepart Jacques, Marty Pascal « Des réserves de nature aux territoires de la biodiversité L'exemple de la France », Annales de géographie, 2006/5 (n° 651), p. 485-507. DOI : 10.3917/ag.651.0485. URL : <a href="https://www.cairn-int.info/revue-annales-de-geographie-2006-5-page-485.htm">https://www.cairn-int.info/revue-annales-de-geographie-2006-5-page-485.htm</a>

Lydie Goeldner-Gianella, Anne-Lise Humain-Lamoure. Les enquêtes par questionnaire en géographie de l'environnement. Espace Geographique, Éditions Belin, 2010, 39 (4), http://www.cairn.info/resume.php?ID\_ARTICLE=EG\_394\_0325. (hal-00861532)

Maréchal Anatole (2018), LPO France « Réaliser une étude d'ancrage : guide méthodologique »,

Plan de Gestion 2014-2023, Réserve Naturelle Régionale de la Massonne

Plan de Gestion 2018-2022 de la RNR des Gorges de La Loire :

#### http://www.pole-

gestion.fr/uploads/media/gestion/0001/06/programme d 039 actions 2018 2022 1.pdf

Sarah-Jane Krieger « Écologisation d'un " centaure " ? Analyse d'une appropriation différenciée des enjeux environnementaux par les usagers récréatifs de nature », Sociologie. Université de Bordeaux, 2015. Français. ffNNT : 2015BORD0427ff. fftel-01321264

Site internet Nature Environnement 17 (NE17:

https://www.google.com/search?q=nature+environnement+17&rlz=1C1GGGE frFR615FR626&oq=nature +environnement&aqs=chrome.1.69i57j69i59j35i39j0l2j69i60l3.3018j0j7&sourceid=chrome&ie=UTF-8

Site internet Réserves Naturelles de France (RNF): http://www.reserves-naturelles.org/

Vincent Veschambre « La notion d'appropriation », Norois : https://doi.org/10.4000/norois.589

## **TABLE DES FIGURES**

Figure 1 : Frise chronologique à double temporalité (projets RNF/ RNR la Massonne)	8
Figure 2 : Tableau des bénéfices d'une étude d'ancrage pour la RNla RN	10
Figure 3 : Schéma du processus d'ancrage territorial	14
Figure 4 : Nombre d'acteurs par catégorie rencontrés lors du DAT de la RNR la Massonne	16
Figure 5 : Tableau de la graduation d'indicateurs sur 5 degrès	19
Figure 6 : Graphique radar de l'indicateur connaissance	24
Figure 7 : Graphique de connaissance des missions RN	25
Figure 8 : Graphique de connaissance des activités de la réserve par groupe d'acteurs	26
Figure 9 : Graphique de la connaissance des activités interdites sur la réserve	28
Figure 10 : Graphique de connaissance des espèces emblématiques de la réserve	29
Figure 11 : Graphique de la connaissance des documents d'information	30
Figure 12 : Graphique des principaux documents d'information connus	31
Figure 13 : Graphique radar de l'indicateur d'intérêt	34
Figure 14 : Graphique des principaux évènements/animations associés à la réserve	36
Figure 15 : Graphique de l'avis sur les choix de gestion de la réserve	
Figure 16 : Graphique du rapport entre connaissance des documents d'information et avis sur le	
choix de gestion de la réserve	
Figure 17 : Graphique de l'avis sur l'efficacité des actions de gestion	40
Figure 18 : Graphique du niveau d'acceptation de la réglementation par groupe d'acteurs	
Figure 19 : Graphique du niveau de contrainte par groupe d'acteurs	
Figure 20 : Graphique d'évaluation du niveau de compétences de NE17	46
Figure 21 : Graphique des apports de la réserve pour le territoire	
Figure 22 : Graphique des apports de la réserve à titre personnel	48
Figure 23 : Graphique radar de l'indicateur d'implication	
Figure 24 : Graphique de la nature des liens des groupes d'acteurs avec la réserve	51
Figure 25 : Graphique du rapport entre nature des liens et importance des liens par groupe d'ac	
	53
Figure 26 : Graphique de la participation aux évènements par groupe d'acteurs	53
Figure 27 : Graphique du rapport entre l'écoute/considération et l'évolution des liens	57
Figure 28 : Graphique du niveau d'implication des membres du CCG par indicateur	59
Figure 29 : Graphique des réponses des membres du CCG par indicateur	60
Figure 30 : Graphique de la moyenne du bilan par groupe d'acteurs	62
Figure 31 : Graphique des forces de la réserve	
Figure 32 : Graphique des faiblesses de la réserve	
Figure 33 : Graphique des opportunités de la réserve	
Figure 34 : Graphique des menaces pour la réserve	
Figure 35 : Graphique des attentes des acteurs	
Figure 36 : Schéma logique de la nouvelle méthodologie d'élaboration des plans de gestion des	
réserves naturelles (d'après DOUARD & FIERS, 2015) issue du Plan de Gestion 2014-2023 de la F	RNR la
Massonne	
Figure 37 : Tableau des enjeux, OLT et facteurs clés issus du Plan de Gestion 2014-2023 de la RN	
Massonne	
Figure 38 : Schéma des interdépendances entre facteurs clés des OLT et propositions d'actions	
adaptées	73

#### **CONCLUSIONS DU DAT**

Les principaux points à retenir de cette enquête, en bref (faisant ensuite l'objet de propositions d'objectifs et d'actions à tenir) :

#### 1. Connaissance de la réserve :

Tous les groupes d'acteurs semblent posséder les **informations essentielles** sur la réserve (qui la gère, où elle se trouve, sa fonction principale).

Chacun est conscient que cet espace est **fermé au public dans un objectif de protection** d'espèces faunistiques et floristiques plus ou moins sensibles.

Bien sûr, les **acteurs sensibilisés** de par leur formation professionnelle ou leur lien proche avec la réserve sont les mieux informés (membres du CCG, partenaires, gestionnaires et acteurs de la pédagogie/animation) et **les plus capables de donner des détails**.

Paradoxalement, la **proximité géographique** avec la réserve n'est pas forcément synonyme d'une bonne connaissance : nombreux sont les acteurs vivants en périphérie de la réserve (riverains, chasseurs, acteurs issus du monde agricole et tourisme) qui ignorent encore beaucoup de son fonctionnement ou dont la vision reste figée sur des **perceptions erronées**.

Le groupe des chasseurs est visiblement celui qui entretient des préjugés sur la réserve. Sa connaissance de la réserve n'est pourtant pas mauvaise. Depuis une dizaine d'années, les acteurs locaux de la chasse entretiennent en effet des liens réguliers avec le conservateur ce qui peut a notamment permis une amélioration de leurs relations, au début très conflictuelles, au cours de ces dernières années.

Les acteurs non spécialisés dans les domaines de l'environnement ont du mal à définir clairement les champs d'action de l'équipe gestionnaire de la réserve. L'inexpérience de certains dans ce domaine est parfois un facteur bloquant pour s'exprimer. Ce n'est pas la seule explication. Persiste un vrai flou sur « l'univers réserve » qui décèle un réel manque d'information sur le sujet.

Un **sentiment de confidentialité** persiste concernant le fonctionnement de la réserve malgré les actions de communication mise en place sur le territoire.

Les **outils de communication** sont mieux connus des interlocuteurs privilégiés de la réserve, c'est à dire des acteurs avec lesquels celle-ci travaille. Ce qui **exclue un bon nombre de** riverains dont la connaissance nécessite pourtant quelques approfondissements.

Globalement, tous les acteurs pensent qu'un travail est à réaliser pour **améliorer la visibilité** de la communication sur la réserve.

Tous les acteurs ont à l'esprit une figure informative qu'ils peuvent contacter si nécessaire.

#### 2. Intérêt vis-à-vis de la RN:

A la quasi-unanimité, les acteurs trouvent que la réserve présente un intérêt.

Les **plus sensibilisés et impliqués** dans son fonctionnement (membres du CCG, partenaires, acteurs pédagogiques/de l'animation et gestionnaires/techniciens/acteurs de la protection de l'environnement) voient le mieux tous les **avantages** qu'elle apporte sous **l'angle territorial**.

Son **utilité**, voire l'aspect **essentiel** qu'elle présente en termes de **protection du patrimoine naturel**, ne fait aucun doute pour ces mêmes acteurs et bon nombre de riverains. Seuls les chasseurs semblent plus sceptiques sur ce point.

Peu d'acteurs, en dehors des collaborateurs proches de la réserve, se rendent sur site régulièrement dans la mesure où celle-ci est fermée au public.

Si une majorité des acteurs interrogés ne semblent finalement **pas contraints** par cette réglementation, beaucoup de riverains souhaiteraient néanmoins **plus d'accessibilité** pour profiter de cet environnement.

Un manque d'information sur ce qui concerne la gestion de la réserve est particulièrement à noter auprès des riverains.

Les objectifs de gestion doivent également être éclaircis avec certains partenaires/gestionnaires/techniciens qui sous-estiment les enjeux de conservation du site eu égard à leur souhait d'ouvrir la réserve au public

Une bonne partie des acteurs, spécialistes ou non, ne s'expriment pas sur les choix de gestion soit par manque de connaissance, soit en l'absence de légitimité.

Un nombre significatif d'acteurs **soutiennent** les gestionnaires dans leurs actions et leur font **confiance**.

Le peu d'acteurs qui **remettent en cause les compétences** de la structure gestionnaire sont les mêmes qui **s'opposent aux positionnements de NE 17** en termes de préservation environnementale.

#### 3. Implication vis-à-vis de la RN:

Les acteurs les plus impliqués sont les **membres du CCG**. Logique dans la mesure où ils sont conviés **annuellement** à une restitution sur la vie de la réserve.

Dans l'ensemble, les acteurs entretiennent des **bonnes relations** avec l'équipe gestionnaire de la réserve. Cela varie en fonction de la **fréquence des contacts**.

Un constat : plus les **contacts sont réguliers**, plus les **liens se renforcent**.

Mêmes certains chasseurs locaux en témoignent : en grande partie grâce au **travail de dialogue** permanent et à la recherche de **compromis**.

Plus les interdépendances (professionnelles/partenariales) sont importantes, plus les liens sont forts.

L'équipe est attentive aux besoins de ses interlocuteurs et sait se rendre disponible.

Ce **dévouement** et cette **passion**, régulièrement soulevés par les acteurs les plus proches, lui ont valu la création de nombreuses **amitiés** parmi ses collaborateurs.

Ceux qui entretiennent une **simple relation professionnelle** attestent d'échanges suffisamment réguliers, à l'exception de quelques partenaires qui en aimeraient d'avantage.

Seuls quelques chasseurs et acteurs du tourisme trouvent que le personnel ne se préoccupe pas suffisamment des désagréments (liés à la présence des sangliers) qu'ils attribuent au fonctionnement de la réserve.

Un **sentiment de confidentialité** subsiste avec une minorité d'acteurs riverains peu intégrés dans la vie de la réserve.

Une large partie des acteurs n'entretient pas de lien particulier avec l'équipe.

Bien qu'intéressés, **peu d'acteurs participent** aux activités proposées par la réserve : leur **faible nombre** à l'année et un **manque de visibilité** sur l'information en sont selon eux la cause.

**Aucune journée de rencontre annuelle** avec les acteurs du territoire n'est organisée en dehors du CCG.

#### 4. Spécifique aux membres du CCG:

Les acteurs s'investissent pour participer au CCG : sa légitimité de fonctionnement est attestée par la fréquence de leur présence.

Ce moment de rencontre est l'occasion pour eux d'en connaître d'avantage et de suivre l'avancement de la vie de la réserve.

Une part importante d'acteurs s'exprime peu lors de ces réunions.

En présence de tous les membres, la **discussion devient compliquée** : certains suggèrent des ateliers de travail par sujet important à traiter.

Un **déséquilibre** existe en termes de participation : la maitrise technique de ce type d'instance donne plus de **visibilité** à certains qu'à d'autres.

Beaucoup ont cependant du mal à cerner le **réel apport** de leur présence pour la réserve et tiennent d'avantage un **rôle figuratif** que pro-actif.

Certains voient ce volet « restitution d'information » peut être un peu trop présent au détriment d'une **réflexion co-construite**.

#### 5. Bilan de l'état d'ancrage :

Globalement, la réserve est **bien acceptée** par les acteurs : rares sont ceux qui doutent encore de ses apports positifs pour le territoire.

La réserve est connue et reconnue.

Une vision à **deux échelles**: celle, plus large, des **acteurs institutionnels** (partenaires/gestionnaires/techniciens) qui ne voient que des **bénéfices**, parallèlement à celle, **locale**, des habitants périphériques qui constatent une **différence d'appréciation selon les communes**.

Des éléments de contrainte persistent au sein des chasseurs.

Une appropriation perfectible sur deux volets : la communication et l'ouverture au public.

Aucun acteur ne remet fondamentalement en cause la **place** qu'occupe la réserve sur le territoire aujourd'hui.

#### Proposition d'objectifs et actions à intégrer au PG :

Les résultats recueillis lors du diagnostic ont permis de mettre au jour les facteurs permettant de conforter l'appropriation du site par les acteurs tout comme les freins de sa meilleure intégration sur le territoire. Partant de ces données, des pistes d'actions ont été recherchées en collaboration avec l'équipe gestionnaire de la réserve dans le but d'améliorer l'état d'ancrage de la réserve.

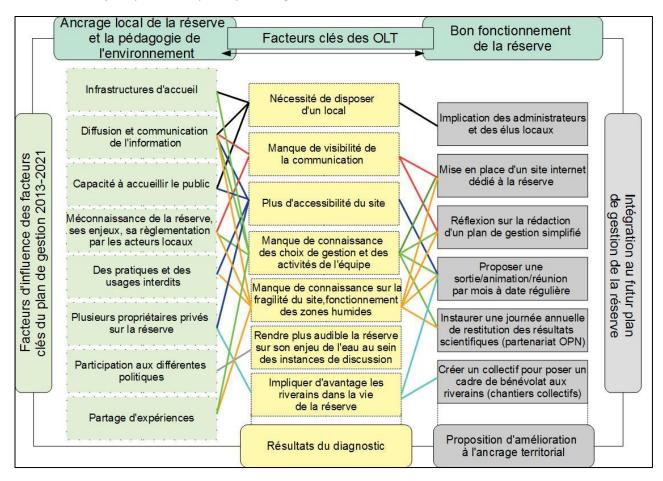
Par exemple, l'étude d'ancrage a fait ressortir un **manque de connaissance** sur les choix de gestion et des activités de l'équipe, ainsi que sur le fonctionnement des zones humides et la fragilité du site.

Pour améliorer ces aspects, l'équipe propose de mettre en place une sortie/animation/réunion par mois à date régulière, mais aussi un site internet dédié et de mener une réflexion autour de la rédaction d'un plan de gestion simplifié et de l'instauration d'un partenariat avec le futur OPN pour organiser une journée annuelle de restitution des résultats scientifiques.

La mise en oeuvre de toutes ces actions viendra également contribuer à **améliorer la visibilité de la communication** identifiée comme l'un des points défaillants de l'ancrage au sein du diagnostic.

Toutes ces pistes d'amélioration, qui pourront ou non être intégrées dans le futur plan de gestion de la réserve, viennent directement répondre aux facteurs d'influence « Méconnaissance de la réserve, ses enjeux, sa réglementation, pour les acteurs locaux » et « Diffusion et communication de l'information » identifiés comme confortant les facteurs clés « Ancrage local de la réserve et la pédagogie de l'environnement » et « Bon fonctionnement de la réserve » des OLT (Objectifs à Long Terme) du Plan de Gestion 2014-2023.

Ci-dessous le tableau venant résumer les différentes pistes d'amélioration envisagées (en gris) en fonction des enjeux poursuivis par le plan de gestion :



## **TABLE DES ANNEXES**

Annexe 1 : Questionnaire semi-directif	113
Annexe 2 : Carte utilisée en complément du questionnaire semi-directif	124
Annexe 3 : Calendrier des différentes étapes du DAT	125

## Annexe 1 : Questionnaire semi-directif

NOM Prénom :
Statut :
Date :
Age : - de 25 / Entre 25 et 40 / Entre 41 et 60 / + de 60.
Tel:
Localisation :
Mail:
Introduction
Souhait de la réserve : créer du dialogue
Retours critiques, remise en question
• Perceptions
Plan de gestion
Rapport et restitution
• Des questions ?
Question 1. La réserve, pour vous, qu'est-ce que c'est ?
<ol> <li>Selon vous, qu'est-ce qui motive la création de réserves naturelles ? Et de celle-ci en particulier ?</li> </ol>
2. Connaissez-vous les activités de l'équipe de la réserve? A quoi travaillent-ils ?
Comment avez-vous eu connaissance de ces champs d'action ?

	3.	Connaissez-vous la structure gestionnaire de la RN ?
•••••		
	4.	Voulez-vous bien tracer le périmètre de la RN sur une carte ? (carte à la fin du questionnaire)
		Connaissez-vous d'autres espaces naturels protégés à proximité ?
	_	
	5.	Connaissez-vous des règles à respecter sur la réserve ? Vous semblent-elles acceptables ? Les ressentez-vous directement ?
	6.	Quelles sont les espèces qui vous semblent emblématiques de la réserve ?
Que	stio	n 2. Quelles sont vos sources d'information vis-à-vis de la réserve ?
	7.	Parmi les documents suivants, lesquels connaissez-vous ? (tableau en annexe).
	٠,	(42.644 6.744
	8.	Vers qui vous tournez-vous pour avoir des informations ?

Pas	Non	Limité	Satisfaisant
.171 . 1 7 . 2 1			

9. Les informations sur la RN sont-elles accessibles ?

Pas	Non	Limité	Satisfaisant
d'intérêt			

Question 3. Que pensez-vous des	différentes actions mises en	place par la réserve naturelle ?
---------------------------------	------------------------------	----------------------------------

Q3	3.1.	En	ce qui	concerne	<i>l'animation</i>	?
----	------	----	--------	----------	--------------------	---

10. A	A quelle fréd	quence venez-vous	voir la Réserve	? Si <1fois,	/an ou .	lamais,	pourquoi 🤅
-------	---------------	-------------------	-----------------	--------------	----------	---------	------------

Jamais	<1fois/an	>1fois/an	>1	>1fois/mois
			fois/trimestre	


	11. Savez-vous	que la RN prop	ose des animat	tions? En conn	aissez-vous cert	taines ?
•••••		•••••				

12. Que pensez-vous de ces animations ? Y participez-vous ? *Cochez les cases appropriées, et développez si vous le souhaitez.* 

Critiques sur	Pas	Potentiel	Intérêt pour	Intérêt personnel
l'esprit des	d'intérêt	trop peu	le territoire	OU intérêt mais ne
animations	identifié	développé		peut pas

#### Q3.2 ... En ce qui concerne la gestion du site?

•••••					
•••••					
ına manià	ro globalo vous	âtos			
une mame	re globale, vous	etes			
	Pas du tout	Plutôt pas	Ne peut	Plutôt	Tout à fait
	d'accord	d'accord	pas se positionner	d'accord	d'accord
		portant que co	ette RN existe i	l ci pour proté	ger ce patrimoine
	on vous, est-il im rquoi ? Pas du tout d'accord	portant que co Plutôt pas d'accord	Ne peut pas se positionner	ci pour proté Plutôt d'accord	ger ce patrimoine  Tout à fait d'accord
	rquoi ?  Pas du tout	Plutôt pas	Ne peut pas se	Plutôt	Tout à fait
	rquoi ?  Pas du tout	Plutôt pas	Ne peut pas se	Plutôt	Tout à fait
	rquoi ?  Pas du tout	Plutôt pas	Ne peut pas se	Plutôt	Tout à fait
	rquoi ?  Pas du tout	Plutôt pas	Ne peut pas se	Plutôt	Tout à fait
	rquoi ?  Pas du tout	Plutôt pas	Ne peut pas se	Plutôt	Tout à fait
Pou	rquoi ?  Pas du tout	Plutôt pas d'accord	Ne peut pas se positionner	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Pou	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne peut pas se positionner	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Pou	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne peut pas se positionner	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Pou	Pas du tout d'accord  actions de la RN  Pas du tout	Plutôt pas d'accord vous sembler	Ne peut pas se positionner  t-elles efficace Ne peut	Plutôt d'accord ? Pourquoi ?	Tout à fait d'accord
Pou	Pas du tout d'accord  actions de la RN  Pas du tout	Plutôt pas d'accord vous sembler	Ne peut pas se positionner  t-elles efficace  Ne peut pas se	Plutôt d'accord ? Pourquoi ?	Tout à fait d'accord

## Question 4. Que pensez-vous du gestionnaire (structure) de la RN?

			<b>.</b>		
orte	Quelques élém	ients	Neutralit		Fort soutien
itique	critiquables		é	principe	
					I
7. Selon vou	s, quel est son n	iveau de comn	nétence ? (d	qualité de la gest	tion ?)
7. 301011 104	s, quel est son n	iveda de comp	received . (	quante de la ges	.,
	10 (				I 5/6/
Aucune	Compétenc	Compétence		Bonnes	« Référent
compétence		passables ou	ne sait	compétences	environnement »
	insuffisante	pas			
	S				
ion F. Qualla	es plus-values à l	l'avistanca da	cotto PN 2		
ion 5. Quene	s pius-values a i	existerice de	cette Kiv :		
	te la réserve au t	erritoire, selo	n vous ?		
8. Qu'apport					
8. Qu'apport				•••••	

°so		Très contrainte		Contra int	ra Ni contrainte ni intérêt		Intérêt		Fort intérê	
uctu	Très contrainte		Contra int			Intérêt		Fort intérê		
20.	La RN est	 :-elle sou	ırce de co	ntraintes p	oour vous ? Le	esquelles	5?			
Contrainte très		Plutôt oui		contrainte llètement	Plutôt contra accept		Pas vécu comme u contrain	une		
21.	Avec le te	emps, av	ez-vous c	hangé d'av	ris sur la rése	rve ?				
		on négati	ve du	Pas d'év	volution du		volution po	sitive du		
	ressenti			ressenti		re	essenti			
	elle est la	nature o	des liens e	entre vous	et la RN ?					

lien	cun Lien sans importance		Lien modeste		Lien de forte importance		Lien d'importance prioritaire		ice
		-	-	er à des a	ctivite	és / événements	5 org	anisées par	la Ri
_	s/an ou jama Jamais	<1fois/		>1fois/a		>1 fois/trimestre	>1fc	ois/mois	
 25. La RN	 I vous invite	-elle à un	e jourr	née annu	elle d	e rencontre, vos	s et d'a	utres acteu	rs dı
territ Jamais		les 5 eres	2x de			3x sur les 5 dernières années	4	oourquoi ? •x ou > sur le lernières an	
						d.iiiees			

27. Quelle est la qualité de vos rapports avec l'équipe de gestion de la RN ?

111

Conflit	Pas de liens	Simple communication ponctuelle	Echanges professionnels réguliers	Relation amicale

## 28. Ces liens ont-ils évolué avec le temps ?

Evolution négative du ressenti	Pas d'évolution du ressenti	Evolution positive du ressenti

	n tant qu	ie membre	du CCG, av	ez-vou	us l'impressio	on d'être impli	qué dar	ns la vie de la Ri
		Pas du to	ut Plutôt	non	х	Plutôt oui	Tou	ıt à fait
30. Q	lue pense	ez-vous du	CCG, en ta	nt qu'iı	nstance de d	iscussion ?		
	Non in	téressante	Critiqua	ble	х	Correcte	Effica	ce et légitime
31. Lo	ors du CC	CG, faites-vo	ous des int	ervent	ions régulièr	ement (questi	ons, pri	ises de position
	Jama	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	irement	1	emps en	La plupart d		Toujours
				temp	OS	temps		
32. Q	uelle est	la fréquen	ce de votre	partio	cipation au C	CG ?		
						2		1
J	Jamais	1x su	ır 5	2x	sur 5	3x sur 5		4x ou > sur 5
J	Jamais	1x sı	ır 5	2x	Sur 5	3x Sur 5		4x ou > sur 5
	Jamais	1x sı	ır 5	2x	Sur 5	3x sur 5		4x ou > sur 5
					sur 5	3X SUI 5		4x ou > sur 5
- Chan	gement (	climatique	et biodive	rsité			le terri	
- Chan	gement (	climatique	et biodive	rsité		climatique sur	le terri	
- Chan	gement (	climatique	et biodive	rsité			le terri	
- Chang	gement o	climatique de la secuencia del secuencia del secuencia del secuencia de la secuencia del s	et biodive des impac	r <b>sité</b> ts du c	hangement			toire ?

35. Êtes-vous d'accord avec ces choix d'adaptation ? Pourquoi ?

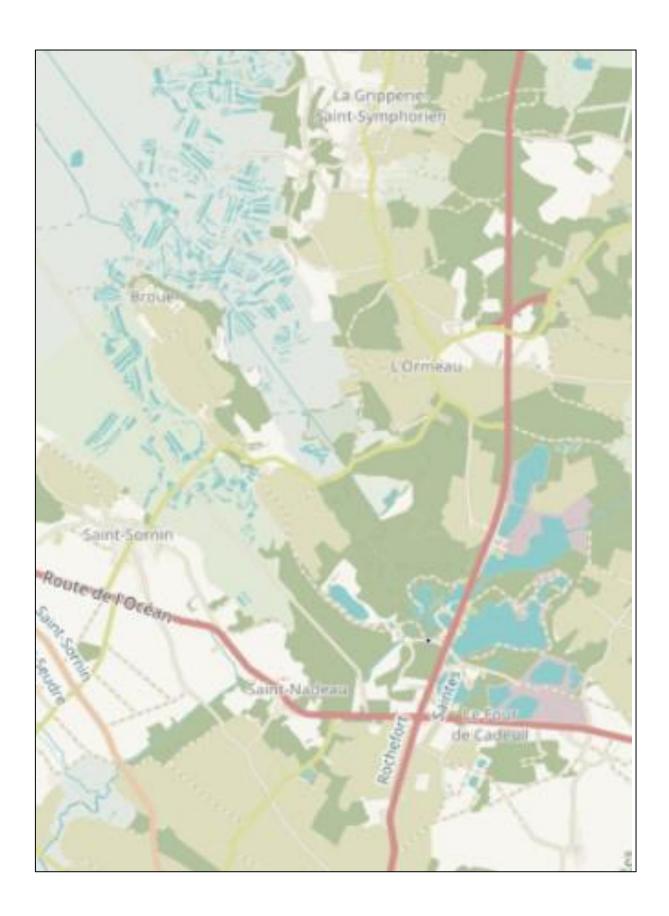
		Pas du tou	ut Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait		
							l 	
an de	e l'entr	etien						
	Atout	ts			Faiblesses			
	Oppo	rtunités			Menaces			
			_		- Internated			
ez-vo	ous des	attentes partic	culières par rappo	ort à la RN ?				
36	. Pour	faire la synthès	e de tous les poi	nts abordés <sub>l</sub>	orécédemment,	la RN apporte-t-	elle dans	
	l'ense	emble plutôt de	es bénéfices ou d	es inconvéni	ents s ur ce terri	toire ?		
	S	eulement	Plus	Equilibré o	u Plus de	Seulemen	it	
		es	d'inconvénien	ne sait pas	bénéfices	des bénéf	ices	
	ir	nconvénients	ts					

37. Selon vous, la réserve est-elle bien enracinée sur le territoire ? Pourquoi ?

Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait	

Carte satellite de la RN. Exercice : tracer les contours de la RN et des autres espaces protégés à proximité. Echelle : emprise large, au moins échelle de la commune. Equilibre à trouver pour garder les détails du parcellaire, sans trop guider les acteurs en ciblant trop facilement la RN.

Annexe 2 : Carte utilisée en complément du questionnaire semi-directif



## Annexe 3 : Calendrier des différentes étapes du DAT

